Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 9570123
Centre d'intérêt: 120

Conseil québécois de la jeunesse, des loisirs, des sports et du plein air.

L'éducation au loisir au Québec : étude préliminaire / réalisée par le Conseil québécois de la jeunesse, des loisirs, des sports et du plein air au cours de l'année 1975-1976. -- [Québec] : Le Conseil, [1976].
x, 46, 167 p. ; 28 cm.

"Document transmis au Ministre responsable du haut-commissariat, le 25 juin 1976". Titre de la couv. Code: 36-10-00.

Descripteur(s): *Loisir *Développement de la personnalité *Objectifs d'éducation *Rôle du gouvernement

Identificateur(s) de nom: *Pinard, Diane *Ouellet, Gaétan *Paré, Jean-Louis

Identificateur(s) de sujet: *Education au loisir

Les membres du Conseil ont entrepris, en 1975-1976, l'étude du phénomène de l'éducation au loisir au Québec. Pour ce faire, ils ont demandé à trois consultants de réaliser certains travaux sur le sujet et ils ont mandaté un comité de travail composé de trois personnes pour examiner des études réalisées au cours des dernières années, pour analyser le vécu du loisir au Québec et pour proposer des hypothèses de solution qui favoriseraient une action valable dans ce domaine. Suite à ce cheminement, les membres du Conseil présentent leurs observations et leurs recommandations sur le sujet.

Le document préliminaire, préparé par le Comité de travail sur l'éducation au loisir et adopté par les membres du Conseil, identifie les principaux éléments de la problématique, examine quelques hypothèses de solution et formule des recommandations devant permettre l'amorce d'interventions mieux structurées sur le sujet. Les dix travaux spécifiques réalisés par les experts (Jean-Louis Paré, Gaétan Ouellet et Diane Pinard) sont reproduits en annexes.

Le Comité de travail et les membres du Conseil croient que ce document, malgré ses limites, peut constituer une étape préliminaire importante pour permettre aux autorités gouvernementales d'engager une action dans ce domaine. Ils recommandent: 1. qu'une attention particulière soit apportée à l'éducation au loisir, et ce en fonction d'une prise en charge par le citoyen de son loisir; 2. que le projet recherche-action, tel que proposé dans le document, se réalise dans les meilleurs délais; 3. qu'une attention particulière soit apportée aux résultats de cette recherche-action dans le but de préparer des programmes types d'éducation au loisir.

Type de document: r

EDUQ 8570123

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA JEUNESSE,
DES LOISIRS,
DES SPORTS ET DU PLEIN AIR

26-10-05

L'ÉDUCATION AU LOISIR AU QUÉBEC

ÉTUDE PRÉLIMINAIRE RÉALISÉE PAR LE CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA JEUNESSE, DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU PLEIN AIR AU COURS DE L'ANNÉE 1975 - 1976

DOCUMENT TRANSMIS
AU MINISTRE RESPONSABLE DU HAUT-COMMISSARIAT,
LE 25 JUIN 1976.

EDUQ 8570123

HAUT-COMMISSARIAT À LA JEUNESSE AUX LOISIRS ET AUX SPORTS
JAN 7 1980
CENTRE DE DOCUMENTATION

TABLE DES MATIERES

	PAGE
PRESENTATION DU DOCUMENT	VI
AVANT-PROPOS	VIII
1. - LE MANDAT ET SON EVOLUTION	1
2. - QUELQUES ELEMENTS DE PROBLEMATIQUE	4
3. - L'ESQUISSE D'UN CADRE DE REFERENCE POUR L'EDUCATION AU LOISIR	9
3.1- Le cadre de référence général	9
3.1.1- L'éducation au loisir	9
3.1.2- L'éducation au loisir dans le contexte de la société québécoise actuelle	10
3.1.3- Le contexte du développement du loisir au Québec	15
3.2- Le cadre spécifique de référence	19
3.2.1- Les orientations de base	20
A- Au plan individuel	20
B- Au plan collectif	22
3.2.2- Les objectifs généraux	22
A- Les objectifs sociaux	22
B- Les objectifs éducatifs	23
4. - LA SITUATION ACTUELLE DU LOISIR AU QUEBEC	25

PAGE

5. - QUELQUES HYPOTHESES INTERESSANTES 30

A- Identification et évaluation des expériences actuelles 30

B- Mise en marche d'une campagne de sensibilisation et d'initiation 31

C- Mise sur pied d'un groupe de travail multidisciplinaire pour établir un cadre de référence de l'éducation au loisir au Québec 32

D- Semences de projets de recherche dans ce domaine 33

6. - L'HYPOTHESE PRIVILEGIEE PAR LE CONSEIL QUEBECOIS 34

6.1- Clientèle 40

6.1.1- Profil socio-économique de la population 40

6.1.2- Profil psycho-sociologique de la population 41

6.1.3- Etudes particulières de sous-échantillon par rapport au loisir 41

6.2- Les structures et les ressources existantes 42

6.2.1- Inventaire des ressources et des structures existantes 42

6.2.2- Etude de l'utilisation des ressources et des fréquences d'utilisation par la population 42

6.2.3- Etude de la participation et de la concertation 43

6.3- Les intervenants du milieu 43

6.3.1- Etude sur la conception du loisir des intervenants du milieu 43

PAGE

6.4- Evaluation de la recherche-action 44

RECOMMANDATIONS 46

ANNEXES: LES TRAVAUX DES EXPERTS

Annexe A - Les documents conceptuels

1- Concepts et critères en vue de l'analyse critique du vécu du loisir des Québécois, Gaétan Ouellet, Février 1976

2- Orientation de base et objectifs généraux de l'éducation au loisir, Gaétan Ouellet, Mars 1976

3- Cadre de référence pour l'éducation au loisir, Diane Pinard, Avril 1976

Annexe B - Les documents factuels

1- Le vécu du loisir au Québec, Jean-Louis Paré, Décembre 1975

2- Situation actuelle du loisir pour le citoyen québécois, Jean-Louis Paré, Février 1976

3- Le vécu du Québécois en loisir, constats et analyse critique, Jean-Louis Paré, Mars 1976

Annexe C - Les documents d'analyse

1- Grille d'analyse du vécu du Québécois en loisir, - participation -, J.-Louis Paré, Gaétan Ouellet, Diane Pinard, Mars 1976

PAGE

2- Grille d'analyse du vécu du Québécois en loisir - Environnement favorisant -, J-Louis Paré, Gaétan Ouellet, Diane Pinard, Mars 1976

3- Grille d'analyse du vécu du Québécois en loisir, - Facteurs de qualité de vie -, J-Louis Paré, Gaétan Ouellet, Diane Pinard, Mars 1976

Annexe D - Les documents opérationnels:

1- Proposition de recherche-action, Diane Pinard, Gaétan Ouellet, Mars 1976

PRESENTATION DU DOCUMENT

La réflexion amorcée par les membres du Conseil québécois, au cours de l'année 1974-75, sur l'évolution du loisir au Québec, a permis de mettre en évidence la nécessité d'accorder une attention prioritaire aux besoins du citoyen dans ce domaine et d'examiner quelques aspects particuliers du problème de l'accessibilité au loisir. Dans cette perspective, il est apparu que la préparation du citoyen au loisir demeure une condition fondamentale pour amener les Québécois à prendre conscience de leur propre potentiel en loisir et des possibilités de loisir qui s'offrent à eux.

C'est donc dans cet esprit que les membres du Conseil québécois ont commencé, au cours de l'année 1975-76, l'étude du phénomène de l'éducation au loisir au Québec. Pour ce faire, ils ont demandé à trois consultants, mademoiselle Diane Pinard, sociologue, et messieurs Gaétan Ouellet, psychologue et Jean-Louis Paré, psycho-sociologue, de réaliser certains travaux sur le sujet et ils ont mandaté un comité de travail composé de messieurs Guy Landry, Arthur Sheedy et Jean Poupart, pour examiner des études réalisées au cours des dernières années, pour analyser le vécu du loisir au Québec et pour proposer des hypothèses de solution qui

favorisent une action valable dans ce domaine.

A la suite de ce cheminement et après avoir examiné ces travaux, les membres du Conseil québécois veulent présenter leurs observations et leurs recommandations sur ce sujet. Ils sont conscients des limites des travaux réalisés sur cette question, mais ils croient que ce document peut constituer une étape préliminaire importante pour permettre aux autorités gouvernementales de s'engager dans une action valable dans ce domaine.

Ils souhaitent que cette étude encourage la poursuite des discussions sur le sujet et ils demeurent à votre disposition pour s'associer aux travaux qui pourront être réalisés dans le prolongement de cette première réflexion. De leur côté, les membres du Conseil québécois entendent poursuivre, au cours de l'année 1976-77, l'étude de certains aspects de cette question.

AVANT-PROPOS

L'éducation au loisir a toujours été considérée, au cours des dernières années, comme un élément important du développement du loisir au Québec. Dans le rapport du Comité d'étude sur les loisirs, l'éducation physique et les sports, publié en février 1964, on peut lire ce qui suit:

> " L'éducation du public en matière de loisirs est une condition essentielle au succès du futur organisme gouvernemental. Les techniques de l'éducation populaire, les moyens de communication de masse, devront être utilisés largement afin de mieux faire comprendre aux gens l'importance des loisirs dans leur vie, l'enrichissement qu'ils peuvent en retirer. Bien des formes de loisirs sont encore insoupçonnées du public: il convient de les lui faire connaître afin que chacun puisse choisir librement, selon ses goûts, ses aspirations et non selon les pressions d'une publicité vouée à des intérêts commerciaux. Les milieux scolaires, syndicaux et professionnels seront des endroits très propices à cette éducation. Les animateurs, les administrateurs bénévoles devront occuper une place de choix dans ce programme d'éducation, car ils sont les piliers de toute action communautaire en ce domaine."

De la même façon, dans un document synthèse préparé, en octobre 1974, par messieurs Jean-Claude Marsan et Luc Ouimet, pour le compte du groupe de travail sur l'urbanisation au Québec et qui s'intitule "Les loisirs en milieu urbain", on note ce qui suit:

> "Pour réaliser cette politique de démocratisation

> et l'amélioration de la qualité du loisir, le secteur étatique doit intervenir, soit directement, soit indirectement (sous forme d'incitation, de stimulation, etc.) sur plusieurs plans et à plusieurs niveaux."

L'intervention au niveau de l'éducation comprend deux aspects fondamentaux:

a) La recherche

L'état de la recherche concernant le loisir est déficient. Pour définir des souhaitables, des objectifs, des méthodes d'action, il faut se donner des instruments, des méthodes d'analyse et d'évaluation pour mesurer les tendances, les options, les significations, les modèles, les aspirations, les budgets-temps, les budgets-argent, etc. Aucune intervention valable ne saurait se passer de cet investissement intellectuel préalable, à moins d'accepter de dépenser des fonds publics pour des rendements douteux. De même, des recherches préalables doivent être faites pour connaître les causes du développement urbain actuel et pour évaluer les rôles des divers acteurs sociaux dans ce modèle de développement.

b) L'information

Parallèlement à une connaissance approfondie des aspirations et des souhaitables, il faut diffuser une information positive sur

> les loisirs. Cette information doit être diffusée à tous les niveaux (secteur scolaire, éducation permanente, dans la vie courante), pour accroître la connaissance du loisir, de son essence et de son rôle. Cette prise de connaissance des propriétés du loisir doit se faire par opposition aux mythes de la production, de la performance, de la consommation comme fins en soi. Cette information, pour atteindre ses objectifs, doit s'accompagner d'un certain contrôle de la publicité diffusée par le secteur commercial.

Sans nécessairement s'inscrire dans une telle ligne de pensée, les membres du Conseil québécois constatent que le problème de l'éducation au loisir demeure une préoccupation des principaux intervenants dans le domaine du loisir au Québec. Ils constatent également que des expériences sont tentées par différents types d'organismes à des paliers différents. Ces expériences demeurent toutefois isolées et, dans bien des cas, les moyens requis pour les réaliser pleinement demeurent insuffisants. Il apparaît urgent qu'une réflexion en profondeur s'amorce sur ce sujet dans les meilleurs délais et que des actions précises soient posées pour répondre aux exigences d'une intervention valable et structurée dans ce domaine.

1. - LE MANDAT ET SON EVOLUTION

Deux objectifs généraux devaient guider la démarche des membres du Conseil québécois dans l'examen de ce phénomène:

- Amener les Québécois à prendre conscience de leur propre potentiel en loisir et des possibilités qui s'offrent à eux dans ce domaine;
- Analyser les éléments d'une situation de loisir dans la perspective d'une prise en charge individuelle et collective.

Pour atteindre ces objectifs, les membres du Conseil québécois voulaient suggérer une méthode et des programmes types d'éducation au loisir et en préciser le cheminement selon l'objectif à atteindre, c'est-à-dire la prise en charge du loisir par le citoyen.

Quatre étapes précises étaient également prévues pour réaliser ce mandat:

- Décrire le citoyen québécois dans une situation de loisir en 1975;
- Elaborer les éléments de prise de conscience et de prise en charge dans le cadre:
  a) d'une situation théorique,
  b) d'une situation de loisir,
  c) de la situation actuelle du loisir;
- Proposer un modèle actuel souhaitable du citoyen québécois en situation de loisir;

- Recommander des programmes types d'éducation au loisir et en suggérer les étapes de réalisation.

Le comité de travail chargé d'assurer la réalisation de ces travaux a dû se rendre à l'évidence qu'il était difficile, à cause des contraintes de temps, à cause de l'état actuel des données disponibles sur ce sujet et à cause de la complexité d'une telle question, de réaliser ces étapes de façon satisfaisante et d'atteindre les objectifs poursuivis.

Il a donc été convenu de limiter cette première réflexion à l'identification des principaux éléments de la problématique, à l'examen de quelques hypothèses de solution et à la formulation de recommandations devant permettre l'amorce d'interventions mieux structurées sur le sujet.

De la même façon, il a été convenu que des travaux spécifiques seraient réalisés par des experts en rapport avec l'élaboration d'un cadre général de référence dans ce domaine, en rapport avec les comportements du citoyen québécois face au loisir, en rapport avec les concepts et les critères d'analyse susceptibles de permettre l'examen de la situation actuelle, en rapport avec les orientations de base devant guider des interventions sur ce sujet et en rapport avec l'identification de travaux de recherche susceptibles d'améliorer la qualité des données nécessaires à la réalisation d'un tel processus.

C'est en tenant compte de ces divers éléments que ce document préliminaire a été préparé par le comité de travail sur l'éducation au loisir et adopté par les membres du Conseil québécois.

2. - QUELQUES ELEMENTS DE PROBLEMATIQUE

La notion de loisir fait principalement référence à des éléments de liberté, de créativité, d'expression de soi et de détente. Le loisir est également un phénomène individuel, communautaire et social qui doit avoir une signification pour l'individu et pour la société, et qui doit permettre au citoyen de se réaliser pleinement selon ses besoins, ses aptitudes, ses goûts et ses aspirations. Des études récentes démontrent que le citoyen québécois dispose, chaque jour, d'environ trois heures pour ses loisirs et qu'il peut consacrer environ six heures à des activités de loisir pendant les jours de congé. D'autres études permettent d'identifier les principales activités auxquelles s'adonnent les Québécois pendant leur temps de loisir.

Même si elles n'expliquent pas le comportement des citoyens face au loisir, ces données constituent quand même des indicateurs quant à l'utilisation que font les Québécois de leur temps libre. On note que les principaux intervenants dans ce domaine commencent à se préoccuper quelque peu de l'initiation des individus à diverses activités de loisir et de leur fournir l'opportunité de vivre des expériences nouvelles dans ce domaine.

Il faut penser au règlement numéro 7 du ministère de l'Education, il faut penser aux programmes d'éducation

populaire et d'éducation permanente dispensés par les institutions scolaires, il faut penser aux stages d'initiation organisés par divers organismes, il faut penser aux expériences de Multi-Media et de Radio-Québec, il faut penser à la télévision communautaire et aux actions des syndicats et de certains groupes à caractère socio-éducatif pour constater que la préparation du citoyen au loisir, même si elle ne reçoit pas toute l'attention qu'on voudrait lui accorder, devient une préoccupation actuelle de ces organismes. Il faut également penser aux différents types d'émissions de radio et de télévision sur le phénomène de la consommation. Ces initiatives visent à rendre le citoyen conscient de ses droits et conscient du processus qui peut lui permettre de faire des choix appropriés. Ces émissions ne sont pas, pour l'instant, axées principalement sur le loisir, mais elles peuvent quand même constituer un apport précieux dans ce domaine.

Il faut également être conscients que la démocratisation du loisir demeure un objectif prioritaire à atteindre et la disponibilité au loisir est une question fondamentale qui préoccupe les principaux intervenants de ce secteur.

Il ne suffit donc pas que l'individu ait du temps libre à sa disposition, mais il faut qu'il ait la possibilité de faire des choix pour l'utiliser de façon convenable.

Dans cette perspective, il apparaît de plus en plus que l'aménagement du temps et de l'espace demeure une action nécessaire mais non suffisante pour assurer la démocratisation du loisir. On voit aussi que la structuration grandissante des activités humaines risque de faire de l'homme un automate. Il apparaît également que la solitude est un des problèmes les plus graves de l'homme contemporain.

Même s'il y a de plus en plus de temps pour le loisir, on ne sait trop qu'en faire. De plus, le changement du système des valeurs et la technologie modifient les modèles de vie de l'homme.

La société québécoise actuelle suggère à l'individu des comportements susceptibles d'influer sur son attitude vis-à-vis du loisir et qui risquent de modifier la finalité même du loisir si l'homme n'est pas équipé pour faire face à ces situations.

Les citoyens québécois, compte tenu de leur âge et de leur condition socio-économique, n'ont pas bénéficié des mêmes services, en ce qui regarde la préparation au loisir. Les programmes scolaires ont subi des grandes transformations au cours des années et les programmes de loisir offrent, depuis quelques années seulement, l'accès à des stages ou à des expériences d'initiation à diverses activités de loisir.

Dans cette perspective, le citoyen adulte et, plus particulièrement, le citoyen âgé, sont moins préparés que les jeunes pour vivre le loisir.

Le problème fondamental qui se pose est donc de savoir si le loisir deviendra un bien de consommation au même titre que les autres ou s'il peut véritablement permettre au citoyen de faire des choix qui répondront à ses besoins de créativité et d'épanouissement personnel. Dans cet esprit, il apparaît urgent de se demander si le consommateur en loisir est en mesure d'évaluer ses besoins, ses valeurs et ses intérêts, ou s'il se contente d'agir en fonction de modèles qui lui sont suggérés.

De la même façon, il faut se demander si l'intervenant en loisir:

- est formé de façon à connaître les besoins, valeurs et intérêts des différentes clientèles de loisir et à s'en soucier;
- est préoccupé de saisir et de faire découvrir aux individus leurs propres valeurs et besoins et de les aider et les encourager à les satisfaire;
- est bien formé en psychologie du loisir: théories subjectives du loisir, théories de la personnalité, de la relation d'aide; techniques d'entrevue, d'animation et de recherche; caractéristiques sociologiques et psychologiques de la clientèle;

- dispose de suffisamment de données de recherche pour connaître et comprendre les dimensions sociologiques et pyschologiques du loisir;

- conçoit le loisir comme une façon de passer le temps et de se relaxer ou comme un moyen de réalisation.

Pour les membres du Conseil québécois, il apparaît que ces éléments doivent faire l'objet des préoccupations des divers intervenants en loisir au Québec. Il apparaît également que l'éducation au loisir peut constituer un moyen privilégié pour permettre au citoyen et à la collectivité québécoise de tirer profit du vécu de leur loisir.

Il ne suffit donc plus d'organiser le loisir du citoyen, mais plutôt de lui offrir les moyens de le vivre pleinement.

3. - L'ESQUISSE D'UN CADRE DE REFERENCE POUR L'EDUCATION AU LOISIR

Les travaux préparés par des consultants en rapport avec l'éducation au loisir au Québec ont permis aux membres du Conseil québécois d'esquisser un cadre théorique de référence pour l'éducation au loisir au Québec. On trouve en annexe le texte intégral des documents produits par les consultants sur ce sujet.

3.1- Le cadre de référence général[1]

3.1.1- L'éducation au loisir

> L'éducation est un processus qui vise le développement optimal de la personne dans toutes ses dimensions, physique, intellectuelle, artistique et sociale. Elle doit permettre l'acquisition, par tous les moyens disponibles, des connaissances, des moyens d'expression, des valeurs et des comportements nécessaires à un tel développement au sein de la collectivité.
>
> Le loisir fait référence au temps libre qu'un individu peut consacrer, une fois qu'il a rempli ses obligations de travail et ses obligations familiales, à des activités et à des expériences choisies librement et ce, dans les domaines physique, intellectuel, affectif, artistique, social et culturel.
>
> Dans cette perspective, l'éducation au loisir peut être un processus qui veut permettre à l'individu de se réaliser pleinement dans les différentes pratiques de loisir. Ce processus doit permettre l'acquisition de connaissances et doit favoriser la réalisation

---

(1) Ce cadre général de référence est le texte intégral d'un document préparé pour le comité par mademoiselle Diane Pinard, sociologue. On retrouve ce document en annexe.

d'expériences susceptibles d'amener l'individu à prendre conscience de son potentiel et de se prendre en charge dans ce domaine.

3.1.2- L'éducation au loisir dans le contexte de la société québécoise actuelle

Il ne fait pas de doute que le loisir, en tant que phénomène social, est influencé par un certain nombre de facteurs qui sont le propre de la société dans laquelle on vit. Parmi ceux-là, on note:

- Loisir - travail - production

Les obligations du travail sont déterminantes pour la majorité de la population. Les activités de travail sont caractérisées par l'émiettement des tâches, le manque de création et de responsabilité, le peu d'appel à la participation et à l'initiative. Le loisir se ressent, dans ses formes d'existence, de cette situation et les temps libres des travailleurs sont caractérisés, la plupart du temps, par le délassement et le divertissement passifs. Il ne devient souvent que compensation-récupération des contraintes engendrées par le travail (tels le transport, le travail supplémentaire, le double emploi, etc.). En outre, le travail fait de moins en moins appel à l'effort physique et/ou à un état actif (60% de la population active se retrouve dans le secteur tertiaire).

- Loisir et consommation

Le loisir, s'il est encore largement déterminé par la situation de production, est également soumis à la réalité de la consommation de masse de plus en plus généralisée. Le temps libre que le travailleur consacre à ses loisirs se retrouve lui-même bien souvent comme

acte de consommation passif des modèles de comportements dominants et commerciaux qui lui sont offerts quotidiennement (soleil, évasion, télévision). Ces modèles font généralement peu appel à la participation créatrice. La majorité des individus consacrent leurs temps de loisir à la consommation massive de spectacles et de spectacles télévisés, en bonne partie. D'après Sorecom, le Québécois consacrerait en moyenne 3 heures 6 minutes quotidiennement à la télé.

- Loisir et famille

La majorité des Québécois vivent en famille, bien que celle-ci réduise de plus en plus le nombre de ses membres. Pour la majorité des adultes, c'est à la famille et très souvent à la famille élargie au réseau de la parenté qu'est consacrée une bonne partie de ses temps libres. En outre, les obligations familiales et domestiques demeurent toujours importantes particulièrement pour les femmes. Il est certain que l'institution de la famille subit des transformations: tendance à l'éclatement des fonctions intégratives, l'école et les amis prenant le relais de certaines activités.

Après la télévision, c'est à la famille et à la parenté que les citoyens consacrent une bonne partie de leurs temps libres.

- Loisir et cycles de vie

La pratique du loisir est directement reliée aux cycles de vie (jeunesse, vie adulte et troisième âge). Ce sont en général les jeunes (particulièrement les étudiants) qui participent le plus activement et de façon diversifiée à

des activités physiques et culturelles. A partir de 45 ans, chez les adultes, on observe un déclin croissant de la participation à des pratiques de loisirs jusqu'à 65 ans environ.

Les 65 ans et plus sont relativement absents des loisirs (santé, retraite, adaptation, etc.).

- Loisir et stratification sociale

Le Québec, comme société postindustrielle, demeure une société stratifiée, c'est-à-dire formée d'une hiérarchie de classes sociales plus ou moins ouvertes.

Cette structure hiérarchique de classes influence nettement la pratique culturelle et physique des individus.

Dans les classes favorisées, ou pour les individus qui jouissent d'un certain degré de scolarisation, d'un statut professionnel et de revenus élevés, le travail est généralement créateur et il implique un contrôle sur les différentes opérations de la tâche. A un niveau plus large, le rapport à la famille n'est pas exclusif: dans ces milieux, le groupe primaire est enrichi d'un réseau secondaire (amis, collègues, associations volontaires), qui leur permet de s'insérer dans la société. En outre, c'est dans les classes favorisées que l'on retrouve le plus de participation aux activités individuelles, sociales, culturelles et politiques, ainsi qu'aux activités de loisir.

En général, les individus des classes supérieures s'organisent pour déterminer leurs besoins, réaliser leurs activités et, enfin, ils bénéficient d'organismes qui les représentent en vue de défendre leurs intérêts.

Ce sont eux qui ont accès le plus facilement aux ressources et aux structures qui peuvent leur offrir les biens et services nécessaires à leur développement personnel et social.

Ils participent généralement de façon sélective et variée à toutes les activités de loisir disponibles.

Par contre, les catégories sociales inférieures (ouvriers et petits cols blancs), jouissant de conditions défavorisées au niveau du travail, de l'éducation et du revenu, ne participent pas au niveau individuel et collectif. Leurs pratiques de loisir se caractérisent par une consommation massive et passive de certaines activités limitées (la télévision, les jeux de société, les activités tournées vers la famille, en bonne partie).

Dans les milieux défavorisés, la famille réduite ou élargie à la parenté constitue un lieu privilégié de fréquentations et d'activités presque exclusif.

Ils participent peu à la vie politique et à la vie culturelle, vu leur état de dépendance chronique vis-à-vis des institutions et des structures en place.

Enfin, ils sont peu organisés, peu conscients de leurs intérêts et peu informés.

Bref, selon Touraine, on assiste à une stratification des pratiques de loisir corrélative à la hiérarchie de l'éducation, du travail et des revenus, donc en fonction des classes sociales.

- Loisir et commercialisation

C'est le secteur privé qui en 1976, au Québec, détermine en bonne partie l'offre de biens et services à la population,

et ce également au niveau du loisir.

Cette commercialisation du loisir se retrouve entre les mains d'intérêts privés qui orientent l'utilisation des temps libres de la majorité de la population: spectacles sportifs et/ou culturels, télévision, cinéma, plages, tourisme, etc., en fonction de modèles particulièrement axés sur la consommation la plus rentable.

Le secteur public, s'il est présent directement ou indirectement, demeure plus restreint: il fournit des parcs, des espaces verts, des infrastructures, des équipements et des ressources humaines peu nombreuses et peu articulées globalement, dans des politiques coordonnées par rapport à l'emprise des intérêts commerciaux sur l'offre d'activités de loisir.

L'Etat intervient cependant massivement dans les secteurs éducation et santé, plus timidement dans la sécurité judiciaire et le logement.

La majorité des citoyens font face quotidiennement à une offre anarchique. Ils doivent généralement effectuer des choix dans l'ensemble des services qui leur sont offerts. Le manque d'information, de sensibilisation et de sens critique qui caractérisent la majorité des citoyens les conduisent généralement à des choix correspondant peu souvent à leur potentialité de développement, de participation et de création. Il s'ensuit une certaine acceptation des modèles dominants qui leurs sont soumis, d'une part, ou, d'autre part, une indifférence généralisée qui se résout dans une consommation anarchique peu axée sur la qualité.

3.1.3- Le contexte du développement du loisir au Québec

On peut caractériser la société québécoise d'aujourd'hui comme étant une société postindustrielle avancée, libérale, stratifiée, technocratique, axée sur la consommation de masse.

Le rôle croissant de l'Etat, comme agent collectif de développement depuis 1960, a contribué au développement de services "sociaux" revendiqués comme devant être universels pour l'ensemble des citoyens (éducation, santé, sécurité du revenu et, maintenant, le loisir, etc.).

HAUT-COMMISSARIAT À LA JEUNESSE AUX LOISIRS ET AUX SPORTS
JAN 7 1980
CENTRE DE DOCUMENTATION

Cette intervention étatique ne semble pas représenter une volonté collective d'assurer un équilibre des forces entre les différents groupes et citoyens de la société et un équilibre dans la satisfaction des différents besoins de la population.

Ce rôle objectif important n'est cependant pas neutre, car les fonctions de l'Etat peuvent répondre à des orientations pluralistes visant le bien-être social d'un ensemble de citoyens, ou bien se conformer à des orientations autoritaristes qui imposeraient un modèle dominant d'objectifs au développement dans le sens d'une stricte intégration des citoyens à certains projets qui ne correspondraient pas, en dernière analyse, à la réalisation optimale des besoins des usagers.

Le secteur privé joue actuellement un rôle dominant au Québec dans le mesure où c'est l'entreprise privée, par le biais d'une classe supérieure de producteurs, qui détermine l'offre des biens sur le marché de la consommation. Cette offre se fait en référence à des orientations de rentabilité maximale de ces biens et de leur adaptation aux différentes classes de la société pour fins de la consommation la plus large.

Par ces orientations, il détermine les modèles de consommation des citoyens.

Au niveau de l'Etat, les orientations de développement sont fixées par l'appareil des technocrates de toutes sortes qui, appuyés sur la connaissance scientifique, déterminent les critères du bien-être commun et général de la masse.

De plus, l'Etat assure une certaine participation des citoyens. Mais celle-ci est partielle et essentiellement intégrative dans le sens d'une meilleure acceptation des normes et valeurs sous-jacentes aux orientations proposées. Dans certains cas, elle peut être consultative par la mise sur pied de certains mécanismes et de certaines structures permettant aux citoyens une possible discussion des orientations et de la définition des moyens.

Au niveau du secteur privé, les citoyens se retrouvent entièrement sans possibilité de contrôle sur les alternatives de consommation qui leur sont offertes.

Ces antagonismes entre le modèle libéral de la classe supérieure et le modèle technocratique de l'Etat se définissant comme seul agent responsable du développement social laissent l'ensemble des citoyens non organisés, non informés, passifs et regroupés uniquement sous le dénominateur commun de la consommation.

Ces deux modèles, selon nous, ne permettent pas un développement optimal collectif et individuel, puisqu'ils ne s'appuient pas sur un véritable consensus démocratique.

Cependant, les éléments technocratiques de notre société contiennent en germe les composantes d'un nouveau modèle de développement, celui d'une démocratie de

développement participationniste. Par la revendication croissante des citoyens pour une participation effective aux orientations de la société et par l'existence de certains mécanismes de consultation que l'Etat offre à certains groupes de citoyens et organismes privés à but non lucratif, la société québécoise peut désormais résoudre certains problèmes de développement.

Le modèle participationniste suppose également une participation consultative et décisionnelle de l'ensemble des citoyens à travers une délégation organisée, en vue de prendre part activement à la définition des objectifs, moyens et orientations de la société.

Cette participation suppose elle-même deux cadres préalables: un système d'information adéquat permettant aux citoyens de débattre les problèmes en connaissance de cause et, d'autre part, l'organisation structurée des citoyens en fonction de leurs intérêts et besoins.

Dans cette perspective de développement de la participation s'insère fortement le processus d'animation. Définie comme "une action volontaire en vue d'organiser tous les groupes d'intérêt et en vue de leur apprendre à discuter de leurs problèmes et de ceux de la société", l'animation devient un moyen privilégié de l'existence de la participation.

Cette participation souhaitable des différents groupes de la société permet à l'Etat de devenir un agent collectif de développement global qui, certes, fait appel à un appareil de spécialistes de tout ordre, mais qui, aussi, par un mécanisme permanent de consultation auprès des groupes de citoyens, peut prendre des décisions appuyées sur un consensus équilibré se dégageant de la dynamique participation des experts et conformes à la pluralité des intérêts et besoins individuels.

C'est un peu dans ce contexte que la question du loisir se situe comme phénomène social.

L'organisation des temps libres que les citoyens consacrent à des activités de toutes sortes devrait tenir compte d'un choix très clair à effectuer dans le sens d'un modèle de développement participationniste et démocratique.

Actuellement, le loisir comme moment social et comme configuration d'occupations précises se trouve soumis au modèle libéral de consommation dominant, puisqu'il est essentiellement un bien de consommation pour l'ensemble des citoyens.

Ceux-ci sont déjà orientés vers certains schémas de définition dominants que la classe des producteurs impose à la société et, plus timidement, vers d'autres schémas que la technocratie étatique propose aux citoyens.

Comme il faut prévoir que l'Etat aura un rôle croissant à jouer dans le domaine du loisir, on peut supposer que le champ du loisir, étant donné sa spécificité, peut être le lieu privilégié d'expérimentation d'un modèle participationniste, à ce stade-ci du développement social au Québec, modèle qui permettrait la réalisation d'innovations de toutes sortes.

Considérons les caractères spécifiques du champ du loisir:

- Sa dominante individuelle où le citoyen peut, dans ses moments libres, se dégager des contraintes sociales, s'épanouir dans les champs d'intérêts les plus divers;

- La pluralité des intérêts, manifestations et formes d'activités et d'expériences qu'elle recouvre;

- Son absence de systématisation complète de la part de la société, vu que, contrairement à l'éducation et au travail, le loisir n'est pas encore complètement structuré en sous-système par l'Etat;

- La souplesse de sa fonction intégrative, c'est-à-dire que, contrairement au sous-système éducatif, qui doit donner un minimum de connaissances standardisées communes pour tous les citoyens, le loisir n'a pas pour fonction essentielle d'intégrer les individus à des normes uniformisées pour tous.

L'Etat peut se permettre, dans ce champ, des expérimentations de participation et peut faire du loisir un champ d'application d'orientations novatrices, c'est-à-dire un domaine de création de nouvelles valeurs individuelles, un lieu où la consultation et la concertation maximales des groupes impliqués et des citoyens pourront s'exercer, un "moment social" où l'individu peut retotaliser ses différentes pratiques sociales en leur conférant une signification individualiste.

Nous pensons donc que le loisir peut devenir au Québec un sous-système social qui assurerait un leadership de développement culturel et pourrait, par là même, injecter aux autres sous-systèmes (travail-éducation), déjà fortement structurés, de nouvelles pistes pour la définition de projets collectifs de développement.

3.2- Le cadre spécifique de référence

De façon plus spécifique, les membres du Conseil québécois sont d'avis que l'éducation au loisir doit s'appuyer sur des orientations de base clairement identifiées et sur des objectifs généraux qui doivent guider ce processus.

Ils ont donc voulu compléter l'esquisse de ce cadre de référence en identifiant les orientations de base et les objectifs qui leur sont apparus nécessaires pour assurer l'amorce d'une action valable dans ce domaine.

3.2.1- Les orientations de base

A- Au plan individuel

- Favorise le développement et l'utilisation de toutes les ressources de l'individu (physiques, intellectuelles et affectives).

- Favorise le développement de ces ressources par des expériences ("experiencing") et des activités variées dans les domaines suivants:

  - intellectuel,
  - artistique,
  - social,
  - physique,
  - pratique.

- Les types d'expériences dans ces sphères peuvent être: l'observation, l'implication, l'appréciation, la création, la réalisation, la transformation, la collaboration, la compétition, l'identification, l'appartenance, l'expérience de joie et de plaisir.

- Favorise l'implication totale du citoyen par la possibilité offerte (ou prise) au citoyen de participer à l'ensemble du processus et à différentes étapes de réalisation de ces expériences ou activités, que cette participation se fasse individuellement ou en groupe:

  - identification des besoins,
  - identification des moyens et des ressources,
  - conception générale,
  - modalités de réalisation,
  - organisation,
  - exécution ou réalisation,
  - évaluation,
  - réorientation.

- Favorise le développement des aptitudes et habiletés requises pour cette implication et cette participation:

  - Sensibilisation à la place et au rôle du loisir dans sa vie,
  - Initiation à des medias techniques et à des modalités d'expériences ou activités,
  - Apprentissages spécifiques sur les composantes de l'activité,
  - Information sur les ressources existantes et sur la façon de les utiliser,
  - Développement de la capacité d'identifier ses ressources, besoins réels et valeurs,
  - Développement de la capacité d'agir individuellement ou collectivement,
  - Développement de la capacité de faire des choix et d'en accepter les conséquences en termes d'obligations et de contraintes,
  - Développement de la capacité de communiquer d'une façon satisfaisante pour soi et pour autrui,
  - Développement de la capacité d'identifier les satisfactions reliées aux expériences vécues et d'en jouir pleinement.

- Les moyens à privilégier devraient comprendre:

  - la consultation,
  - l'animation,
  - l'éducation,
  - la formation du personnel (rémunéré et bénévole),
  - la recherche,
  - l'expérimentation,
  - l'information et la diffusion.

B- Au plan collectif

Favoriser un développement optimal de la collectivité:

- dans le sens d'un développement culturel et social dont l'orientation est définie par les citoyens;
- dans le sens de l'insertion des individus dans des groupes significatifs;
- dans le sens d'une promotion culturelle et sociale des groupes défavorisés;
- ce développement doit nécessairement tenir compte des réalités sociologiques du Québec actuel (niveaux socio-économiques et occupationnels, groupes d'âges, sexe, institutions existantes, régions géographiques, etc.);
- ce développement doit permettre à l'individu et à la collectivité de relier le loisir aux réalités éducatives, familiales et professionnelles.

3.2.2- Les objectifs généraux

A- Les objectifs sociaux

- Assurer et favoriser le bien-être physique et culturel de la population; "assurer" à l'individu la possibilité de réaliser et de développer des formes de loisir actives, populaires et créatrices, et ce aux niveaux physique (sport et plein air) et culturel;
- Favoriser l'organisation des citoyens en groupes d'intérêt "loisir", afin d'assurer leur implication dans le développement individuel et collectif de leurs loisirs;
- Favoriser la participation active des groupes des citoyens intéressés aux loisirs à la détermination des orientations à donner à leurs projets de loisirs;

- Favoriser un équilibre entre formes de loisirs sportives et culturelles.

B- Les objectifs éducatifs

Un programme d'éducation au loisir doit assurer les conditions nécessaires à un meilleur état physique et culturel de la population, dans ses temps libres, en favorisant les points suivants:

- Acquisition des connaissances (les règles, les contenus, les valeurs) de différentes formes d'activités physiques et culturelles.

- Acquisition des connaissances relatives à l'environnement des activités et de leurs différentes composantes.

- Développer les connaissances concernant le rôle de l'activité physique et culturelle pour l'individu et la société.

- Comme la majorité de la population est peu encline à pratiquer soit des activités physiques soit des activités culturelles, l'éducation au loisir doit:

  - sensibiliser les individus à l'existence croissante du temps libre dégagé des obligations travail/famille,

  - sensibiliser les individus à la possibilité sans cesse croissante d'une utilisation rationnelle et maximale du temps libre,

  - assurer une situation d'apprentissage qui apporte aux individus les informations sur les formes d'activités physiques et culturelles de sa communauté, et permette de connaître les services offerts, les modes de fonctionnement des structures et des groupes.

- Assurer l'apprentissage des attitudes et comportements de participation individuelle et de groupe, de créativité, d'initiative, de liberté, de gratuité, dans les temps libres.

- Assurer l'apprentissage des valeurs actives telles que le contrôle de ses activités, l'ouverture au changement.

4. - LA SITUATION ACTUELLE DU LOISIR AU QUEBEC

Avant de formuler des hypothèses de solution et avant de transmettre au ministre responsable du Haut-Commissariat des recommandations précises en rapport avec l'éducation au loisir au Québec, les membres du Conseil québécois ont jugé important de faire le point sur la situation actuelle du vécu du loisir au Québec en 1976. On retrouve en annexe les travaux réalisés par un consultant sur cette question.

Il ressort des travaux réalisés que les études faites jusqu'à ce jour en rapport avec le vécu du loisir permettent de faire un constat sur la participation des Québécois à des activités de loisir. Il apparaît toutefois difficile de qualifier cette participation et de lui donner une signification, étant donné qu'aucune enquête québécoise ne fournit de réponses spécifiques sur cet aspect. On peut, tout au plus, esquisser les quelques éléments de réflexion suivants:

- Besoins physiologiques et facteur santé

  Plusieurs sports et activités physiques ou de plein air sont faits presque exclusivement pour assurer cette fonction (Carlos et Lapierre). Si l'on inclut la santé mentale, on peut inclure tous ces loisirs à différents degrés.

- Besoin de sécurité

  Pour les personnes que leur culture n'a pas préparées au changement, à la nouveauté et aux

essais avec risques d'erreurs, les loisirs et sports nouveaux sont inaccessibles, à moins qu'il y ait éducation et initiation; les ressources disponibles et l'information ne suffisent pas.

- Besoin d'affiliation et d'appartenance

L'enquête de Saint-Jean évalue la participation aux associations volontaires, mais on ne sait rien des besoins ni du pourquoi des clubs et associations, des activités en groupe, de l'importance et de l'impact du groupe de référence ou des différents groupes de loisir. Quelle est l'importance de pouvoir dire qu'on est membre de... qu'on fait partie de...? La formulation "milieu et ambiance" peut aussi se situer dans cette veine.

- Besoin d'actualisation

Qu'en est-il de l'expression en loisir, de l'actualisation du besoin de connaître (sauf dans les intérêts culturels et artistiques ou les loisirs scientifiques et techniques), du besoin de créer (combien de loisirs sont répétitifs, normatifs ou impressifs)?

- Statut, prestige et pouvoir

Quelle est la place de ce facteur dans la motivation du bénévolat québécois?

- Risque, défi et compétition

Jusqu'à quel point les sports de compétition permettent-ils une réalisation de soi, une liberté et une détente?

- Intérêts

Les intérêts réels des Québécois sont-ils évalués ou "conditionnés"? Quel degré d'information et quelle expérimentation doit-on avoir pour dire qu'une expérience de loisir ne comporte aucun intérêt?

Connaît-on la signification du vécu du loisir d'au moins un groupe de Québécois? Quelles sont les attitudes des Québécois face au loisir? Plusieurs de ces éléments sont à connaître pour faire l'éducation à un vécu de loisir qualitatif.

On peut, tout au plus, faire la même chose pour la dimension qualitative des pratiques de loisir, afin de préciser les objets et les approches qualitatives possibles, de même que dans le but de donner un exemple des résultats qu'on pourrait obtenir. Les points suivants ont été tirés d'enquêtes locales ou sectorielles déjà existantes.

- Réalisation et besoins

  On remarque une très grande distance entre les intérêts et les besoins, et leur réalisation. Laplante a dégagé ce point dans les enquêtes de Saint-Jean et de Jacques-Cartier pour les intérêts sportifs et physiques. Il le manifeste également pour les intérêts artistiques, intellectuels, sociaux et pratiques. On remarque un écart non seulement pour ceux qui ne participent pas, mais aussi pour ceux qui participent, quant au choix de leurs activités.

- Attitudes vis-à-vis du loisir

  Si l'on se réfère aux deux mêmes enquêtes, le temps libre est valorisé mais avec réserves: c'est souvent du temps perdu (Saint-Jean: 41%; Jacques-Cartier: 16%). Pour 47%, l'augmentation du temps libéré favorise la délinquance. Quant à la dimension liberté, l'homme normal peut organiser son loisir lui-même (Saint-Jean: 55%, Jacques-Cartier: 38%).

- Fonction du loisir

  Repos et détente: 90%

  Evasion: la plupart des gens utilisent leurs loisirs pour oublier leurs problèmes (Saint-Jean: 80%, Jacques-Cartier: 88%).

Formation: s'exprimer, s'instruire et se cultiver, etc.

- Valeurs de loisir

Dans une étude faite en 1973 auprès des étudiants de niveaux collégial et universitaire du Québec, Gaétan Ouellet regroupe par analyse factorielle les trente-quatre items validés de son questionnaire en cinq facteurs ou dimensions:

a) le pouvoir et le prestige;

b) la réalisation de soi;

c) l'ambiance (compagnie de personnes agréables, détente, milieu physique plaisant et variété des activités);

d) défi et participation (défi et risque, compétition, activité physique, émotions fortes, etc.);

e) individualisme (autonomie, satisfaction des intérêts personnels et besoins de solitude).

- Signification des activités de loisir et motivations

En milieu institutionnel (APTLQ), on offre du loisir (par ordre décroissant) pour occuper la clientèle, conserver ses facultés et favoriser l'esprit communautaire, le changement d'atmophère et l'épanouissement.

- Influence du loisir sur l'ensemble de la vie

Le loisir influence d'abord la communication et ensuite la valorisation, le changement d'atmosphère et l'épanouissement (APTLQ, ibid.).

- Loisir et autres univers sociaux

Ouellet a démontré que des liens significatifs existaient entre les valeurs de travail et les valeurs de loisir.

Hoche, Rondeau et Lesage, dans une étude sur la hiérarchie des valeurs des travailleurs du

> Québec, ont trouvé, sur une possibilité de neuf valeurs, que le loisir venait en troisième. Pour les cinq valeurs les plus importantes, l'ordre hiérarchique est le suivant:
>
> a) le travail (28.8%);
>
> b) la famille (18.7%);
>
> c) le loisir (14.4%);
>
> d) la réussite (10.6%);
>
> e) la santé (9.8%).
>
> En essayant d'établir l'importance de la condition physique selon l'opinion des Québécois, Carlos et Lapierre concluent que la moitié des Québécois mettent la famille, la condition physique et le travail sur un pied d'égalité. 28% valorisent surtout la famille, 19% surtout la condition physique et 10% surtout le travail.

Face à cette situation, les membres du Conseil québécois sont d'avis qu'il est difficile, à partir du vécu du loisir actuel des Québécois, de bâtir des programmes types d'éducation au loisir qui respecteraient le cadre de référence établi au chapitre 3 du présent document. Il apparaît que des étapes préalables essentielles doivent être franchies avant cette étape. Il apparaît également qu'une priorité doit être accordée à la cueillette et au traitement des données nécessaires à l'amorce d'un processus d'éducation au loisir au Québec et spécifiques d'un développement du loisir qui tienne compte des besoins des citoyens et qui porte une signification pour les individus et pour la collectivité québécoise impliqués dans des pratiques de loisir.

5. - QUELQUES HYPOTHESES INTERESSANTES

En partant du principe que l'éducation au loisir est actuellement une préoccupation des principaux organismes et des principales institutions qui ont pour mandat d'assurer le bien-être des individus et de la collectivité québécoise, il apparaît possible d'esquisser quelques éléments de solution pouvant répondre aux exigences de ce processus.

Dans cette perspective, des actions pourraient être amorcées dès maintenant en fonction des quatre schémas suivants:

A- Identification et évaluation des expériences actuelles

Comme nous l'avons mentionné antérieurement, des expériences isolées se vivent actuellement dans le domaine par divers types d'intervenants. Le ministère de l'Education, le Haut-Commissariat et le ministère des Communications supportent des programmes qui veulent permettre aux individus et aux différentes clientèles de s'initier à différentes formes d'activités de loisir. Ces mêmes ministères diffusent également de l'information qui permet à la population de se renseigner sur les services offerts et sur les possibilités de participer aux différents types d'activités.

Il en est de même des municipalités, des

commissions scolaires et des organismes privés qui, dans le cadre de leurs programmes réguliers et de programmes spéciaux, offrent des opportunités à différents types de clientèles de s'adonner à la pratique de certaines activités et d'acquérir des connaissances permettant aux individus de mieux profiter de leur temps de loisir. Le recensement de ces expériences et l'évaluation qui pourrait en être faite permettrait à ces organismes, de même qu'aux usagers, de fournir des données qui faciliteraient les réajustements à des besoins précis dans ce domaine. Cette opération aurait pour autre avantage de susciter la concertation entre les divers intervenants et d'éviter certains dédoublements.

De la même façon, cela permettrait l'amélioration de la qualité des programmes offerts, tout en facilitant l'amorce d'une action commune et plus structurée en rapport avec cette question.

B- Mise en marche d'une campagne de sensibilisation et d'initiation

Avec le support du gouvernement du Québec et en utilisant tous les réseaux disponibles, il apparaît possible d'amorcer une campagne de sensibilisation et d'initiation qui aurait comme objectif principal la participation du citoyen au loisir. Cette campagne pourrait être axée sur la prise de conscience du citoyen face au loisir, sur les différentes formes de loisir qui

peuvent être pratiquées et sur les ressources disponibles dans ce domaine.

Cette campagne serait également supportée par l'intervention des divers agents qui, à leur façon, pourraient faciliter au citoyen la possibilité de vivre des expériences dans ce domaine.

L'ensemble des ressources matérielles du réseau scolaire (laboratoires, ateliers, bibliothèques, gymnases, auditoriums, etc.) pourrait, dans le cadre de cette campagne, être mis à la disposition de la population pour qu'elle puisse connaître l'importance de ces ressources et prendre conscience des grandes possibilités qui s'offrent à elle dans son milieu. Cette façon de procéder pourrait, dans une certaine mesure, contribuer à la démystification de l'école.

Cette campagne intensive recevrait ainsi le support de manifestations d'envergure dans les différentes régions du Québec, manifestations qui tiendraient compte des différentes clientèles, des divers modes d'expression et des caractéristiques culturelles du Québec.

C- <u>Mise sur pied d'un groupe de travail multidisciplinaire pour établir un cadre de référence de l'éducation au loisir au Québec</u>

Cette hypothèse de travail voudrait permettre à des spécialistes de préciser les orientations de base et les objectifs généraux à poursuivre dans ce domaine, pour assurer la prise

en charge par le citoyen de son loisir. Cette opération devrait, il va de soi, permettre à tous les organismes et à tous les groupes concernés de se faire entendre et d'identifier leurs principales préoccupations en rapport avec cette question. Elle aurait pour avantage de fournir un cadre de référence à partir duquel on susciterait des interventions, afin d'assurer la réalisation des objectifs poursuivis.

D- Semences de projets de recherche dans ce domaine

Cette hypothèse aurait pour avantage de permettre, dans un premier temps, la cueillette de certaines données de base dans différentes communautés et de bâtir, par la suite, des programmes qui répondent aux caractéristiques de différentes clientèles dans différents milieux. On retrouve en annexe une proposition de recherche-action qui explicite l'objet, le contenu et les modalités de réalisation d'une telle opération.

D'autres hypothèses valent aussi d'être envisagées, mais il importe, à cause de l'ampleur de cette question, de limiter, dans un premier temps, les interventions aux aspects qui peuvent déboucher le plus rapidement possible sur des actions concrètes en fonction du citoyen.

6. - L'HYPOTHESE PRIVILEGIEE PAR LE CONSEIL QUEBECOIS

Une situation idéale permet de supposer que l'individu qui jouit du loisir peut se définir comme un individu actualisé et en bonne santé mentale et physique. Le loisir doit donc être une activité qui apporte à l'individu des sentiments de bien-être et de satisfaction de soi. Cette activité, pour apporter ces sentiments, doit comporter des éléments de variété et de nouveauté, de créativité, d'expression de soi, de liberté et d'autonomie, d'implication personnelle, de climat de détente et un sens de valeur pour l'individu dans cette perspective.

L'individu, pour sa part, doit être capable d'identifier ses besoins, ses valeurs et ses intérêts; avoir une attitude positive face à lui-même, à sa valeur et à ses ressources; satisfaire ses besoins et réaliser ses ambitions à l'aide des ressources disponibles; résister aux pressions et aux conditionnements ne correspondant pas à ses valeurs; être libéré de conflits internes de façon à pouvoir vraiment obtenir les satisfactions recherchées.

Le milieu extérieur doit, pour sa part, fournir à l'individu les ressources matérielles physiques et humaines qui lui sont nécessaires pour se réaliser: équipements, aménagements, transports, sites naturels, accessibilité,

milieu de vie adéquat. Ces facteurs sont autant d'éléments matériels nécessaires à l'actualisation.

Les ressources humaines doivent être constituées de personnes respectueuses des besoins et des valeurs des individus, ainsi que des ressources et des limites de chacun. Ces personnes vont promouvoir le développement des individus en jouant des rôles d'organisateur et d'administrateur, d'animateur et d'informateur, de professeur et de facilitateur.

Compte tenu des observations formulées antérieurement, il apparaît nécessaire d'effectuer certaines recherches préliminaires indispensables à la conception et à l'implantation de programmes types d'éducation au loisir au Québec.

Dans le cadre de cet objectif de développement, l'ensemble des recherches devrait s'insérer dans la perspective générale de recherche-action, c'est-à-dire dans le sens d'une contribution spécifique à l'action.

A l'intérieur de ce cadre de recherche-action, la forme principale des recherches devrait être la recherche de guidage visant à clarifier et à concrétiser les objectifs de l'éducation au loisir et à guider le processus d'élaboration d'une action orientée vers des objectifs.

LIEUX DE LA RECHERCHE

Dans un premier temps, ces recherches s'effectueraient dans cinq communautés particulières définies comme suit:

1.	milieu urbain:	Montréal: quartier défavorisé, moyen et favorisé
2.	milieu banlieue urbain:	Ex: Saint-Jean, Joliette, Saint-Jérôme
3.	milieu province urbain:	Ex: Jonquière, Rouyn, Rimouski
4.	milieu province rural:	petites municipalités agricoles relativement homogènes en termes de développement

D'autres critères peuvent inspirer les choix des communautés, tels la disponibilité des sources et des ressources, l'ouverture du milieu, etc.

BUTS DE LA RECHERCHE

Collecte de données et analyse

Le premier but d'un programme de recherche serait d'aller chercher les données nécessaires à l'analyse des faits et des facteurs indicatifs de la réalité du loisir dans chaque type de communauté. Cela implique trois objets de recherche principaux:

a) la population;

b) les structures et les ressources existantes;

c) les intervenants du milieu.

Le second but de la recherche serait de sensibiliser les membres de ces communautés aux dimensions du loisir. On pourrait parler ici d'objectif de formation qui découlerait d'une action de recherche dans le milieu, et d'effets pédagogiques qu'aurait la réalisation des projets de recherche dans chacun des milieux.

Ces projets, en effet, feront automatiquement appel à la collaboration des différents agents du milieu de la communauté et des citoyens impliqués par ce type de projet. En résumé, il s'agit d'utiliser la communauté non seulement comme objet de recherche, mais comme ressource pour la recherche. De cette façon, l'intervention-recherche aura le plus de chances de dégager les véritables besoins du milieu et, par là même, de guider le plus efficacement possible l'élaboration de programmes d'éducation respectant les différentes facettes de la réalité locale.

Cet objectif de formation suppose également que les résultats des recherches soient réintroduits dans le milieu par le biais de rencontres et de discussions avec les personnes impliquées dans l'opération (rétroaction).

Les projets de recherche ont également un troisième

objectif, à savoir la possibilité d'effectuer certaines expérimentations à partir des résultats obtenus par l'intervention-recherche dans le milieu. Ces expérimentations auraient ainsi un caractère restreint et pourraient s'organiser de façon à être évaluées constamment à toutes les phases de réalisation.

TYPES DE RECHERCHE

Le terme recherche recouvre plusieurs sens: on pense à enquête sous forme de sondage, enquête par questionnaire, monographies qualitatives, inventaires, études d'évaluation, études d'organisations, études théoriques, synthèses de travaux déjà existants, analyses de contenu et enquêtes par entrevue. Nous croyons qu'un programme de recherche devra comporter plusieurs types de recherche, selon les objectifs à atteindre.

Tel que mentionné antérieurement, il s'agit essentiellement de réaliser une recherche-action dans les différentes communautés identifiées. La dimension Action revêt une importance prioritaire et elle devra être présente dans tous les projets et à toutes les étapes de l'opération.

Sans expliciter pour chacun des thèmes de recherche cette dimension, il apparaît primordial de bien préciser dès le départ les principales modalités devant permettre l'atteinte des objectifs poursuivis.

Parmi celles-ci, on note:

- Nécessité de sensibiliser et d'informer pleinement dès le départ la population et les divers intervenants du milieu sur l'esprit, les objectifs, les étapes et les modalités de réalisation de la recherche-action.

- Nécessité de transmettre à la population et aux divers intervenants du milieu les résultats des données recueillies à chacune des phases de l'opération et de discuter et d'analyser, avec les diverses clientèles et les divers intervenants, ces résultats pour que ces différents groupes puissent s'associer pleinement à la recherche et en suivre le cheminement.

- Nécessité d'évaluer avec les différentes clientèles et les divers intervenants chacune des phases de la recherche et de préparer avec ces différents groupes les étapes subséquentes en tenant compte obligatoirement des préoccupations, des commentaires et des observations de ces personnes et en adaptant les modalités de réalisation des diverses étapes aux exigences des résultats de cette évaluation.

- Nécessité de permettre au milieu d'identifier les problèmes qu'ils vivent, les solutions qui pourraient être apportées à ces

problèmes. De la même façon, le milieu devrait identifier les expériences qui pourraient être tentées avec les ressources locales et devrait être associé très étroitement à la réalisation et à l'évaluation de ces expériences.

En un mot, la recherche-action pourrait permettre de recueillir un certain nombre de données, mais elle devrait surtout permettre à l'ensemble de la communauté de prendre conscience du phénomène loisir, des possibilités de choix qui s'offrent à la population dans ce domaine et des moyens à prendre pour vivre pleinement le loisir.

PROJETS DE RECHERCHE

Voici, à titre de suggestions, certains thèmes de projets à effectuer.

6.1- Clientèle

6.1.1- Profil socio-économique de la population

Par ce projet, il s'agirait de connaître les caractéristiques socio-économiques de la population de chaque communauté (données sur la répartition de la main-d'oeuvre par secteur économique, sexe, âge, scolarité, revenus, etc.).

Cette étude pourrait se faire en utilisant des travaux déjà faits et en utilisant des sources secondaires publiques (recensement).

6.1.2- Profil psycho-sociologique de la population

Cette étude viserait à explorer les situations vécues par la population. Il s'agirait d'obtenir des données sur ce qui apparaît aux yeux des informateurs comme important dans leur vie, au plan de leurs rapports au travail, à la famille, à la consommation et à la société en général, ainsi qu'au loisir.

Cette étude impliquerait donc une mesure des intérêts, des besoins et des aspirations, ainsi que des "patterns" de comportement relatifs aux champs d'intérêts. Il s'agit, en fait, de connaître la vie quotidienne et les schémas de référence de la population.

Cette étude exploratoire vise à dégager la place que le loisir occupe dans la vie de nos informateurs, ainsi que les sens et la signification qu'ils lui confèrent et, pour cela, il est nécessaire de resituer le loisir dans un champ plus global d'étude.

Idéalement, il s'agirait d'une étude psycho-sociologique avec questionnaire structuré administré à un échantillon stratifié de population, en tenant compte des variables indépendantes, telles le sexe, l'âge, l'occupation, le revenu, etc. Elle aurait donc un caractère plus formel et plus rigoureux, qui permettrait d'avoir un "portrait de base" social permettant d'autres types de recherches.

6.1.3- Etudes particulières de sous-échantillon par rapport au loisir

Suite à cette enquête exploratoire de base, il faudrait approfondir les dimensions du loisir en effectuant des entrevues individuelles et de groupe avec un certain nombre d'informateurs. Cette étude serait essentiellement qualitative et donc moins soumise à la méthodologie formelle et systématique qui s'impose aux enquêtes quantitatives. Par exemple, elle pourrait donner lieu à des confrontations, à des discussions libres, à

des entrevues non directives avec des personnes qui ne seraient pas obligatoirement, contrairement à l'étude précédente, représentatives de la population en termes strictement scientifiques. Elles permettraient de compléter le survol effectué dans l'enquête par questionnaire.

Elle pourrait se faire avec des personnes qui auraient manifesté soit une volonté de participation, soit un certain dynamisme quant à leurs pratiques de loisir ou, au contraire, un manque d'intérêt à des activités organisées. Ces entrevues permettraient donc de mieux approfondir les raisons et les motivations de tels comportements.

6.2- Les structures et les ressources existantes

6.2.1- Inventaire des ressources et des structures existantes

Afin de connaître les services offerts par la communauté aux citoyens, il faudrait, si cela n'est pas déjà fait, effectuer le recensement des ressources en loisir (locaux, équipements, personnel, etc.). On pourrait compléter par l'inventaire des ressources et des structures présentes dans la communauté mais non affectées comme telles directement au loisir, cela afin de bien connaître ce qui pourrait, potentiellement, être utilisé pour fins de loisir (Ex: CLSC, écoles, polyvalentes, paroisses, groupes de pression, etc.).

Cette étude pourrait se faire en collaboration avec les agents du milieu habilités de par leurs fonctions à recueillir ce genre de données (agents de développement, animateurs, services municipaux, paroisses, etc.).

6.2.2- Etude de l'utilisation des ressources et des fréquences d'utilisation par la population

Il s'agit de repérer les taux d'utilisation des différents services offerts à la population, le rythme d'utilisation, les caractéristiques individuelles ou collectives, etc.

6.2.3- Etude de la participation et de la concertation

Il s'agit d'évaluer les expériences de participation et de concertation qui se font dans la communauté, par rapport au loisir, du fonctionnement de ces structures, de l'utilisation qu'elles suscitent, de la satisfaction qu'elles engendrent et, enfin, des résultats qu'elles génèrent dans le développement de la communauté. (Ex: Est-ce que certains protocoles d'entente, s'il y en a entre des organismes, ont donné quelque chose? Est-ce que les membres d'organismes de loisir participent aux assemblées annuelles? Est-ce que les organismes de consultation mis à la disposition de la population sont utilisés? Est-ce que les conseils de comté, dans les milieux ruraux, peuvent être un lieu de concertation?)

Cette étude se ferait par entrevue des différents "acteurs" de ces expériences, ainsi que par l'étude du contenu de documents portant sur ces expériences.

Cette étude, dans la mesure où le comité a accepté des objectifs de participation et de concertation, nous semble très importante dans une telle perspective de développement. Elle a, de plus, l'avantage de se situer dans la dynamique du milieu et de susciter un débat intéressant sur un modèle participationniste, ses limites et ses contraintes.

6.3- Les intervenants du milieu

6.3.1- Etude sur la conception du loisir des intervenants du milieu

Il s'agirait ici d'effectuer les entrevues avec les principaux agents d'intervention de la communauté, tant chez ceux qui sont impliqués quotidiennement par leur travail dans la question du loisir que chez ceux qui exercent une action indirecte sur la question, tels le personnel des écoles, des groupes de pression, des services municipaux, les notables, les curés, etc.

Cette étude aurait pour but de connaître les schémas de référence de ces différentes personnes quant au loisir.

6.4- Evaluation de la recherche-action

Il devient nécessaire de prévoir, dans le cadre de la réalisation de ce plan de recherche-action, une évaluation de l'impact de l'opération dans le milieu, tant au niveau des résultats qu'au niveau plus large des effets de sensibilisation qu'elle aura entraînés dans le milieu et des modalités de fonctionnement qu'elle aura utilisées.

Cette évaluation devient importante dans la mesure où elle pourra servir de guide à certaines expérimentations pilotes qui seront réalisées dans la communauté.

Modalités de fonctionnement

Il faut prévoir un coordonnateur général de la recherche chapeautant les coordonnateurs locaux (un par communauté). Les coordonnateurs locaux travailleront en étroite collaboration avec les intervenants du milieu, en termes de concertation, d'insertion dans le milieu, ainsi qu'en termes de personnel, puisque certains agents du milieu pourraient être utilisés comme ressources à la recherche (pour les inventaires, etc.). Le coordonnateur local pourrait constituer un comité de recherche avec certains intervenants du milieu, des citoyens intéressés par la question et aussi du personnel de recherche provenant du milieu.

Le coordonnateur général pourra être un agent de liaison et une personne ressource pour les coordonnateurs locaux et pourra voir à régler les problèmes administratifs.

Les coordonnateurs locaux et le coordonnateur général pourraient, ensemble, voir à l'élaboration des instruments de mesure pour assurer l'homogénéité de la cueillette et pour humaniser les dimensions des différentes recherches, ainsi que pour tenir compte des différentes particularités de chaque communauté.

Des rencontres régulières pourront être tenues entre les coordonnateurs locaux et le coordonnateur général, afin d'assurer un constant échange d'information et d'apporter les modifications requises.

RECOMMANDATIONS

CONSIDERANT le stade de développement de la société québécoise actuelle;

CONSIDERANT le temps libéré dont les citoyens jouissent actuellement;

CONSIDERANT les difficultés qu'ont les citoyens à utiliser de façon qualitative leur temps libéré;

CONSIDERANT les ressources investies par les divers paliers de gouvernement dans le domaine du loisir au Québec;

CONSIDERANT l'état des recherches sur les dimensions qualitatives et sur la prise en charge par le citoyen de son loisir,

LES MEMBRES DU CONSEIL QUEBECOIS RECOMMANDENT que le ministre responsable du Haut-Commissariat fasse le nécessaire pour:

1) qu'une attention particulière soit apportée à l'éducation au loisir au Québec, et ce en fonction d'une prise en charge par le citoyen de son loisir;

2) que le projet de recherche-action, tel que proposé dans le présent document, se réalise dans les meilleurs délais, et ce de façon prioritaire;

3) qu'une attention particulière soit apportée aux résultats de cette recherche-action, dans le but de préparer des programmes types d'éducation au loisir dans les différentes communautés du Québec.

ANNEXES: LES TRAVAUX DES EXPERTS

- Loisir et stratification sociale

Le Québec comme société post-industrielle, demeure une société stratifiée i.e. formée d'une hiérarchie de classes sociales plus ou moins ouverte.

Cette structure hiérarchique de classes influence nettement la pratique culturelle et physique des individus.

Dans les classes favorisées i.e. pour les individus qui jouissent d'un degré de scolarisation, d'un statut professionnel et de revenus élevés, le travail est généralement créateur et il implique un contrôle sur les différentes opérations de travail. Au niveau plus large, le rapport à la famille n'est pas exclusif: dans ces milieux le groupe primaire est enrichi d'un réseau secondaire (amis, collègues, associations volontaires) qui leur permet de s'insérer dans la société. En outre, c'est dans les classes favorisées que l'on retrouve le plus de participation aux activités individuelles, sociales, culturelles et politiques ainsi qu'aux activités de loisir.

En général, les individus des classes supérieures s'organisent pour déterminer leurs besoins, réaliser leurs activités et enfin ils bénéficient d'organismes qui les représentent en vue de défendre leurs intérêts.

Ce sont eux qui ont accès le plus aux ressources et aux structures qui peuvent leur offrir les biens et services nécessaires à leur développement personnel et social.

Ils participent généralement de façon sélective et variée à toutes les activités de loisir disponibles.

Par contre, les catégories sociales inférieures (ouvriers et petits cols blancs) jouissant de conditions défavorisées au niveau de travail, de l'éducation et du revenu, ne participent pas au niveau individuel et collectif. Leurs pratiques de loisir se caractérisent par une consommation massive et passive de certaines activités limitées (la télévision, les jeux de société, et tournées vers la famille en bonne partie.

Dans les milieux défavorisés, la famille réduite ou élargie à la parenté constitue un lieu privilégié de fréquentations et d'activités presque exclusif.

Ils participent peu, également, à la vie politique et à la vie culturelle vu leur état de dépendance chronique vis-à-vis des institutions et des structures en place.

Enfin, ils sont peu organisés, peu conscients de leurs intérêts et peu informés.

Bref, selon Touraine, on assiste à une stratification des pratiques de loisir corrélative à la hiérarchie de l'éducation, du travail et des revenus, donc en fonction des classes sociales.

- Loisir et commercialisation

C'est le secteur privé, qui au Québec en 1976, détermine en bonne partie l'offre de biens et services à la population et ce, également au niveau du loisir.

Cette commercialisation du loisir se retrouve entre les mains d'intérêts privés qui orientent l'utilisation des temps libres de la majorité de la population: spectacles sportifs et/ou culturels, télévision, cinéma, plages, tourisme, etc..., en fonction de modèles particulièrement axés sur la consommation la plus rentable.

Le secteur public, s'il est présent directement ou indirectement est plus restreint: il fournit des parcs, des espaces verts, des infrastructures, des équipements et des ressources humaines peu nombreuses et peu articulées globalement dans des politiques coordonnées par rapport à l'emprise des intérêts commerciaux sur l'offre d'activités de loisir.

L'Etat intervient cependant massivement dans les secteurs éducation et santé, plus timidement dans la sécurité judiciaire et le logement.

La majorité des citoyens sont confrontés quotiennement à une offre anarchique. Ils doivent

généralement effectuer des choix dans l'ensemble des services qui leur sont offerts. Le manque d'information, de sensibilisation et de sens critique qui caractérisent la majorité des citoyens, les conduit généralement à des choix qui correspondent peu souvent à leurs potentialités de développement, de participation et de création. Il s'ensuit une certaine acceptation des modèles dominants qui leurs sont soumis d'une part ou une indifférence généralisée qui se résout dans une consommation anarchique peu axée sur la qualité.

2.3- Les objectifs généraux de l'éducation au loisir

Dans ce contexte de déterminants sociaux que nous avons rappelé succintement et qui est marqué au sceau:

- de l'absence de participation presque généralisée de la majorité des citoyens soit à des activités ou formes de loisirs actives et créatives soit à la détermination des orientations de leurs loisirs,
- de la passivité dominante qui caractérisent les formes d'existence du loisir,
- de la réalisation de formes de loisirs déterminées par des fins consommatoires axées principalement sur la rentabilité de producteurs privés et non sur la qualité optimale,
- le manque d'information et de sensibilisation au loisir qui caractérise les citoyens;

nous croyons qu'un programme d'éducation au loisir doit avoir comme:

- Objectifs sociaux:

1° Assurer et favoriser le bien-être physique et

culturel des citoyens:

-"Assurer" aux citoyens de la possibilité de s'initier, de réaliser et de développer des formes de loisir, actives, populaires et créatrices et ce, au niveau physique (culturel et social);

2° Favoriser l'organisation des citoyens en groupes d'intérêts loisir afin d'assurer leur implication dans leur développement individuel et dans le développement collectif de leur communauté;

3° Favoriser la participation active des groupes des citoyens intéressés aux loisirs, à la détermination des orientations, à donner à leurs projets de loisirs;

4° Favoriser un équilibre entre formes de loisirs sportives et culturelles.

Doit donc assurer le développement optimal de la qualité de l'état physique et de l'état culturel des citoyens dans leurs temps libres.

- Objectifs éducatifs

Un programme d'éducation au loisir doit assurer les conditions nécessaires à la qualité de l'état physique et culturel des citoyens, dans leurs temps libres en favorisant:

1°- Acquisition des connaissances (i.e. les règles les contenus, valeurs) de différentes formes, activités et expériences physiques et culturelles.

2°- Acquisition des connaissances relatives à l'environnement des formes, activités et expériences et de leurs différentes composantes.

3°- Développer les connaissances concernant le rôle de l'expérience physique et culturelle pour

l'individu et la société

SPORT	PLEIN AIR	SOCIO-CULTUREL
- activité physique (sport) amène meilleure santé	- intégration à l'environnement	- intégration aux valeurs artistiques
- amène délassement et détente constructive	- connaissance de la nature	- développement de la sensibilité
	- observation et appréciation	- contribution à la création de valeurs
		- curiosité intellectuelle

4° - Comme la majorité de la population est peu encline à pratiquer soit des activités physiques, soit des activité culturelles, l'éducation au loisir doit:

-- sensibiliser les citoyens à l'existence croissante du temps libre dégagé des obligations travail/famille

-- sensibiliser les citoyens à la possibilité sans cesse croissante d'une utilisation rationnelle et maximale du temps libre

-- doit assurer une situation d'apprentissage qui apporte aux citoyens les informations sur les formes, activités physiques et culturelles de leur communauté et qui permet de connaître les services offerts, et leurs modes de fonctionnement, les structures et les groupes, qui leur sont offerts dans leur collectivité.

5° - Assurer l'apprentissage des attitudes et comportements de participation individuelle et de groupe, de créativité, d'initiative, de liberté, de gratuité dans les temps libres.

6° - Assurer l'apprentissage des valeurs actives telles que le contrôle de ses activités, l'ouverture au changement, la prise de décisions, donc assurer la formation à la prise en charge et à l'auto-détermination.

Annexe B: Les documents factuels

1 - PARE, Jean-Louis, Le vécu du loisir au Québec, décembre 1975.

2 - PARE, Jean-Louis, Situation actuelle du loisir pour le citoyen québécois, février 1976.

3 - PARE, Jean-Louis, Le vécu du québécois en loisir, Constats et Analyse critique, mars 1976.

LE VECU DU LOISIR AU QUEBEC

Document préparé pour le
compte du Conseil québécois

DECEMBRE 1975

Jean-Louis Paré, psycho-sociologue

1. - LE PROJET

L'objet de cette recherche porte sur la description du citoyen québécois dans son vécu de loisir.

Elle veut réaliser l'objectif 2.1 du document "l'éducation au loisir" (10-02- 30-09-75) et la méthodologie suggérée se retrouve au paragraphe 3.1 du même document. Elle utilisera prioritairement les recherches et études existantes. Elle pourra être complétée de consultations individuelles ou de groupe et, s'il y a lieu, de mini-recherches.

2. - GRILLE D'ANALYSE DU CONTENU DES ENQUETES

"IDENTIFICATION"

1. - Sujet:

Le citoyen québécois en situation de loisir avec attention particulière aux dimensions pertinentes à:

- l'éducation
- la prise en charge

2. - Est donc exclu: ce qui a trait à:

- Organismes
- Equipements, espace, immobilisation
- Programmation
- Le travailleur en loisir

3. - Dimensions: pour l'analyse du contenu

- Temps de loisir (conscient)
- Activités
- Signification
- Attitudes

- Valeurs
- Environnement: - social et culturel
  - loisir valorisé
- Consultation et participation (vécu par le citoyen)
- Bénévolat en loisir
- Expériences de prise en charge
- Eléments sur croissance personnelle
- " " liberté - libération
- " " expression et créativité
- " " travail et loisir

4. - Quelques antinomies: à élucider dans le vécu

- Activité - orientée	- libre
- Effort	- plaisir
- Spontanéité	- normes sociales
- "Consommation"	- ? (participation)
- Intégration	- marginalisation ou retrait ponctuel

3. - LES SOURCES

Une sélection d'enquêtes et de recherches fut faite à partir de bibliographies existantes et de documents en bibliothèque bien sûr; mais ont été considérés aussi les documents produits par le milieu du loisir au Québec et qui ne sont pas déposés en bibliothèque, des textes fournis par des personnes ayant un poste de pointe ou oeuvrant depuis longtemps en loisir au Québec.

SITUATION ACTUELLE DU LOISIR POUR LE CITOYEN QUEBECOIS

Document préparé pour le
compte du Conseil québécois

Février 1976

Jean-Louis Paré,
Psycho-Sociologue

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

Tableau 1

Tableau 2

Tableau 3

PREMIERE PARTIE: APPROCHE GLOBALE

1. - Données socio-démographiques

1.1 Population
1.2 Age et sexe

2. - Variables

2.1 Temps libéré
2.2 Matériel possédé et dépense (en loisir)
2.3 Activités de loisir "pratiquée" par le citoyen québécois
2.4 Regroupements d'activités
2.5 Fréquence ou durée de participation

DEUXIEME PARTIE: APPROCHE SPECIFIQUE

1. - Les citoyens des centres d'accueil (personne âgée)

2. - Les groupes d'âges

2.1 Activités payantes
2.2 Activités gratuites
2.3 Activités sportives
2.4 Activités diverses

3. - Les différences selon les sexes

4. - Les différences selon le revenu et l'éducation et le statut occupationnel (classes sociales)

5. - Les différences selon les régions du Québec et les tailles des localités

6. - Le loisir de les media d'information

TABLE DES MATIERES (suite)

6.1 Les média électroniques et écrits
6.2 Journaux
6.3 Revues
6.4 Loisir-Plus
6.5 Cotes d'écoute

TABLEAU 1: PRINCIPAUX FACTEURS PERTINENTS DE LA SITUATION DU LOISIR AU QUEBEC (1)

TABLEAU 2: LOISIR(S) ET ENVIRONNEMENT SOCIAL (Point d'impact)

- [illegible] de parents et amis (comme activité prioritaire)
- Soirées, "parties" et similia
- Fêtes et festivals
- Spectacles, récitals, "shows"
- Rassemblements et similia
- [illegible]
- [illegible], organismes, comités
- Dans certains cas, structures de fonctionnement de certains organismes de loisirs: comités, commissions, conseils d'administration etc.
- Organismes de loisir opérant en équipes ou groupes: clubs littéraires, chorales, troupe scouts, troupe de théâtre.
- Sports d'équipe et activités physiques en petits groupes
- Voyages groupés et voyages organisés
- Échanges interprovinciaux ou intercontinentaux
- [illegible] et développement social communautaire

TABLEAU [illegible]: [illegible] DES [illegible] PERTINENTES A UN ENVIRONNEMENT [illegible]

- [illegible] ([illegible] ou [illegible])
- [illegible] centres [illegible] affaires
- [illegible] (bicyclette)
- [illegible] de jardinage
- [illegible]
- [illegible], lacs
- [illegible]
- [illegible] et culturels, [illegible] et similia [illegible] divers
- [illegible] et théâtres
- [illegible] de baseball, football et similia
- [illegible] et similia
- [illegible]
- Terrains de jeux
- Terrains de jeux d'aventure

TABLEAU 5: LOISIR(S) ET ENVIRONNEMENT NATUREL (points d'impact)

- Parcs nationaux, provinciaux et municipaux
- Espaces verts et aménagements de repos
- Campings
- Lacs et rivières; terrains de nature sauvage (wilderness)
- Camps et colonies de vacances
- Camps de sciences naturelles
- Bases de plein air
- Sentiers écologiques et centres d'interprétation
- Jardins zoologiques et similia,
  Sanctuaires d'oiseaux, réserves écologiques
- Routes et sites panoramiques
- Tourisme "de paysages"
- Résidences secondaires et chalets
- Sports de plein air et excursions diverses
- Aménagement de terrain résidentiel et de parterre
- Jardinage
- Élevage de petits animaux
- Films, volumes illustrés, émissions de télévision sur les sciences naturelles, musées "ad hoc"
- Organismes de loisir scientifique: jeunes naturalistes, jeunes scientifiques, mycologie, astrologie
- Classes en nature (vertes, rouges, blanches)

TABLEAU 16: LOISIR ET ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

1. AU PLAN INDIVIDUEL

   1.1 Activités:

   De consommation : manifestations sportives
   " artistiques

   De participation et d'expression : sports
   loisirs artistiques et culturels
   loisirs et sports de plein air

   Autres : Lectures, journaux, etc.
   T.V., musique, etc.
   Bricolage, jardinage, artisanat
   Restaurant et boisson, photographie, membership (clubs et similia)

   Voyages . Sorties familiales
   " sociales
   Tourisme et promenade

   Vacances

   1.2 Matériel et équipement: Jeux et jouets

   1.3 Vêtements

   1.4 Véhicules

2. AU PLAN COMMUNAUTAIRE ET INSTITUTIONNEL

   - Espaces - Édifices et locaux - Équipements lourds et légers
   - Services - Personnel - Section loisir de certaines institutions
   - Secteur scolaire, ex: éducation physique récréologie

3. AU PLAN INDUSTRIEL

   - Entreprises du loisir commercial
   - " pour constructions, matériel et équipement, entretien.

4. PROFESSIONS ARTISTIQUES ET SIMILIA

5. COMMUNICATION DE MASSE

6. AU PLAN GOUVERNEMENTAL

   Ministères et services pertinents (Récréation, affaires culturelles, tourisme, chasse et pêche, [illegible] etc.)

(1) Jean-Louis Paré, Loisir(s) et environnement naturel, social, urbain et économique: relations, impact, prospective, Conférence au Congrès Canadien de recherches en loisir, oct. 75

TABLEAU 2: DEVELOPPEMENT DU LOISIR AU QUEBEC (1)
CONSEIL QUEBECOIS DU H-C 74-75

Dynamique

POPULATION

Défavorisés

Bénévoles

Professionnels

Information

"Production"

Secteurs
- Sport
- Socio-culturel
- Plein Air

INTERVENANTS
- Etat
- Organismes

RESSOURCES

Services

Programmes

Equipements

Local

Régional

Provincial

(1) Modèle des thèmes abordés.
Source: procès-verbaux.

TABLEAU 3: LE DEVELOPPEMENT DU LOISIR AU QUEBEC (1)

POPULATION QUESCOTISE

- Indifférente à 80% aux activités actuelles du loisir
- Besoins à connaître pour offrir une forme de loisir correspondant aux intérêts et aspirations
- Les intervenants régionaux et provinciaux ne sont pas contrôlés par le citoyen consommateur ou participant mais par des organismes de services.
- Peu d'actions réelles sont faites pour les défavorisés
- Population non préparée à vivre en situation de loisir
- Priorité à l'éducation au loisir (attitudes et motivations), à l'intégration du citoyen.
- Problème d'accessibilité économique et culturelle

RESSOURCES EN LOISIR

- Les ressources matérielles et physiques existent en nombre suffisant
- Les contraintes administratives Le manque de planification de politiques et modalités en limitent beaucoup l'utilisation

Secteurs:

Sport:
- sport de participation en plus d'élitisme
- donner le sens du sport et amener la population à faire de l'activité physique
- mettre sur pied:
  Institut des Sports
  Prime-Québec

Priorités:
- ressources humaines
- formation
- information

Publicité et communication doivent au centre Service de protection du consommateur en loisir à mettre sur pied.

INTERVENANTS

Palier	Rôle	Fonctions	Priorités	Moyens
National:	avec les organismes	Planifier	planification	concertation
		Coordonner		consultation
		Administrer		décentralisation
		Assister		déconcentration
				utilisation optimale des équipements
				- ressources humaines
				- information
				- assistance financière

Local:

Secteurs: Sport

Plein air:
- la grande priorité
- assez prisée à clarifier

Priorités:
- Que le Québec uniformise ses ressources naturelles et les rendement accessibles
- Formation du personnel
- Éducation au plein air
- Programmes

Socio-Culturel:
- faire les partages de juridictions
- diagnostiquer culture
- réduire les classes gardées des fédérations
- présence régionale
- vulgariser les programmes
- faire connaître les ressources

PREMIERE PARTIE: APPROCHE GLOBALE

1. - Données socio-démographiques

1.1 Population:

1971: 6,081,000 (1)

1976: 4,401,000 (2) 18 ans et plus
5,517,000 (2) 10 ans et plus

1.2 Age et sexe:

(Voir annexe 1)

2. - Variables

2.1 Temps libéré:

2.1.1 Population active:

42% de la population du Canada est considérée comme active (1971). (Voir annexe 2)

2.1.2 Population inactive:

Personnes inactives de 14 ans et plus. (Voir annexe 2)

2.1.3 Heures de travail par semaine:

Canada, Juin 1973 — Québec

Annexe 2

Heures/sem.		H	F
1-19	5.2	3.2	9.1
20-29	4.3	2.2	8.4
30-34	5.5	3.9	8.9
35-39	20.3	14.8	31.3
40-44	38.4	44	30.2
45-49	11	13.5	5.9
50 ..	14.4	18.4	6.2

Nombres d'heure de travail en une semaine:

(Voir annexe 3)

2.1.4 Temps libre en une journée de travail et de congé:

(Voir annexe 3)

2.2 Matériel possédé et dépenses (en loisir)

2.2.1 Données générales:

(Voir annexe 4)

2.2.2 Résidence secondaire: (juin 1971)

86% des ménages:

Une: 132,315 Deux: 5,330

Chicoutimi: 13.2%
Montréal: 8.5%
Québec: 8.1%

2.2.3 Automobile:

Ménages avec une auto: 60.4% (Québec, 1973)
" " deux et +: 12.7% " "
" sans auto: 26.9% " "

Moyenne de voitures particulières par famille:

1972 Québec: 1.38
Canada: 1.46
Alberta: 1.54
Ontario: 1.51

2.2.4 Motocyclettes:

1973 Québec: 111,869

2.2.5 Dépenses en loisir:

1969 Québec: Dépenses énumérées 19.4%

Dépenses personnelles de consommation: 16.4

Annexe 5 13.7

Moyenne des dépenses par famille pour certaines villes:
(Voir annexe 6 a) et 6 b))

Graphique de ces dépenses
(Voir annexe 6 c))

2.3 Activités de loisir "pratiquées" par le citoyen québécois

Source 1: Enquête de 1972 sur certaines activités de loisirs Statistique Canada.

2.3.1 Les activités collectives (passives, "assister à...") payantes les plus populaires sont, dans l'ordre suivant:

film 36%
manifestation sportive 20%
représentation théatrale 15%
foire, exposition ou carnaval 14%
spectacles musicaux 12%
(Voir annexe 7)

Parmi les activités gratuites dominent:

manifestation sportive 12%
foire, exposition, carnaval 10%
film 6%
(Voir annexe 8)

L'on peut regrouper ces 2 catégories dans le tableau suivant:

activité	payante	gratuite	indice *
film	36	6	42
manifestation sportive	20	12	32
foire, expo., carnaval	14	10	24
représent. théatrale	15	3	18
spectacles musicaux	12	4	16
autres manifestations	10	5	15
visite d'un lieu histo.	4	4	8
visite galerie d'art	3	4	7
concerts classiques	5	2	7
visite musée	3	2	5
ballet	1.4		2
opéra	1.8		2

* Un indice plus élevé signifie que cette activité fut plus pratiquée par les répondants. Compte tenu des limites de l'enquête, l'indice n'implique pas qu'elle fut pratiquée par plus de québécois. Les activités payantes et gratuites ne sont pas nécessairement comparables, ni nécessairement offertes à la même population.

2.3.2 Activités sportives "participer à..." (1 fois/sem.)

S-1 La marche: près de la moitié de la population (46%)
La natation: le cinquième (20%)
Motoneige, chasse et pêche, bowling et hockey (environ 10%)
(Voir annexe 9)

("Cheak list" de 14 activités)

S-2 Carlos - activité principale
Structure de priorités: semblable
(Voir annexe 10a.)

2.3.3 Activités de "plein air" (CORD-8M)

"Che k list" de 19 activités	18 et +	10 et +
Promenade en auto	66%	69%
Pique-nique et marche à pied	45%	50%
Visites historiques, pêche, bateau-moteur, moto-neige	25%	30%
N.B. Bicyclette	19%	35%

(Voir annexe 10b) et 10c)

2.3.4 Evolution et tendances de la participation à certaines activités de loisir (surtout plein air et sport)

- L'annexe 11a) manifeste une augmentation notable de 69 à 72 pour le camping et le canot à moteur.

- L'annexe 11b) montre une diminution pour les excursions à pied, les "sightseeing", les pique-niques et promenades en auto.

- L'annexe 11c) donne en % l'accroissement ou la diminution aux extrêmes: Croissant: voile, bateau, camping, roulotte et tente, bicyclette, canot.
  Décroissant: visites touristiques, chasse, promenade en auto.

- L'annexe 11d) donne pour 20 items les données canadiennes pour 3 années (dont 3 enquêtes en 1972 pour 3 groupes d'âges).

2.3.5 Activités "diverses"

Le tableau 7 de l'annexe 19 donne de l'information sur 8 activités "diverses".

L'ordre de priorité est:

télévision	(4000)	indice
radio (consciemment)	(3000)	
lecture (comme loisir)	(2500)	
disques & cassettes (consciemment)	(2000)	
arts, artisanat, musique à la maison	(1000)	
sports	(900)	
activités physiques	(800)	
autres	(400)	

2.3.6 Education organisée

Le tableau 5 donne des informations sur les différents cours suivis à temps partiel (Sont-ils tous des activités de loisir?)

2.3.7 Fréquentation de certains établissements

L'annexe 12 telle que montée, permet d'avoir des indications sur la fréquentation des musées, des jardins botaniques et aquariums, des jardins zoologiques, des observatoires et planétariums.

Si l'on prenait comme indice le rapport population/nombre d'édifices, on aurait:

		indice
1.	jardin zoologique	3000
2.	aquarium	266
3.	observatoire	176
4.	jardin botanique	133
5.	musée d'art	40
6.	édifice historique	30
7.	musée d'histoire	20
8.	musée science et technologie	17
9.	archives	4

Si l'on prend le nombre de personnes qui les ont fréquentés, l'ordre est:

1. jardin zoologique
2. musée d'art
3. aquarium
4. jardin botanique
5. musée d'histoire
6. édifice historique
7. musée de science et technologie
8. observatoire
9. archives

Ceci donne des indices très intéressants sur l'intérêt des sciences naturelles.

L'annexe 13 complète par la fréquentation de certains parcs nationaux et lieux historiques (tableaux 10.5 et 10.6)

2.3.8 Fêtes et festivals:

- Plus de 150 festivals étaient recensés au premier colloque provincial des festivals populaires (dont 72 sont étudiés dans la monographie).

- La Super Francofête: 1,248,850 entrées (50,000 personnes y ont travaillé), 1,444 participants à culture-Québec.

- La St-Jean 75 au Mont-Royal, la Chant'août, les Fêtes du Printemps, les Jeux du Québec.

- Les différents salons notamment à la Place Bonaventure.

2.4 Regroupements d'activités:

Les recherches sont portées à étudier les activités d'une façon isolées. Deux des enquêtes citées en présentent à partir des structures des réponses.

A partir de l'enquête 72 de Statistique Canada, Renoux isole 7 facteurs, ils sont reproduits en annexe 14.

Carlos établit, pour sa part, une typologie des activités physiques selon la saison, la fréquence et la durée, en annexe 15.

Nous citons aussi la typologie de de Bouet et le pourcentage de participation pour chaque élément selon l'enquête Carlos, en annexe 16.

2.5 Fréquence ou durée de participation

Déjà l'information est moins étendue et plus imprécise que sur le pourcentage de participation aux activités! Si l'on reprend le même plan (cf. 2.3), on peut noter que:

2.5.1 Pour les activités passives gratuites et payantes: annexe 17, le film seulement a sa médiane dans 2 à 4 fois (sur 2 ms et demie); les autres, avec une fréquence d'une fois, s'ordonnent ainsi (ordre décroissant):

2/5 sport
1/2 lieu historique, spectacle musical, théâtre
2/3 spectacle musical, autres manifestations, musée, galerie d'art
concert, ballet, opéra

2.5.2 Activités sportives

- Pour l'enquête de Statistique Canada, la question portait sur la participation régulière (1 fois par semaine).

- Pour l'enquête de Carlos, nous avons deux statistiques, l'une (annexe 18, tableau VIII) donne une dominante régulièrement à, dans l'ordre, la marche, la natation, la culture physique mains libres, la bicyclette; pour le jogging et la culture physique avec appareil, la dominante est quelques fois.

- Le tableau IX distingue l'activité principale de l'activité secondaire, l'ordre est le même; mais c'est en tant qu'activité secondaire que domine régulièrement la culture physique avec appareil, le jogging et la culture physique mains libres.

2.5.3 Activités "diverses": (Voir annexe 19)

Participent au moins une heure par semaine, dans l'ordre décroissant: 96% des québécois à la T.V., 72% à la radio, 65% à la lecture, 47% aux disques et rubans, 21% aux sports et 20% aux activités physiques.

Les activités dont la médiane est de 4 à 14 heures sont: la T.V. (45%), la radio (32%), la lecture (30%).

Pour la médiane dans la classe 1 à 3, l'ordre décroissant est: autres, disques, activités physiques, sports et loisir à la maison.

Pour avoir plus de précisions, j'inclus en annexe 20 les tableaux 6.1 et 6.4 qui donnent respectivement 2.8 heures de loisirs passifs, 1 heure d'activités sociales, etc, par jour. Au tableau 6.4, l'ordre décroissant de temps est: T.V., visites, lecture, conversation, détente, sports et exercices, etc.

2.5.4 Education organisée

(cf. 2.3.6)

En éducation permanente, l'ordre est:	10h et +,	4 à 6,	10 h et +, 4 à 6, 7 - 9, 3, etc.
En éducation des adultes	3 ,	2,	1, 4 - 6, 3
Arts (d'interprétation plastiques)	1 ,	2, 4 - 6,	10 +

2.5.5 Tableau synthèse

Pour ceux qui pratiquent l'activité, la durée moyenne hebdomadaire est:			
Unité de mesure	temps	Nb de fois	Fréquence
	4 - 14h 1 à 3	sur 2.5ms	régulière
Education permanente: T.V. Radio Lecture	Education des adultes: disques arts activité physique sports loisirs à la maison	2-4fs film sport théatre spectacle musical expo.	marche natation culture physique libre bicyclette

DEUXIEME PARTIE: APPROCHE SPECIFIQUE

1. - Les citoyens des centres d'accueil (personne agée)

Feuille synthèse:

451 institutions étudiées (centres d'accueil) ayant pour la plupart moins de cent lits.

Le questionnaire fut "répondu" par les directeurs & propriétaires.

Structuration et équipement

82% ont du personnel pour le loisir.
8% ont un service de loisir, 42% encadré par un individu (en service)

Les équipements possédés sont: jeux de table, T.V., matériel d'artisanat, système de son, terrain et matériel de plein air.

Les équipements utilisés: autobur, camp de vacances, piscines intérieur, arénas.

Clientèle

Réside au centre et se compose aux 2/3 de personnes âgées.
Elle a entre 5 et 30 heures d'activités de loisir offertes.

Participation

Activités:

Régulières: rencontres sociales, jeux de société, artisanat
Souvent: " " " " " " , musique
A l'occasion: soirées d'amateur, tourisme, chant et cinéma

Participation:

Obligatoire: sports d'équipe et plein air, expression corporelle
Choix d'activité: " " et individuels
Libres: jeux de société, soirées, chant, danse, journal, musique

Les facteurs influençant le plus de participation sont dans l'ordre suivant: le personnel, l'handicap et le budget, ou la façon de présenter l'activité.

Processus:

Connaissance des besoins: 53% répondent de moyennement à beaucoup
Les activités de loisir sont conçues par la direction et le personnel
organisées par " "
assumées par le personnel.
7% de la clientèle conçoit et organise, 10% anime.

Signification

- Sont conçues comme activités

  Activités de loisir: soirées d'amateur, cinéma, danse et rencontres sociales.
  Rééducation: expression corporelle, sport d'équipe, créations collectives, journal.
  Occupationnelles: artisanat, bricolage, journal.

- On offre du loisir pour occuper la clientèle, conserver ses facultés, pour un esprit communautaire, pour rééduquer et réadapter; en dernier lieu pour l'expression et développement de la personnalité.

- Le loisir, au plan global, influence la communication, la valorisation, le changement d'atmosphère et d'épanouissement.

2. - Les groupes d'âges:

Après avoir revu la pyramide des âges au Québec (en 1971) (Voir annexe 21), après avoir pris connaissance de la représentativité de l'échantillon de l'Enquête de Statistique Canada (Voir annexe 22), nous reprenons l'ordre déjà établi au niveau des activités et pouvons dire que:

2.1 Pour l'assistance aux activités payantes; (Voir annexe 23)

- l'âge influence le plus les manifestations sportives et les films, de même que le spectacle musical et le théâtre (cf. résultats du Casmer's V)
- les classes dominantes sont: 14-16 ans: pour le ballet et le concert classique
  17-19 ans: théâtre, spectacle musical, musée, lieu historique, carnaval, film et sport.
  20-24 ans: pour le ballet et la galerie d'art publique.
  45-54 ans: opéra.

2.2 Pour les activités gratuites (Voir annexe 24)

La classe dominante est plus jeune pour: les sports, les films, les foires et le théâtre, premier rang: l'opéra.
- est plus agée pour: autre spectacle musical.

2.3 Pour les activités sportives (Voir annexe 25)

L'âge influence le plus: la bicyclette, la natation, la course à pied et le hockey, les quilles et la marche.

- le moins: le curling, le golf, la chasse et pêche, et ski nautique.

Pour les 6 activités où l'âge a le plus d'influence:

La bicyclette décroît	très	rapidement	à	19 ans	et	arrête	presqu'à	45 ans
La natation	"	"	"	55 ans	"	"	"	"	65 ans
La course à pied	"	"	"	25 ans	"	"	"	"	35 ans
Le hockey	"	"	"	25 ans	"	"	"	"	45 ans
Les quilles	"	"	"	55 ans	"	"	"	"	55 ans
La marche	courbe	régulière							

2.4 <u>Activités diverses</u> (Voir annexe 26)

L'âge influence le plus: les disques et rubans,
les activités physiques,
les sports.

Disques et rubans:	courbe	régulière, classe sommet	14-16 ans
Activités physiques:	"	presque "	" " "
Sports	"	"	" " "

Pour les autres activités la classe la plus haute est 1416 pour: loisirs à la maison et autres passe-temps.

Pour T.V., radio et lecture, la répartition est presqu'égale, la classe la plus basse est:

T.V. = 65 et plus	écart maximal	4.1
Radio = 35-44 ans		7.4
Lecture = 65 ans et +		6.7

2.5 Selon un "check list" de 18 activités et des catégories d'âges différentes, les activités d'âge donne une différence significative, par ordre de priorité: (Voir annexe 27)

bicyclette	(411.3)
patinage	(367.0)
bateau-voile	(311.0)
motoneige	(149.1)
équitation	(120.2)
camping tente	(112.7)

- où la différence n'est pas significative: visites touristiques (4.0)

- où la différence est la moins significative:

visite lieux historiques	(17.5)
camping roulotte	(17.7)
camping camion roulotte	(27.5)
promenade en voiture	(31.1)

Pour celles où la différence est la plus significative:

	décroît rapidement	classe dominante
Bicyclette	35 ans	10-17
Patinage	"	"
Bateau-voile	"	"
Moto-neige	"	"
Equitation	25	"
Camping tente	35	18-24

Carlos, après avoir tracé la courbe (Voir annexe 28), explique ainsi:

2.5.1 10-15: activité physique minimale 95%
60 & + 40%

2.5.2 Phases: décroissante rapide 10 à 30 ans
" lente 30 à 40 ans
" plus " 40 à 50 ans
" " rapide 50 ans et plus

2.5.3 La natation est la plus près de cette courbe.
Marche, bicyclette et activité secondaire diminution rapide de 10-40
Culture physique et jogging: diminution régulière

Conclusion:

L'âge influence le plus:

a) certains sports (bicyclette, natation, course et hockey, patinage, bateau à voile), et manifestations sportives.

b) les activités physiques.

c) les films, le spectacle musical, le théâtre, les foires gratuites, les disques et rubans.

L'âge influence le moins:

a) le camping roulotte et camion, curling, golf, chasse et pêche, ski nautique, natation.

b) nil

c) La T.V., la radio, la lecture, visites touristiques et lieux historiques, la promenade en auto, l'opéra, le ballet, la galerie d'art (payants), le concert classique gratuit.

3. - Les différences selon les sexes

Les pratiques des hommes et des femmes:

Selon l'enquête de Statistique Canada, se dégage pour le Québec une différence significative entre les hommes et les femmes pour les activités suivantes, dans l'ordre:

	femme	
Chasse	-	(95.6)
Pêche	-	(68.1)
Visite touristique	-	(13.3)
Canotage	-	(11.3)
Camping tente	-	(10.1)
Bateau moteur	-	(9.9)
Patinage	-	(7.3)
Equitation	-	(6.7)

Dans les promenades en auto, le camping roulotte, le bateau à voile, le pique-nique et la marche à pied, les femmes dominent! (Voir annexe 29)

Selon le tableau 10.2 de l'annexe 30, si on ordonne les activités par ordre de popularité:

		femmes	
La marche	(37%)	41	+4
La natation	20%	19	-1
Motoneige	15%	12	-3
Chasse & pêche	14%	6	-8
Patinage	13%	11	-2
Quilles	11%	10	-1
Hockey	10%	4	-6
Bicyclette	10%	9	-1
Ski	9%	8	-1
Jogging	8%	5	-3
Golf	5%	3	-2
Tennis	4.5%	4	-.5
Ski nautique	3%	2.5	-.5
Curling	1.3%	1	-.3

Si l'on calcule le taux de variation 69-72, en annexe 31, la participation des femmes a:

augmenté	diminué
Camping trailer	Patinage ville
Voile	Ski d'hiver
Patinage hors ville	Promenage en voiture
Camping pick-up	Chasse
Camping tente	Patinage
Promenade en voiture, ville	Marche à pied

Enfin, à l'annexe 32, tableau 6.2, les hommes ont légèrement plus de loisirs passifs que les femmes
moins du plus de sports et passe-temps
" d'activités sociales
" d'organismes

Quant au temps consacré par semaine, selon les mêmes catégories, annexe 32, tableau 6.3, les hommes ont environ 3/4 de plus de loisirs passifs
" " " " 1/4 de moins de sports et passe-temps
" " " " " " " d'activités sociales
" " " " le même temps pour les organismes

4. - <u>Les différences selon le revenu et l'éducation et le statut occupationnel</u> (classes sociales)

L'annexe 33 nous donne des informations sur les revenus familiaux et personnels.

- Pour un revenu familial moyen canadien en 1971 de $10,368.00, le Québec donne pour la même année un revenu personnel de $3,011.00

- On peut noter aussi que, pour la même année au Canada, 56% des familles gagnaient entre $6,000 et $15,000, et 48% des individus moins de $3,000.

L'annexe 34 donne pour le "check list" de 18 activités la relation entre le revenu et la participation.

- On remarque que le revenu joue le plus pour le camping roulotte (46.1), les visites touristiques (27.2), le ski (23.4), le patinage (19.9), le camping tente (19.3), la bicyclette (18.2) et la promenade en auto (18.1)

- Il ne joue pas pour l'équitation (.37), la marche (1.9), le canotage et la motoneige (cf interprétation).

Pour 10 des 17 activités plus on a d'argent plus on participe. La classe salaire dominante est $10,500 à $14,000 pour pique-nique, patinage, motoneige, chasse et camping roulotte; $6,000 à $10,500 pour promenade en voiture, marche à pied.

Carlos sur ce point, apporte les informations suivantes:

a) Par rapport au revenu familial:

$6,000 et moins:	50% pratiquent une activité principale
6,000 à 9,000	66%
9,000 à 12,000	70%
12,000 et +	80%

b) Niveau éducationnel:

La courbe présentée en annexe 35 montre la même relation:

Augmentation — niveau élémentaire ↓ niveau post-secondaire

30%

Le niveau éducationnel ne joue pas pour la bicyclette, la culture physique et le jogging.

c) Le statut occupationnel agit dans le même sens. (Voir annexe 36)

Pour conclure cette partie sur les différences entre les classes sociales je résume les données de Bellefleur et Pronovost dans Loisir et Société québécoise, sans les avoir vérifiées scientifiquement.

" La propension à pratiquer des activités s'accroît proportionnellement avec ceux-ci.
" Les classes supérieures ont une participation plus sélective et plus variées...
" Certaines activités de loisir sont surtout le fait de ces classes.
" Ces classes utilisent aussi les groupes secondaires de relations...
" " " se distinguent par leur capacité plus grande de créativité et d'innovation.
" L'organisation de l'espace à des fins de loisir leur est favorable."

5. - Les différences selon les régions du Québec et les tailles des localités:

Les données sur l'ensemble des régions du Québec ne se retrouvent que dans les enquêtes CORD et celle du Secrétariat d'Etat. J'inclus celles validées statistiquement.

Le tableau 7, annexe 37, montre la représentativité de l'échantillon de chaque région en le comparant au recensement. On remarque que la région 06 (Montréal) groupe 57% de la population.

Le tableau 3, annexe 38, donne pour 15 activités le % de participation de la population régionale.

Les tableaux 16 et 17, annexe 39, donnent selon le regroupement des régions en trois ou quatre groupes, pour 18 activités le % de participation de chaque groupe de même que les résultats des vérifications statistiques (pour extrapoler scientifiquement les résultats de l'échantillon à l'ensemble du groupe de régions).

Le tableau 16: 61% des activités; différence régionale.

Le pique-nique, la bicyclette, le patinage, le camping sous la tente et le ski: pas de différence régionale.
Promenade en voiture: régions de Mtl et "périphérique" plus faible.
Pêche: Mtl + centre: plus faible.
Marche à pied: région périphérique plus faible.

Le tableau 17:

On remarque que dans un regroupement en trois, les différences régionales pour la bicyclette deviennent significatives, tandis que la pêche, le canotage et l'équitation ne le sont plus.

Je fournis une dernière statistique sur les différences significatives selon la taille des municipalités. (Voir annexe 40, tableau 14).

La motoneige montre des écarts très importants.
Puis se sont les visites touristiques, historiques et la chasse.
Enfin, le camping roulotte, le bateau à voile et la promenade en voiture.

Les villes de 500,000 et plus dominent en visites touristiques et en bateau à voile; elles sont les plus faibles en promenade en voiture, chasse et motoneige.

Le milieu rural domine en promenade en voiture, motoneige, chasse, il est le dernier en visite de lieux historiques et bateau à voile. Le camping roulotte est très spécial.

Les études régionales non comparatives sont inexistantes sauf pour quelques régions géographiques, selon la carte des conseils régionaux de loisir.

Les études locales sont plus fréquentes, elles se retrouvent à l'occasion de plans directeurs pour les villes de 50,000 et plus, à l'occasion de rapports annuels pour les très grandes villes. Certaines petites villes font une énumération de participation à certains loisirs organisés.

6. - Le loisir et les media d'information:

Outre les données déjà fournies avec l'écoute de la T.V. et de la radio de même que la lecture, nous pouvons préciser comme suit:

En 1974-75:

6.1 Les média électroniques et écrits ont privilégié
- les loisirs commercialisés (de consommation)
- puis le sport d'élite.

6.2 Journaux

Une étude de contenu (quantitative) des relevés de presse du MCJLSPA pour le mois de février 1975 et portant sur 860 pages montre que l'espace est occupé par:

A- Jeux Olympiques	24%	25%
- Ministère du loisir	1%	
B- Sports	37%	
- Jeux du Québec	4%	63%
- Jeux du Canada	22%	
C- Socio-culturel	6%	
- Plein-Air	2%	12%
- Divers	4%	

6.3 Revues:

Sur 38 périodiques portant sur le tourisme, le sport et le loisir:(1)

60% (23) sont sur le Plein Air
22% (9) " " " Sport
13% (5) " " " voyage et tourisme
13% (5) " d'ordre général
2% (1) " en socio-culturel

6.4 Loisir-Plus: ("Le magazine québécois du loisir") (2)
prévilégie dans l'ordre:
actualités-loisir (organismes membre de la C.L.Q.)
loisir et gouvernement
autres intervenants en loisir
la CLQ
les articles de réflexion

6.5 Cotes d'écoute:

Une étude très partielle d'émissions de radio et T.V. préférées révèle:

23.2% émissions de sport
18 % comédies
7.7% information
7.2% musique

(1) Sommaires de la documentation courante: tourisme, sport et loisir, Vol.7, no 2, déc. 1975.

(2) Index - août 72 - juillet 73
- août 73 - juillet 74

Annexe 1

Répartition en pourcentage de la population par groupe d'âge et selon le sexe, Canada et provinces, 1971

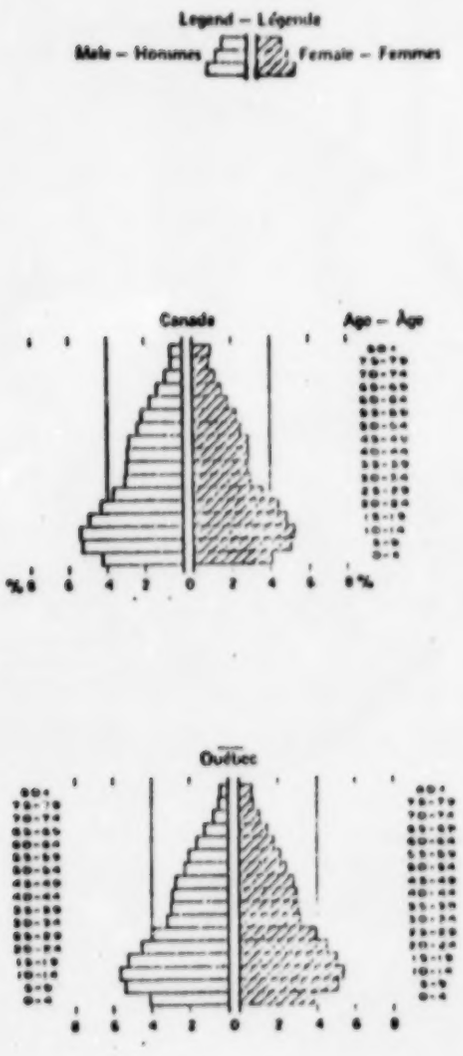

Source: Catalogue 92-715, Population, Age Groups, 1971 Census of Canada = Population, groupes d'âge, Recensement du Canada, 1971.

Chart – 16 Graphique – 16

Population and Labour Force Categories, 1971
Population et catégories de la population active, 1971

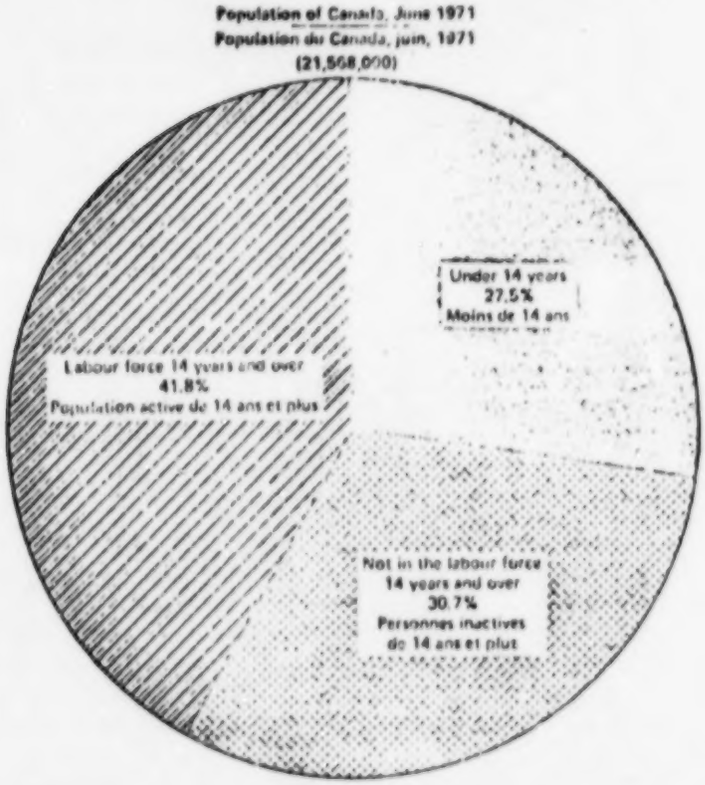

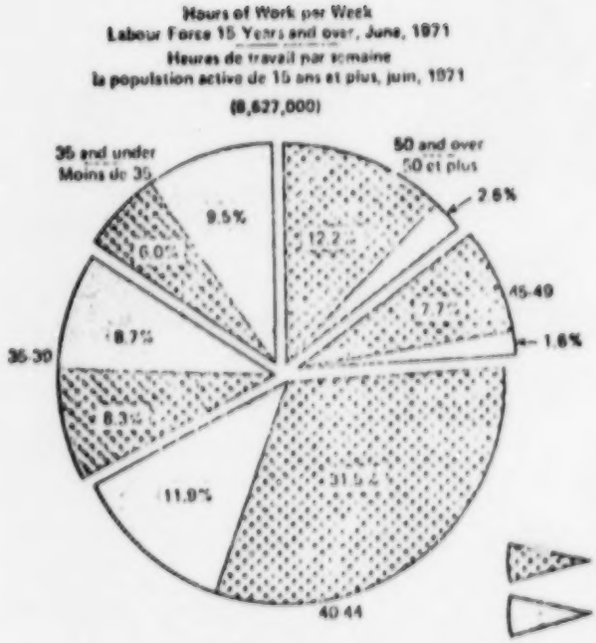

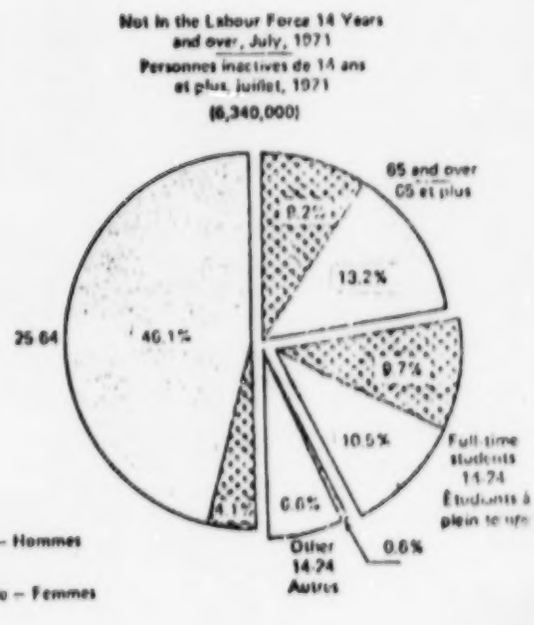

Source: Table 1.12, 1.13 and 1.14. – Tableaux 1.12, 1.13 et 1.14.

Tableau 6.7

Durée moyenne du temps libre* pendant la dernière journée de travail et la dernière journée de congé, selon le sexe, le statut d'emploi, la scolarité, et le statut socio-économique**

Facteur	Temps libre			
	Jour ouvrable		Congé	
	(h.)	N	(h.)	N
Sexe				
Femme	3.5	(405)	7.0	(403)***
Homme	4.3	(407)	5.9	(406)
Emploi				
ayant un emploi	3.5	(543)	6.7	(541)
sans emploi	5.0	(268)	6.8	(269)
Scolarité				
0 à 8 ans	4.0	(71)	6.9	(70)
9 à 11 ans	3.7	(213)	6.2	(211)
11 à 12 ans	4.5	(235)	6.5	(237)
12 à 15 ans	4.0	(155)	6.3	(157)
15 et plus	4.0	(124)	6.9	(121)
Statut socio-économique				
Indice 29-39	3.7	(206)	6.2	(206)
Indice 40-49	4.0	(162)	6.8	(156)
Indice 50-59	4.0	(173)	6.5	(174)
Indice 60-69	4.2	(152)	6.6	(154)
Indice 69 et plus	3.9	(182)	6.4	(182)

* Comprend tout le temps passé en activités sociales et divertissements, sport et loisirs passifs.

** Selon l'indice de Blishen.

*** La différence entre les populations totales (N) des jours ouvrables et de jours de congé provient de la différence dans le nombre de registres d'activité reconstitués pour ces deux jours différents.

Tableau 6.5

Nombres d'heures de travail en une semaine de sept jours, selon le sexe (un seul membre de la famille ayant un emploi)*

	Hommes	Femmes
Emploi	39.1	0.0
Travaux domestiques facultatifs	3.6	33.5
Travaux domestiques obligatoires	7.0	6.1
Total	49.7	39.6

*Meis et Scheu

Mais dans les foyers où mari et femme travaillent, cet équilibre équitable se rompt et c'est la femme qui porte l'excédent du fardeau. Dans ce cas, le nombre total d'heures de travail augmente à 52.8 chez les hommes pour une semaine de 7 jours et à 55.5 heures pour les femmes.

Tableau 6.6

Nombre d'heures de travail en une semaine de sept jours, selon le sexe (les deux époux travaillent)*

	Hommes	Femmes
Emploi	39.5	28.5
Travaux domestiques facultatifs	5.6	24.5
Travaux domestiques obligatoires	7.7	2.7
Total	52.8	55.5

*Meis et Scheu

TABLEAU 9.3. Ménages possédant certains articles destinés aux loisirs selon la province de résidence originelle, 1971-1973[1]

Canada	Québec	Date et genre de matériel servant aux loisirs de plein air	N°
		Avril 1973[1]	
6,366	1,632	Nombre total de ménages	1
		Motoneiges:	
439	152	Une	2
115	47	Deux ou plus	3
		Bicyclettes pour adultes:	
1,060	262	Une	4
763	186	Deux ou plus	5
449	164	Maisons de vacances, une ou plus[2]	6
		Téléviseurs, tous genres:	
4,379	1,085	Un	7
1,688	320	Deux ou plus	8
4,532	1,178	Tourne-disques	9
		Magnétophones[3]:	
1,699	349	Un	10
282	43	Deux ou plus	11
		Radios[4]:	
2,031	603	Une	12
4,235	1,049	Deux ou plus	13
		Mai 1972[1]	
6,108	1,641	Nombre total de ménages	14
		Motoneiges:	
409	140	Une	15
93	38	Deux ou plus	16
		Bicyclettes pour adultes:	
1,018	269	Une	17
686	177	Deux ou plus	18
		Moteurs hors-bord:	
371	112	Un	19
100	13	Deux ou plus	20
		Téléviseurs, tous genres:	
4,404	1,117	Un	21
1,446	472	Deux ou plus	22
4,332	1,138	Tourne-disques	23
		Radios[4]:	
2,134	641	Une	24
3,973	996	Deux ou plus	25
		Mai 1971[1]	
5,779	1,536	Nombre total de ménages	26
		Motoneiges:	
361	126	Une	27
63	34	Deux ou plus	28
		Matériel de camping pour la nuit:	
669	140	Tentes[5]	29
220	44	Tentes-roulottes[6]	30
121	33	Cabines (remorques de voyage)[7]	31
22	1	Camionnettes-roulottes[8]	32
22	1	Autres[9]	33
		Embarcations:	
123	36	Canots[10]	34
179	45	Chaloupes, skifs et doris[11]	35
53	9	Voiliers[12]	36
463	71	Hors-bord[13]	37
34	1	Autres[14]	38
		Téléviseurs, tous genres:	
4,223	1,077	Un	39
1,172	351	Deux ou plus	40
4,049	1,045	Tourne-disques	41
		Magnétophones[3]:	
1,256	227	Un	42
166	36	Deux ou plus	43
		Radios[4]:	
2,139	649	Une	44
3,640	887	Deux ou plus	45

[1] Les estimations du bulletin sur l'équipement ménager d'où est tiré ce tableau sont basées sur un échantillon de ménages, et peuvent différer des chiffres qu'aurait donné un recensement exhaustif fait avec les mêmes questionnaires, les mêmes explications et les mêmes enquêteurs. En règle générale, plus l'estimation est petite, plus la variabilité relative d'échantillonnage est grande. La variabilité d'échantillonnage est nettement au dessus de 50 % pour une estimation de moins de 4,000. Dans le présent tableau, les estimations inférieures à 4,000 sont remplacées par renvoi 1.

[2] Les maisons de vacances sont des habitations employées sur une base saisonnière pour des vacances ou à des fins récréatives. Des camps de chasse, des chalets de ski et des villas d'été en sont des exemples, de même que tout autre logement servant principalement à des fins récréatives. Ceci ne comprend pas les remorques, les bateaux de croisière et les bateaux-maisons.

[3] Y compris tous les magnétophones sauf ceux installés dans des automobiles. Ils n'étaient pas compris en 1972.

[4] Y compris tous genres de radios sauf les radios dans les automobiles.

[5] Les tentes comprennent seulement celles qui sont destinées à coucher sur un terrain de camping, qui sont faites de grosse toile ou de matériel semblable. Elles ne comprennent pas les tentes qui font partie de l'unité de voyage, telles les roulottes ou camionnettes ou les tentes pour enfants qui ne conviennent pas au camping avec coucher hors de la maison.

[6] Les tentes-roulottes tirées par un véhicule automobile et dont la remorque peut être convertie en une tente avec armature.

[7] Les remorques avec cabine (ou remorques de voyage) sont des remorques avec côtés rigides et toits et pouvant être tirées sur une route par un véhicule automobile. Habituellement, ces unités comprennent des installations ménagères en plus de celles qui sont nécessaires au coucher. Il n'est pas question des maisons mobiles qui fournissent un logement semi-permanent ou permanent à longueur d'année.

[8] Les camionnettes-roulottes sont des logements attachés ou montés sur la carrosserie ou le châssis d'une camionnette formant une seule unité destinée aux voyages et à un logement pour la nuit.

[9] Les autres genres de matériel de camping comprennent les véhicules motorisés pour la route offrant des logements pour la nuit, tels les maisons motorisées, les campeuses-roulottes.

[10] Les canots comprennent tous les genres de canots utilisés pour le sport, y compris ceux qui sont munis d'un moteur, mais non compris les kayaks qui sont faits de grosse toile.

[11] Les chaloupes, les skifs et les doris sont les embarcations autres que les canots, les kayaks ou les voiliers destinés à servir principalement sans moteur et pour les loisirs.

[12] Les voiliers comprennent les bateaux destinés à être conduits au moyen de voiles. On peut suppléer aux voiles au moyen d'un moteur.

[13] Les bateaux avec moteurs hors-bord sont des embarcations tout d'abord destinées à être mues au moyen d'un moteur hors-bord et à servir pour les loisirs.

[14] Tous les autres bateaux utilisés pour les loisirs. Y compris les embarcations et les kayaks.

Source: Catalogue 64-202, L'équipement ménager, mai 1971, mai 1972 et avril 1973.

TABLE 9.10. Personal Expenditures on Consumer Goods and Services, 1966-1972

TABLEAU 9.10. Dépenses personnelles de consommation en biens et services, 1966-1972

Component – Constituants	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
	millions of dollars – millions de dollars						
Recreation, entertainment, education and cultural services – Services récréatifs, scolaires, culturels et services de divertissement:							
Recreation, sporting and camping equipment – Matériel de divertissement, sport et camping	1,073	1,218	1,345	1,493	1,567	1,777	2,080
Recreational services[1] – Services récréatifs[1]	510	681	684	721	791	864	954
Books, newspapers and magazines – Livres, journaux et revues	525	587	625	674	707	771	817
Education and cultural services[2] – Services éducatifs et culturels[2]	679	848	1,028	1,216	1,402	1,611	1,864
Total	2,787	3,334	3,682	4,104	4,467	5,023	5,775
Personal goods and services – Biens et services personnels:							
Restaurants and hotels – Restaurants et hôtels	2,004	2,255	2,385	2,582	2,746	2,940	3,219
Other – Autres	2,894	3,242	3,649	4,101	4,360	4,642	5,191
Total	4,898	5,497	6,034	6,683	7,106	7,582	8,410
Transportation and communication – Transport et communication:							
New and used automobiles – Voitures automobiles neuves et usagées	2,297	2,388	2,621	2,727	2,336	2,853	3,305
Repairs and parts – Accessoires, pièces et réparations	676	750	845	920	1,038	1,054	1,242
Gasoline, oil and grease – Essence, huile et graisse	1,009	1,083	1,182	1,262	1,383	1,483	1,601
Other auto related services – Autres services pour automobiles	350	401	409	432	525	554	580
Purchased transportation – Frais d'utilisation des services de transport	635	747	776	830	899	945	1,035
Communications[3] – Autres moyens de communication[3]	512	571	625	692	764	814	908
Total	5,479	5,940	6,458	6,863	6,945	7,733	8,671
Medical care and health services – Soins médicaux et services d'hygiène	1,652	1,789	1,902	1,912	1,758	1,571	1,715
Furniture, furnishings, household equipment and operation – Meubles, articles d'ameublement, équipement et frais d'entretien du ménage	3,743	4,024	4,322	4,658	4,785	5,227	5,974
Rent, fuel and power – Loyers bruts, combustible et énergie	6,573	7,247	7,960	8,742	9,623	10,351	11,273
Clothing and footwear – Vêtements et chaussures	3,867	3,364	3,617	3,908	4,034	4,381	4,871
Food, beverages and tobacco – Alimentation, boissons et tabacs	8,671	9,240	9,739	10,471	11,235	12,021	13,462
Net expenditure abroad – Dépenses nettes à l'étranger	20	- 463	- 10	151	133	100	126
Total	36,890	39,972	43,704	47,492	50,086	53,989	60,277

[1] Recreational services include such items as admission to movies, concerts, theatres, sporting events, bowling alleys, membership fees in clubs and associations, cable vision charges and photographic services. – Service de divertissements comprend des postes comme le coût d'entrée aux cinémas, concerts, théâtres, événements sportifs, salles de quilles, frais inscriptions à des clubs et associations, frais pour la câblévision et services de photographie.

[2] Education and cultural services include tuition fees paid to universities, private schools and business schools for adult evening courses and lessons in music, art, languages, handicraft and hobbies. – Services éducatifs et culturels y compris les frais de scolarité payés aux universités, aux écoles privées et aux écoles commerciales pour les cours du soir et des cours de musique, art, langue, artisanat et loisirs.

[3] Communications consist of postage and telephone and telegraph rates. – Communication se compose de tarifs postaux, téléphoniques et télégraphiques.

Source: *National Income and Expenditure Accounts, Historical Revision, 1926-1972.* – *Comptes nationaux de revenu et dépense, révision historique, 1926-1972.*

TABLEAU 20B

LOISIRS ET SPORTS

Tableau 6 — Dépenses moyennes par famille au titre d'articles ayant trait aux voyages, au tourisme et aux loisirs de plein air, toutes les familles et les particuliers, pour certaines villes de résidence, 1969

		Québec	Montréal	Ottawa	Toronto	Winnipeg	Vancouver
Estimation du nombre total de familles	'000	178	761	123	736	175	348
Nombre de familles dans l'échantillon		317	1 106	214	937	351	678
Taille moyenne de la famille		3,61	3,13	3,31	3,01	3,01	2,75
Revenu net avant impôt	$	7 602,7	8 416,0	11 330,4	10 319,8	8 199,1	8 193,3
		Moyenne des dépenses en dollars					
Voyages et transport							
Automobiles et camions							
Achat		281,0	374,3	419,4	379,4	356,4	436,1
Utilisation		403,0	400,1	311,2	304,3	467,4	494,9
Motocyclettes, achat et utilisation		1,9	2,3	3,6	1,3	3,6	3,0
Services utilisés hors de la ville							
Train		3,4	5,1	11,1	10,5	8,0	7,3
Autobus interurbain		9,4	6,0	6,5	3,6	4,9	5,6
Avion		12,7	34,8	64,1	91,6	88,5	62,2
Autres		7,6	0,3	9,6	1,5	7,2	10,8
Vacances							
Chalet possédé		13,9	19,9	26,1	31,9	9,8	11,8
Chalet loué		8,7	12,3	10,2	11,0	2,9	2,1
Logement lors des vacances		19,5	22,1	45,6	53,9	29,2	32,0
Alimentation en vacances							
Au Canada		18,4	13,1	33,6	27,6	24,1	23,4
Aux États-Unis		9,0	14,6	16,8	20,2	10,1	16,6
Dans les autres pays		4,1	5,9	11,6	21,3	8,3	4,4
Voyages organisés		23,7	20,6	34,7	35,8	17,6	21,1
Autres dépenses		0,8	6,6	7,6	14,8	3,1	11,2
Loisirs de plein air							
Achat							
Motoneige		18,2	9,6	14,0	0,9	6,2	—
Remorque d'utilité ou de camping		8,9	11,3	3,1	8,6	3,7	35,5
Embarcation		1,4	4,3	3,7	10,3	6,8	11,8
Moteurs hors-bord		0,8	0,4	1,7	4,2	6,7	4,3
Embarcation et autres sports nautiques		7,1	3,7	3,0	6,6	3,1	5,0
Matériel de camping		6,2	6,9	6,0	3,6	2,8	4,5
Matériel pour autres sports ¹		11,3	11,3	20,7	19,5	10,3	14,3
Droits, cotisations et autres frais ¹		16,4	12,4	33,7	31,8	25,2	27,0
Caméras et projecteurs ¹		3,9	8,0	15,4	11,6	6,6	10,4
Autres dépenses de photographie ¹		9,9	11,1	21,9	22,8	18,9	17,3
Jumelles et télescopes ¹		0,2	0,4	1,7	1,0	1,0	0,9
Total des dépenses		909,4	1 017,6	1 414,4	1 133,1	1 114,2	1 471,5

¹ Cet article ne se rapporte qu'en partie aux voyages, au tourisme et aux loisirs de plein air.

Source: Statistique Canada, *Voyages, tourisme et loisirs de plein air* (66-202).

Annexe 6 b)

TABLEAU 20

TABLE 9.8. Average Expenditure Per Family on Items Related to Travel, Tourism and Recreation, All Families and Individuals, Selected Cities, 1969 and 1972

TABLEAU 9.8. Moyenne des dépenses par famille au titre d'articles servant aux voyages, au tourisme et aux loisirs, toutes les familles et les particuliers, certaines villes, 1969 et 1972

Characteristics of families Caractéristiques des familles	Total 8 cities[1] Total 8 cités[1]	Total 8 cities[1] Total 8 cités[1]
	1969	1972
Number of families in sample – Nombre de familles dans l'échantillon	4,548	3,562
Average family size – Taille moyenne des familles	3.03	2.99
Net income before taxes – Revenu net avant les impôts $	9,134.6	11,117.8
Items of expenditure – Articles de dépenses	average – moyenne	
Total expenditure – Total des dépenses	9,198.4	10,803.3
Total current consumption – Total, dépenses de consommation courante	7,133.6	8,190.7
Expenditure on items below – Total – Dépenses pour les articles ci-dessous	1,400.0	1,677.2
Travel and transportation – Voyages et transport:		
Automobile and trucks for private use – Automobiles et camions pour utilisation privée:		
Purchase – Achat	401.4	457.4
Operation – Utilisation	467.0	537.1
Motorcycles, purchase – Motocyclettes, achats	2.6	10.8
Rented or leased vehicles – Véhicules loués	12.9	13.1
Services beyond the city – Services utilisés hors de la ville:		
Train	8.0	7.0
Highway bus – Autobus interurbain	5.6	6.2
Air travel – Avion	63.5	78.4
Other (including boat, steamship, ferry, etc.) – Autres (y compris bateau, paquebot, traversier, etc.)	3.3	3.4
Vacation – Vacances:		
Shelter – Logement:		
Owned vacation home – Chalet possédé	31.9	35.6
Rented vacation home – Chalet loué	8.8	8.0
Lodging on holiday, excluding package tours – Logement lors de vacances sauf les voyages organisés	36.4	35.0
Food, vacation – Alimentation en vacances:		
In Canada – Au Canada	22.9	
In United States – Aux États-Unis	15.6	35.0
In Other countries – Dans les autres pays	11.1	
Package holiday trip – Voyages organisés, tout compris	25.3	37.5
Other holiday expenses – Autres dépenses de vacances	9.9	7.3
Outdoor recreation – Loisirs de plein air:		
Purchase of – Achat:		
Snowmobiles – Motoneiges	5.0	7.3
Utility or camping trailers – Remorques d'utilité ou de camping	13.5	18.0
Boats – Embarcations	8.0	6.2
Outboard motors – Moteurs hors-bord	2.7	0.8
Bicycles – Bicyclettes	5.2	11.6
Boating and other water sports – Navigation de plaisance et autres sports nautiques	5.3	7.4
Camping equipment – Matériel de camping	5.5	5.1
Equipment for other sports, games, n.e.s. – Matériel pour autres sports, jeu, n.d.a.	15.1	17.0
Fees for sports and games – Droits, cotisations et autres frais pour récréation et sports	24.4	20.7
Other recreation – Autres loisirs:		
Admission to events – Le coût d'entrée:		
Movies – Cinéma	23.4	27.8
Plays, concerts, museums, etc. – Pièces, concerts, musées, etc.	10.3	11.7
Sports events, circuses, bingo, etc. – Événements sportifs, bingo, cirques	15.6	18.6
Television – Téléviseurs	62.2	102.7
Radios, record players, stereos and tape recorders – Radios, tourne-disques, stéréos et magnétophones	47.6	56.1
Musical instruments – Instruments de musique	13.7	11.1
Cameras, projectors and other photographic expenses – Caméras, projecteurs et autres dépenses de photographie	27.5	33.4

[1] The 8 cities are – Les 8 cités sont: St. John's, Halifax, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Edmonton and Vancouver.

Source: Catalogue 62-537, *Family Expenditure in Canada, Vol. III, Major Urban Centres, 1969, Urban Family Expenditure, 1972*, Selected tables. – Catalogue 5337, *Dépenses des familles au Canada, vol. III, Principaux centres urbains, 1969, Dépenses de famille urbaines, 1972*, Certains tableaux.

Annexe 6 c)

MOYENNE DES DEPENSES PAR FAMILLE

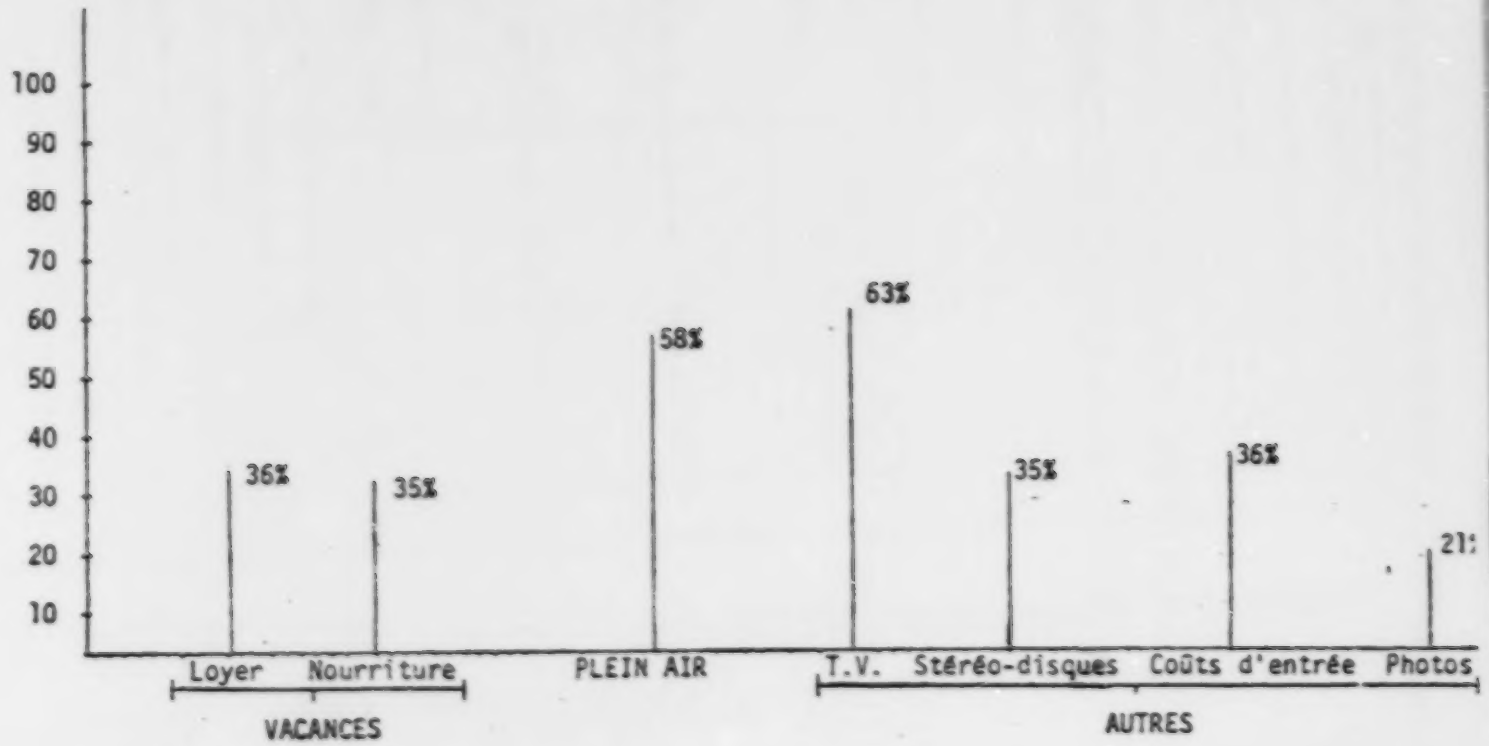

Annexe 7

TABLEAU NO: 1

ESTIMATION DE L'ASSISTANCE A DES SPECTACLES PAYANTS (*)

Québec 1972 - Groupe d'âge 14 ans et plus

GENRE DE SPECTACLE	NOMBRE DE PARTICIPANTS (en milliers)	% DE LA POPULATION AGEE DE 14 ans et plus
1. Film	1,511	35.8
2. Manifestation sportive	827	19.6
3. Représentation théâtrale	645	15.3
4. Foire, exposition ou carnaval	589	13.9
5. Autres spectacles musicaux	491	11.6
6. Autres manifestations	419	9.9
7. Concert de musique classique	227	5.4
8. Visite d'un lieu historique	184	4.4
9. Visite d'une galerie d'art publique	133	3.1
10 Visite de musée	127	3.0
11. Opéra ou opérette	76	1.8
12. Ballet	60	1.4

(*) Chaque personne dénombrée a participé au moins une fois à des évènements pendant la période concernée (janvier-mars 1972).

TABLEAU NO: 2

ESTIMATION D'ASSISTANCE A DES SPECTACLES GRATUITS *

Québec 1972 - Groupes d'âges 14 ans et plus

GENRE DE SPECTACLES	NOMBRE DE PARTICIPANTS (en milliers)	% DE LA POPULATION AGEE DE 14 ans et plus
1. Manifestation sportive	507	12,0
2. Foire, exposition ou carnaval	404	9.6
3. Film	262	6.2
4. Autres manifestations	194	4.6
5. Visite d'une galerie d'art publique	156	3.7
6. Autres spectacles musicaux	156	3.7
7. Visite d'un lieu historique	155	3.7
8. Représentation théâtrale	132	3.1
9. Visite de musée	97	2.3
10. Concert de musique classique	72	1.7
11. Ballet	19	0.5
12. Opéra ou opérette	18	0.4

* Chaque personne dénombrée a participé au moins une fois à des évènements pendant la période concernée (janvier - mars 1972).

Annexe 9

TABLEAU NO: 3

ACTIVITES SPORTIVES

PARTICIPATION ESTIMEE, GROUPES D'AGE DE 14 ans et plus (*)

Québec 1972

ACTIVITES	NOMBRE DE PARTICIPANTS (en milliers)	% DE LA POPULATION AGEE DE 14 ANS
1. Marche à pieds	1,956	46.3
2. Natation	849	20.4
3. Motoneige	629	14.9
4. Chasse et pêche	603	14.5
5. Patinage	530	12.6
6. Bowling	471	11.2
7. Hockey	425	10.3
8. Bicyclette	415	9.9
9. Ski	391	9.4
10. Autres	337	8.0
11. Jogging	318	7.3
12. Golf	227	5.5
13. Tennis	188	4.5
14. Ski nautique	.127	3.7
15. Curling	53	1.25

(*) Il s'agit d'une participation régulière (au moins une fois par semaine en moyenne).

Annexe 10 a)

TABLEAU I

Activités	% de mention comme activité principale
marche	20.9
natation	13.6
cyclisme (promenade)	9.0
hockey sur glace	7.2
ski alpin	5.9
tennis	3.6
patinage	2.9
culture physique	2.9
golf	2.6
autoneige	2.5
ballon-balais	2.3
canot-kayak	2.2
quilles	2.0
raquette	1.8
ballet	1.8
	81.2

Absence

Chasse et pêche
Jogging - culture physique
Ski nautique

chasse + pêche

Natation
Bowling
Hockey
Jogging
Golf
Tennis
Ski nautique
Curling

Annexe 10 b)

TABLEAU NO: 9

Province de Québec.
Estimation de la fréquentation en 1972 pour le groupe d'âge de 18 ans et plus (*).

(en milliers)

ACTIVITES	LIMITE INFERIEURE DE L'ESTIMATION (000)	TAUX DE PARTICIPATION (**) EN %	CLASSEMENT	LIMITE SUPERIEURE DE L'ESTIMATION (000)
Promenade en voiture	2,432	66.0	(1)	2,760
Pique-nique	1,644	46.2	(2)	1,990
Marche à pied	1,520	43.0	(3)	1,863
Visites de lieux historiques	1,059	31.0	(4)	1,379
Pêche	934	29.0	(5)	1,238
Bateau-moteur	837	25.1	(6)	1,137
Motoneige	830	24.9	(7)	1,129
Visites de parcs	708	21.5	(8)	983
Bicyclette	611	19.0	(9)	833
Patinage	575	18.0	(10)	841
Camping (tente)	566	17.8	(11)	811
Visites touristiques	466	15.0	(12)	714
Canotage	314	10.7	(13)	528
Chasse	296	10.2	(14)	505
Ski	258	9.1	(15)	458
Equitation	255	9.0	(16)	453
Camping (roulotte)	211	7.7	(17)	395
Bateau voile	89	4.0	(18)	225
Camping (camion-roulotte)	5	1.0	(19)	74

(*) - Probabilité d'erreurs: 1% dans le cadre de l'hypothèse retenue.
- Participation au moins une fois dans l'année.

(**) Il s'agit du taux dans l'échantillon.

B-89

TABLEAU NO: 8

Province de Québec.
Estimation de la fréquentation en 1972 pour le groupe d'âge de 10 ans et plus (*).

(en milliers)

ACTIVITES	LIMITE INFERIEURE DE L'ESTIMATION (000)	TAUX DE PARTICIPATION (**) EN %	CLASSEMENT	LIMITE SUPERIEURE DE L'ESTIMATION (000)
Promenade en voiture	3,285	69.1	(1)	3,636
Pique-nique	2,360	50.9	(2)	2,739
Marche à pied	2,259	48.9	(3)	2,639
Bicyclette	1,591	35.4	(4)	1,955
Pêche	1,480	33.1	(5)	1,836
Patinage	1,455	32.6	(6)	1,811
Motoneige	1,426	32.0	(7)	1,780
Visite de lieux historiques	1,353	30.5	(8)	1,702
Bateau-moteur	1,203	27.4	(9)	1,542
Camping (tente)	916	21.4	(10)	1,227
Visites de parcs	846	19.9	(11)	1,147
Visites touristiques	630	15.3	(12)	903
Canotage	533	13.2	(13)	790
Equitation	528	13.1	(14)	784
Ski	491	12.3	(15)	741
Chasse	469	11.8	(16)	713
Camping (roulotte)	369	9.4	(17)	582
Bateau voile	114	3.7	(18)	257
Camping (camion-roulotte)	16	1.1	(19)	95
Utilisation des canaux:				
1. Tourisme avec bateau commercial.	74	2.7	(-)	197
2. Bateau privé	258	7.1	(-)	453
3. Le long du canal sans utilisation d'un bateau	284	7.7	(-)	487

(*) Population totale : 1[illegible] dans le cadre de l'hypothèse retenue.

LES TENDANCES DE LA PARTICIPATION A QUELQUES ACTIVITES DE PLEIN AIR EN 1967, 1969, 1972, EXPRIMEES EN % DE LA POPULATION DU QUEBEC DE 15 ANS ET PLUS

	1967	1969	1972*
Camping sous la tente	11	13	18
Camping dans une roulotte	5	5	8
Chasse	11	12	10
Canot à moteur	11	14	25
Canotage	3	9	11
Ski	8	8	9
Moto-neige	9	21	25
Pique-nique	33	48	46

* Les données pour 1972 ont été traitées afin de rendre possible l'élaboration de trends homogènes.

POURCENTAGE DES RESIDENTS DE LA PROVINCE DE QUEBEC QUI ONT PARTICIPE AUX DIFFERENTES ACTIVITES DE LOISIRS DE PLEIN-AIR EN 1967, 1969 et 1972

Activités	1967 (%)	1969 (%)	1972 (%)
Natation	31	40	-
Camping sous la tente	11	13	18
Camping (roulotte)	5	5	8
Camion-camping	-	1	1
Chasse	11	12	10
Canotage à moteur	11	14	25
Canotage	3	9	11
Voile	-	2	4
Autres types de nautisme	6	-	-
Ski nautique	5	5	-
Observation de la nature et des oiseaux	7	9	-
Panoramas, point de vue	26	-	-
Photographie à l'extérieur	19	33	-
Visites de sites historiques et de parcs	-	31	31
Visites de sites historiques	13	-	-
Visites d'autres parcs	-	25	-
Promenade en voiture	-	72	66
Sightseeing	-	19	15
Escalade, alpinisme	2	1	-
Ski d'hiver	8	8	9
Moto-neige	9	21	25
Traînes et traîneaux	-	15	-
Pique-nique	33	48	46
Excursions et promenades à pied	-	41	43
Excursions	21	-	-
Golf	-	7	-
Patinage sur glace	-	17	18
Equitation	-	8	9
Cyclisme	-	14	19
Tennis	-	8	-
Pêche	21	-	29

SOURCE: Trends in participation in outdoor recreation activities CORD Technical, note no 22, ORRS Parc Canada, Ottawa.

L'EVOLUTION DE LA PARTICIPATION DANS LA PROVINCE DE QUEBEC EXPRIMEE EN % DE LA POPULATION AGEE DE 18 ANS ET PLUS

Activités	(a) 69*	(b) 72*	% d'accroissement $\frac{(b-a)}{a} \times 100$
Camping sous la tente	13	18	38
Camping dans une roulotte	5	8	60
Camping camion roulotte	1	1	0
Chasse	12	10	- 17
Bateaux hors-bord	14	25	78
Canotage (canoeing)	9	11	22
Voile	2	4	100
Visite de sites historiques ou de parcs	31	31	0
Promenade en auto	72	66	- 8
Visites touristiques (Sightseeing)	19	15	- 21
Ski	8	9	12
Moto-neige	21	25	19
Pique-nique	48	46	- 4
Promenade à pied	41	43	5
Patinage	17	18	6
Equitation	8	9	12
Cyclisme	14	19	36

* Les pourcentages de participation sont donnés dans les tableaux précédents. Toutefois, pour le calcul du % d'accroissement les chiffres de 72 ont été ajustés en fonction de la population de 18 ans et plus.

TABLE 10.1. Participation in Selected Recreation Activities, 1967-1972

TABLEAU 10.1. Participation à certains loisirs, 1967-1972

	Activity – Activité	Age 18 years and over[1] – Âge 18 ans et plus[1] 1967	1969	1972	Age 10 years and over[1] – Âge 10 ans et plus[1] 1972	Age 14 years and over[2] – Âge 14 ans et plus[2] 1971-72
	Number of persons in sample – Nombre de personnes dans l'échantillon	5,992	2,967	..	3,956	67,000
		percentage – pourcentage				
1	Tent camping – Camping, tentes	14	12	19	24	..
2	Trailer camping – Camping, caravanes	7	6	10	12	..
3	Picnics/cookouts – Pique-nique ou repas en plein air	42	54	54	58	..
4	Power boating – Canotage automobile	15	19	23	26	..
5	Canoeing – Canotage	5	8	10	13	..
6	Snowmobiling – Motoneige	7	14	18	24	12.2
7	Snow skiing – Ski	6	7	7	10	6.8
8	Hunting – Chasse	14	13	11	13	19.6
9	Fishing – Pêche	27	..	31	36	
10	Swimming – Natation	39	44	..	..	28.5
11	Skating – Patinage	..	19	20	34	14.6
12	Walking/hiking – Marche/randonnée à pied	14[3]	37	39	46	41.9
13	Bicycling – Bicyclette	..	13	19	36	11.8
14	Water skiing – Ski nautique	7	7	..	..	5.2
15	Golfing – Golf	..	11	..	..	7.5
16	Tennis	..	6	..	..	3.0
17	Bowling – Quilles	..	..	..	..	11.8
18	Curling	..	..	..	..	4.4
19	Hockey	..	..	..	..	8.1
20	Jogging – Course-à-pied	..	..	..	..	7.1

1 Persons interviewed represented a random sample of the Canadian non-institutional population in areas of higher population density, excluding the Yukon and Northwest Territories as well as low density areas of other parts of Canada. The sampling unit for the surveys was individuals. The 1967 question read as follows: "Here is a list of things that some people tell us they like to do out-of-doors. Which of these things have you done during the past year with your leisure time out-of-doors?" In 1969 and 1972 identical questions were asked: "As I read a list of outdoor activities would you tell me approximately how many times, if at all, you have done each within the past year?" – Les personnes interviewées représentaient un échantillon pris au hasard de la population canadienne de 18 ans et plus vivant dans les régions de grande densité de population, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest de même que les régions de faible densité de population ailleurs au Canada ne sont pas compris. L'unité d'échantillonnage pour les enquêtes fut les individus. En 1967 la question se lisait comme suit: "Voici une liste d'activités que des personnes nous ont dit aimer faire en plein air. Laquelle (lesquelles) avez-vous pratiquées au cours de la dernière année durant vos loisirs en plein air?" En 1969 et 1972, des questions identiques furent demandées: "Tandis que je lis une liste d'activités de plein air, pourriez-vous me dire combien de fois approximativement, [illegible] chacune d'elles au cours de la dernière année?"

2 Persons included in the March 1972 [illegible] supplement to the Labour Force survey represented a random sample of the Canadian non-institutional population 14 years and over excluding the Yukon and Northwest Territories. The sampling unit for the survey was individuals. The data were developed from the responses to the question "Do you participate on a regular basis [illegible] at least once a week [illegible] of the activities listed below? (Check (✓) Yes or No for each activity)". – Les personnes comprises dans le supplément [illegible] de mars 1972 de l'enquête sur la main-d'œuvre représentent un échantillon pris au hasard de la population canadienne de 14 ans et plus à l'exception du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Les données furent établies à partir des réponses à la question "Participez-vous de façon régulière (au moins une fois par semaine en moyenne) aux activités de loisirs ci-après? Cochez (✓) la case appropriée pour chaque activité."

3 Figure is for hiking only. – Les données représentent seulement les randonnées à pied.

Source: CORD Technical Note No. 22, *Trends in Participation in Outdoor Recreation Activities*, Parks Canada, 1972. – *Rapport technique, nº 22 du comité CORD* [illegible] *dans la participation aux loisirs de plein air*, Parcs Canada, 1972. Catalogue 81-001, Vol. 2, No. 1, 1972 *Survey of Selected Leisure Time Activities*. – Vol. 2, nº 1, *Enquête de 1972 sur certaines activités de loisirs*.

TABLE 10.3. Attendance at Selected Institutions by Type and Region, 1970 and 1972

TABLEAU 10.3. Fréquentation de certains établissements selon le genre et la région, 1970 et 1972

Types of institution[1] – Genre d'établissement[1]	Canada	Québec
	500	900
Museums, galleries and related institutions – Musées, galeries et établissements connexes, 1970:		
General museum[2] – Musée général[2]	3,778	36
Art museum or gallery – Musée ou galerie d'art	7,263	650
History museum – Musée d'histoire	1,369	220
Natural science museum – Musée des sciences naturelles	711	16
Science and technology museum – Musée des sciences et de la technologie	2,069	17
Archives	144	3
Zoo, wildlife refuge – Jardin zoologique, refuge de la faune	10,680	1,228
Aquarium	1,0	533
Botanical garden, arboretum or conservatory – Jardin botanique, arboretum ou conservatoire	13,459	398
Planetarium – Planétarium	373	...
Observatory – Observatoire	54	2
Historic building and restoration – Édifice historique et restauration	2,457	176
Other museums, galleries and related institutions – Autres musées, galeries et établissements connexes	12,182	637
Motion picture theatres – Cinémas:		
1970	80,826	21,489
1972	81,241	21,063
Drive-in theatres – Cinémas en plein air:		
1970	11,489	305
1972	10,557	375

[1] Those privately and publicly owned institutions which are open to the public and administered in the public interest, for the purpose of conserving and preserving, studying, interpreting, assembling and exhibiting to the public. – Ces établissements privés ou publics sont ouverts au public et administrés dans l'intérêt du public et leur fonction est de [illegible].

[2] A museum is classified as "general" [illegible] more than one category of collection, eg., archaeology, entomology, ethnology. – Un musée est classé comme "général" s'il a plus d'une catégorie de collections, p. ex., archéologie, entomologie, ethnologie.

Sources: Catalogue 87-551, Museums, Art Galleries and Related Institutions, 1970 – Musées, galeries d'art et établissements connexes, 1970; Catalogue 63-207, Motion Picture Theatres and Film Distributors, 1970-1972 – Cinémas et distributeurs de films, 1970-1972.

TABLE 7.12. Number of Cultural Institutions by Type and Province, 1970

TABLEAU 7.12. Nombre d'établissements culturels selon le genre et la province, 1970

Type of institution – Genre d'établissement	Canada	Québec
General museum[1] – Musée général[1]	150	11
Art museum or gallery – Musée ou galerie d'art	67	13
History museum – Musée d'histoire	136	12
Natural science museum – Musée des sciences naturelles	24	3
Science and technology museum – Musée des sciences et de la technologie	6	1
Archives	49	8
Zoo, wildlife refuge – Jardin zoologique, refuge de la faune	19	4
Aquarium	3	2
Botanical garden, arboretum or conservatory – Jardin botanique, arboretum ou conservatoire	11	3
Planetarium – Planétarium	5	–
Observatory – Observatoire	7	1
Historic building and restoration – Édifice historique et restauration	87	6
Other[2] – Autres[2]	144	23
Total	708	87

[1] A museum is classified as "general" if the survey response indicated more than one category of collection, e.g., archaeology, ethnology, entomology. – Un musée est classé comme "général" s'il a plus d'une catégorie de collections [illegible].

[2] "Other" includes institutions which do not correspond to [illegible] types. – "Autres" inclut les établissements qui ne répondent pas tout à fait aux genres [illegible].

TABLE 10.5. Attendance at National Parks by Park and Province, 1966-1974

TABLEAU 10.5. Fréquentation des parcs nationaux selon le parc et la province, 1966-1974

Province and park visited[1] / Province et parc visité[1]	Fiscal year April 1 to March 31 – Année fiscale 1er avril au 31 mars							
	1966-67	1967-68	1968-69	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	1973-74[2]
	'000							
Québec:								
Fauillon	–	–	–	–	–	–	133	258
La Mauricie	–	–	–	–	–	–	28	51
Total	–	–	–	–	–	–	161	309
Canada	11,364	10,918	11,836	12,639	13,607	14,492	14,846	17,399

[1] For location of parks see Chart 7A, page 128. – Pour l'emplacement des parcs, voir graphique 7A, page 128.
[2] Estimated attendance. – Fréquentation estimée pour l'année fiscale.
[3] Entrance to private automobiles restricted since 1972. – Accès interdit aux automobiles privées depuis 1972.
[4] Wood Buffalo Park located in both Alberta and Northwest Territories. Attendance figures available only for 1973-74. For tabulation purposes are allotted to Alberta. – Le Parc Wood Buffalo est situé en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest. La fréquentation est disponible seulement pour 1973-74. Elle est incluse avec les données pour l'Alberta.
[5] New methods of recording attendance introduced in 1973 for Kootenay and Mount Revelstoke Parks. – De nouvelles méthodes pour enregistrer la fréquentation furent introduites dans les Parcs Kootenay et Mount Revelstoke.

Source: Operations Division, Parks Canada. – Division des opérations, Parcs Canada.

TABLE 10.6. Attendance at National Historic Parks and Major Sites by Park, Site and Province, 1966-1974

TABLEAU 10.6. Fréquentation des parcs et des principaux lieux historiques nationaux selon le parc, le lieu et la province, 1966-1974

Province and park or site visited / Province et parc ou lieu visité	Fiscal year April 1 to March 31 – Année fiscale 1er avril au 31 mars							
	1966-67	1967-68	1968-69	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	1973-74[1]
	'000							
Québec:								
Forges du St. Maurice	–	–	–	–	–	–	–	173
Fort Chambly	133	123	134	121	131	133	145	127[2]
Fort Lennox	30	40	46	49	46	50	45	57[2]
Sir Wilfrid Laurier's House – Maison Laurier	8	9	11	10	12	13	10	25[4]
Cartier Brébeuf	–	–	–	–	–	–	13	101[3]
Parc de l'Artillerie	–	–	–	–	–	–	–	5[3]
Coteau-du-Lac	–	–	15	26	20	24	21	30[2]
Fort Témiscamingue	–	–	–	–	–	–	18	27[2]
Total	171	172	196	206	198	220	255	392
Canada	2,032	2,519	2,541	2,840	3,290	3,757	4,019	4,554

[1] Data to February 28, 1974 – Données au 28 février 1974.
[2] " " October 31, 1973 – " " 31 octobre 1973.
[3] " " November 30, 1973 – " " 30 novembre 1973.
[4] " " January 31, 1974 – " " 31 janvier 1974.
[5] " " September 30, 1973 – " " 30 septembre 1973.
[6] " " December 31, 1973 – " " 31 décembre 1973.

Source: Parks Use Research, Policy Planning and Research Branch, Parks Canada. – Recherche-utilisation des parcs, direction politique, planification, recherche, Parcs Canada.

Dans ces conditions, les coefficients de saturation supérieurs à .20 furent retenus pour définir les facteurs ou groupes d'activités.

Facteur 1

Toboggan (glissade)
Patinage
Ski d'hiver
Motoneige
Pique-nique
Natation
Excursion à pied
Equitation
Cyclisme
Tennis

Facteur 2

Visite de lieux historiques
Visite d'autres parcs
Promenade en voiture
Visites touristiques
Pique-nique (.19)

Facteur 3

Natation
Bateau hors bord
Canotage
Voile
Ski nautique
Ski d'hiver

Facteur 4

Natation
Alpinisme
Pique-nique

Facteur 5

Observation des oiseaux
Photographie
Visite de lieux historiques
Marche à pied - excursion

Facteur 6

Chasse
Motoneige
Tennis

Facteur 7

Camping tente
Camping remorque
Camping camion
Visites de parcs
Pique-nique

Annexe 15

TABLEAU VII

Typologie des activités physiques selon la saison, la fréquence et la durée

		Printemps	Eté	Automne	Hiver
fréquence médiane +	durée médiane +		-badminton -golf -baseball -jardinage -cyclisme (promenade) -natation -tennis		-yoga
	(60.41) −		-marche		-conditionnement physique -culture physique
(2.91) +	durée médiane +		-équitation -soccer -soft ball -pêche	-basketball -gymnastique sportive	-ballon-balais -raquette -curling -ski alpi -danse -ski de -hockey sur glace -volley- -patinage artistique ball -patinage -quilles
	(60.41) −			-hockey intérieur	

Annexe 16

TABLEAU II

Typologie des activités selon l'importance de l'effort

violent	48.9
modéré	16.9
léger	34.3
	100.1

TABLEAU III

Typologie des activités selon la classification de Bouet

Sports de combat	1.1%
Sports de balle	26.7%
Sports athlétiques et gymniques	23.8%
Sports de nature	45.1%
Sports mécaniques	2.7%
Résidus	0.1%
	99.5%

TABLEAU NO: 6

ASSISTANCE A CERTAINES ACTIVITES DE LOISIR DANS LA PROVINCE DE QUEBEC (*)
(en pourcentages)

NATURE ET FREQUENCE DE L'ASSISTANCE	THEATRE	OPERA OU OPERETTE	BALLET	CONCERT (Classique)	AUTRE SPECTACLE MUSICAL	AUTRES MANIFESTATIONS	MUSEE	GALLERIE D'ART PUBLIQUE	LIEU HISTORIQUE	FOIRE EXPOSITION CARNAVAL	FILM	SPORTS
Avec prix d'entrée:												
1. Une fois et plus	15.0 (**)	1.8	1.3	5.3	11.4	9.8	3.0	3.1	4.3	13.7	35.6	19.4
2. Une fois	8.2	1.4	1.1	3.4	6.1	6.9	2.2	2.2	2.9	9.9	12.2	7.0
3. Deux à quatre fois	5.2	0.4	0.2	1.4	3.5	2.1	0.7	0.7	1.1	3.2	14.8	6.2
4. Cinq fois et plus	1.6	0.0	0.0	0.5	1.8	0.8	0.1	0.2	0.3	0.6	8.6	6.2
Sans prix d'entrée:												
1. Une fois et plus	2.9	0.4	0.5	1.6	3.6	4.4	2.3	3.7	3.7	9.4	6.0	11.6
2. Une fois	1.9	0.3	0.3	1.1	2.0	2.4	1.7	2.5	2.4	6.7	2.8	3.9
3. Deux à quatre fois	0.7	0.1	0.2	0.4	1.1	1.5	0.5	0.9	1.1	2.3	2.0	3.5
4. Cinq fois et plus	0.3	0.0	0.0	0.1	0.5	0.5	0.1	0.3	0.2	0.4	1.2	4.2

(*) Pourcentage de la population âgée de 14 ans et plus. Période d'assistance: entre janvier et mars 1972.

(**) C'est-à-dire 85.0% (100-15) de non-participants dans cette catégorie et pour cette activité parmi les québécois âgés de 14 ans et plus.

Annexe 18

TABLEAU VIII

Intensité de la pratique des six activités spécifiques

	marche	natation	culture physique mains libres	bicyclette	jogging	cul.phy. appareil
Régulièrement	43.6	25.7	20.3	16.0	9.1	5.5
	60.8	36.9	27.7	24.8	13.9	8.5
Souvent	17.2	11.2	7.4	8.8	4.8	3.0
Quelquefois	24.8	20.6	17.4	13.3	11.3	6.0
Jamais	14.4	42.5	54.9	61.9	74.8	85.5
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

TABLEAU IX

Intensité de la pratique des six activités spécifiques en distinguant la pratique régulière de l'activité principale et la pratique régulière de l'activité secondaire.

	marche	natation	culture physique mains libres	bicyclette	jogging	cul.phy. appareil
Régulière et principale	20.9	13.6	2.9	9.0	1.0	0.2
	43.6	25.7	20.3	16.0	9.1	5.5
Régulière et secondaire	22.7	12.1	17.4	7.0	8.1	5.3
Souvent	17.2	11.2	7.4	8.8	4.8	3.0
Quelquefois	24.8	20.6	17.4	13.3	11.3	6.0
Jamais	14.4	42.5	54.9	61.9	74.8	85.5
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

TABLEAU NO: 7

PARTICIPATION A CERTAINES ACTIVITES DE LOISIR DANS LA PROVINCE DE QUEBEC (*)

(En pourcentages)

NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	TELEVISION	RADIO	DISQUES RUBANS	LECTURE	LOISIRS A LA MAISON	AUTRES PASSE-TEMPS	SPORTS	ACTIVITES PHYSIQUES
1. 1 à 3 heures	9.4 (**)	26.0	24.0	28.0	11.8	6.3	12.6	13.1
2. 4 à 14 heures	45.0	32.6	18.9	30.8	9.0	2.5	7.5	6.1
3. 15 heures et plus	41.5	13.5	4.8	6.8	2.8	0.5	1.8	1.2
1 heure et plus (1.+ 2.+ 3.)	95.9	72.1	47.7	65.6	23.6	9.3	21.9	20.4

(*) Pourcentage de la population âgée de 14 ans et plus - Période de participation entre janvier et mars 1972.

(**) C'est-à-dire 90.6% (100-9.4) de non-participants dans cette catégorie et pour cette activité parmi les québécois âgés de 14 ans et plus.

Tableau 6.3

Moyenne des heures consacrées à chaque catégorie d'activités (pour chaque étude*) et pourcentage des répondants

	Harvey **		Meis & Scheu**		Meissner**	
	Moyenne d'heures	%	Moyenne d'heures	%[1]	Moyenne d'heures	%
Loisirs passifs	2.8	92.8	3.23	-	1.5	48.5
Sports et passe-temps	.66	36.7	.875	-	1.85	59.9
Activités sociales	1.0	47.1	1.55	-	2.25	64.5
Organismes	.18	9.8	.185	-	.45	18.0

* Harvey - adultes tous statuts
Meis et Scheu - adultes mariés seulement
Meissner - travailleurs adultes seulement

** Harvey - "jour noté"
Meis et Scheu - deux jours de congé divisés par 2
Meissner - congés seulement

1 Ne donne pas de pourcentages globaux pour chaque catégorie d'activité.

Tableau 6.4

Pourcentage et nombre moyen d'heures passées à participer à des activités

	Harvey*		Meis & Scheu		Meissner	
	%	M. d'h.	%	M. d'h.	%	M. d'h.
Télévision	71.7	1.65	60.9	1.45	38.0	.75
Détente	20.7	.3	34.6	.63	8.6	.2
Lecture	41.7	.45	43.7	.63	19.2	.25
Visites	40.5	.75	48.8	1.08	39.5	.85
Jardinage	10.5	.1	-	-	38.0	.75
Conversation	43.3	.3	29.3	.32	2.0	.05
Boire (réceptions)	4.6	.1	17.0	.19	20.5	.3
Sports et exercice	8.6	.15	12.8	.32	8.8	.15
Excursions	6.4	.1	7.9	.22	53.3	1.05

* Etabli en faisant la moyenne des totaux pour hommes et femmes.

Chart - 1C

Graphique - 1C

Percentage Distribution of the Population by Age Groups and Sex, Canada and Provinces, 1971

Répartition en pourcentage de la population par groupe d'âge et selon le sexe, Canada et provinces, 1971

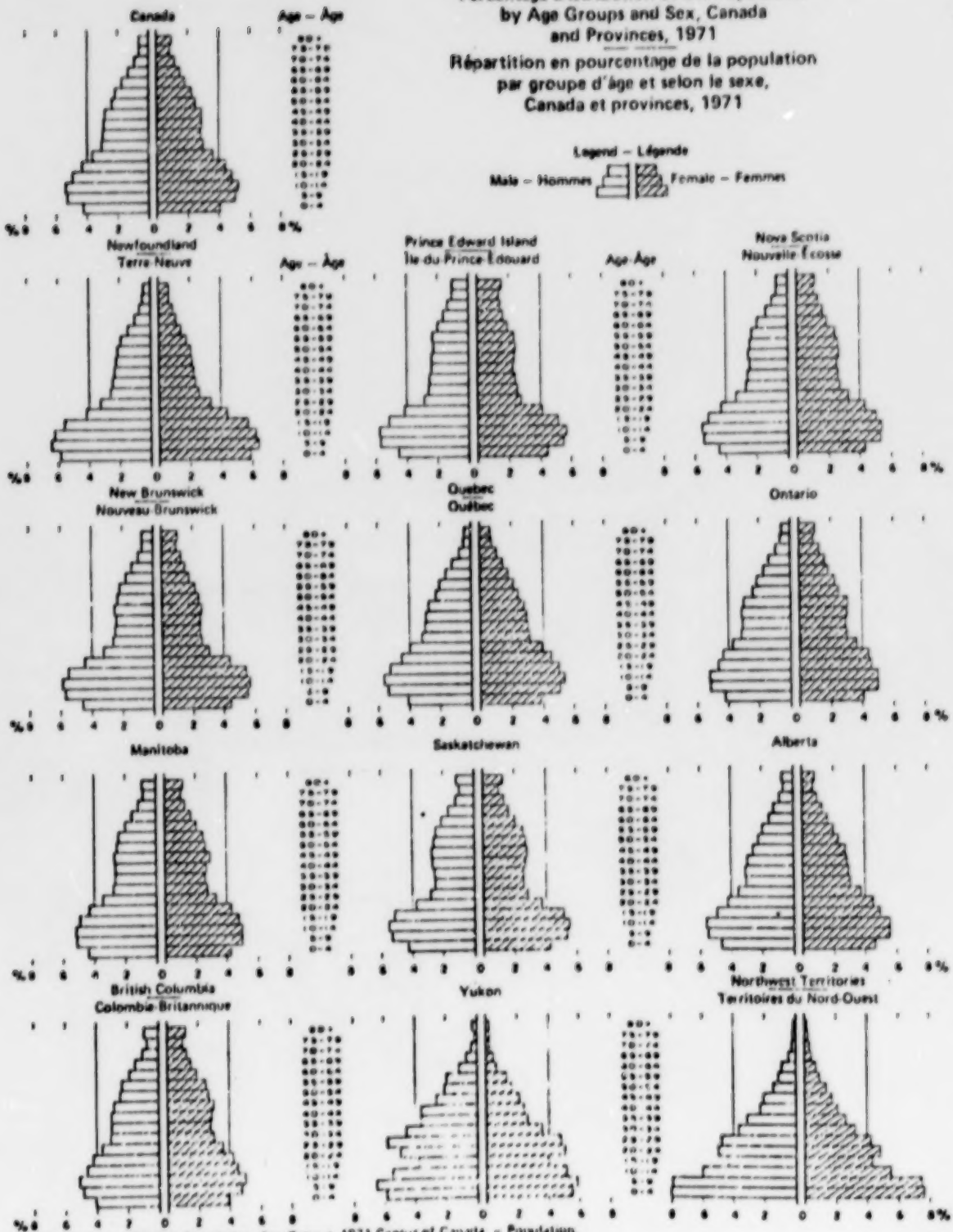

Source: Catalogue 92 715, Population, Age Groups, 1971 Census of Canada - Population, groupes d'âges, Recensement du Canada, 1971.

TABLEAU NO: 2

Province de Québec.
Représentativité et groupe d'âge du répondant.
(en pourcentage)

	10 à 11 ans	12 à 14 ans	15 ans	16 à 17 ans	18 à 19 ans	20 ans	21 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	0 à 9 ans, 50 ans et +	TOTAL 10-49 ans	TOTAL 0-9 ans, 10-49 ans, 50 ans et +
Echantillon	7.6	11.0	2.4	4.9	5.8	2.0	8.8	8.5	8 0	28 3	5.6	7.1	0	100.0	—
Recensement (total)	4.5	6.8	2.1	4 2	3.9	1.9	7 2	7.9	6.3	6.0	5.9	5.6	37 7	62 3	100.0
Recensement (10-49 ans)	7.2	10.7	3.4	6.8	6 3	3.0	11.6	12.8	10.1	9.6	9.5	9.0	0	100.0	—

TABLEAU NO: 10 ASSISTANCE A DIFFERENTS EVENEMENTS PAR GROUPES D'AGES. (Avec prix d'entrée) - 1972
(en pourcentages)

Activités* / Groupes d'âge	THEATRE	OPERA	BALLET	CONCERT (CLASSIQUE)	AUTRE SPECTACLE MUSICAL	AUTRE MANIFESTATION	MUSEE	GALERIE D'ART PUBLIQUE	LIEU HISTORIQUE	FOIRE EXPOSITION CARNAVAL	FILM	SPORTS
14 - 16 ans	22.8 **	1.4	1.9	6.4	23.9	12.4	4.6	4.3	5.1	24.0	48.2	33.3
17 - 19 ans	26.3	1.5	1.7	5.4	28.0	14.3	5.1	4.4	7.8	25.1	58.2	34.0
20 - 24 ans	21.3	1.4	1.9	6.0	20.2	13.7	4.4	4.6	6.2	19.8	57.6	25.5
25 - 34 ans	15.4	1.7	1.8	4.7	10.7	9.3	2.2	2.6	3.5	13.1	40.3	21.1
35 - 44 ans	11.9	2.2	1.1	6.0	6.6	10.7	2.6	2.7	4.2	12.9	31.0	19.3
45 - 54 ans	12.7	2.6	1.2	5.7	5.5	9.7	3.0	3.3	4.8	11.9	25.9	14.4
55 - 64 ans	8.3	2.0	.8	5.7	3.0	5.4	1.8	2.3	3.6	5.6	16.7	6.3
65 ans et plus	4.1	.9	.7	1.9	1.7	3.2	1.3	1.1	1.1	1.9	7.9	2.9
Cramer's V	.11	.03	.03	.04	.16	.07	.05	.03	.06	.11	.20	.14

* Participation au moins une fois à l'évènement pendant la période concernée (Janvier - mars 1972).
** C'est-à-dire 77.2% (100-22.8) de non-participants dans cette catégorie et pour cette activité parmi les québécois âgés de 14 ans et plus.

TABLEAU NO. 11

ASSISTANCE A DIFFERENTS EVENEMENTS PAR GROUPES D'AGES (SANS PRIX D'ENTREE) 1972

(en pourcentages)

Activités (*) / groupes d'âges	THEATRE	OPERA	BALLET	CONCERT CLASSIQUE	AUTRE SPECTACLE MUSICAL	AUTRE MANIFESTATION	MUSEE	GALERIE D'ART PUBLIQUE	LIEU HISTORIQUE	FOIRE EXPOSITION CARNAVAL	FILM	SPORTS
14 - 16 ans	(**) 8.9	0.6	1.4	3.9	1.4	8.4	4.1	4.8	5.4	21.1	19.2	30.7
17 - 19 ans	8.3	0.7	2.3	2.9	1.9	9.9	5.1	6.1	6.4	16.4	15.8	24.3
20 - 24 ans	3.8	0.9	0.5	2.5	5.4	6.0	3.6	6.2	6.1	12.5	6.7	13.9
25 - 34 ans	2.1	0.4	0.4	1.0	1.9	3.4	1.5	3.1	6.1	8.7	3.9	8.5
35 - 44 ans	1.4	0.1	0.3	1.4	1.6	3.5	1.9	3.3	3.5	8.2	3.9	11.3
45 - 54 ans	1.3	0.2	0.1	1.4	1.4	3.7	1.6	3.6	3.0	6.8	3.3	7.7
55 - 64 ans	1.2	0.9	0.4	1.1	1.3	2.4	1.3	2.1	1.8	3.9	1.4	3.1
65 ans et plus	0.5	0.2	0.1	0.4	0.6	0.8	0.8	0.8	0.8	1.7	1.4	1.5
Cramer's V	.09	.04	.04	.05	.11	.07	.06	.05	.05	.11	.14	.15

(*) Voir commentaires au bas du tableau no. 10.

(**) C'est-à-dire 91.1%(100-8.9) de non participants dans cette catégorie et pour cette activité parmi les québécois âgés de 14 ans et plus.

TABLEAU NO:2

PARTICIPATION A CERTAINES ACTIVITES SPORTIVES PAR GROUPES D'AGES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC(*)

(En pourcentages)

GROUPES D'AGES	GOLF	TENNIS	QUILLES	CURLING	PATINAGE	SKI	MOTONEIGE	NATATION	SKI NAUTIQUE	COURSE A PIED	MARCHE	BICYCLETTE	CHASSE ET PECHE	HOCKEY	AUTRES SPORTS
14 à 16 ans	3.7 (**)	10.4	17.9	1.4	40.9	19.7	27.9	41.6	6.0	25.2	62.-	37.2	16.6	28.3	20.6
17 à 19 ans	3.7	7.7	20.4	1.0	26.4	14.5	25.3	32.5	5.1	16.3	63.1	21.9	16.9	20.8	15.2
20 à 24 ans	6.9	8.5	17.5	1.2	16.8	15.9	18.9	28.3	5.9	10.2	52.4	9.1	17.3	12.9	10.4
25 à 34 ans	6.5	4.9	10.7	1.1	12.8	10.0	17.5	21.4	3.5	5.3	40.8	6.0	16.7	9.7	7.6
35 à 44 ans	5.8	2.4	9.2	1.6	7.4	8.2	15.2	17.1	1.7	3.8	39.9	6.5	14.8	6.7	5.9
45 à 54 ans	6.7	1.5	8.3	1.8	3.0	4.4	8.2	12.4	1.4	3.2	43.2	3.8	13.3	3.9	3.8
55 à 64 ans	4.9	1.1	4.9	0.7	1.4	2.0	2.8	8.1	0.8	2.1	40.2	1.8	10.1	2.6	2.7
65 ans et plus	1.3	0.8	2.5	0.8	1.1	0.9	1.6	2.4	0.6	1.2	38.8	1.5	5.2	1.9	1.4
14 ans et plus	5.4	4.4	11.0	1.2	12.3	9.2	14.5	19.8	3.0	7.3	45.9	9.3	14.2	9.9	7.8
Cramer's V	.08	.16	.17	.03	.35	.20	.23	.27	.12	.26	.17	.34	.10	.26	.20

(*) Participation régulière (au moins une fois par semaine en moyenne)1972.

(**) C'est-à-dire 96.3%(100-3.7) de non participants dans cette catégorie et pour cette activité parmi les québécois âgés de 14 ans et plus.

TABLEAU NO: 12

PARTICIPATION A CERTAINES ACTIVITES DE LOISIR DANS LA PROVINCE DE QUEBEC PAR GROUPES D'AGES. 1972

(en pourcentages)

Activités* / Groupes d'âges	TELEVISION	RADIO	DISQUES, RUBANS	LECTURE	LOISIRS A LA MAISON	AUTRES PASSE-TEMPS	SPORTS	ACTIVITES PHYSIQUES
14 - 16 ans	97.1 **	75.7	77.2	65.3	32.9	15.2	50.3	56.7
17 - 19 ans	95.5	78.5	76.3	65.5	28.9	14.3	42.2	40.5
20 - 24 ans	97.0	74.4	65.3	69.3	25.6	13.2	32.1	26.6
25 - 34 ans	96.3	69.4	51.7	66.6	24.6	9.5	22.1	17.5
35 - 44 ans	96.2	68.3	43.0	66.2	20.8	8.2	17.4	14.3
45 - 54 ans	95.9	71.3	35.5	64.7	21.6	6.8	11.9	12.0
55 - 64 ans	94.9	71.2	24.7	63.7	21.1	5.9	7.6	7.9
65 ans et plus	93.0	74.3	13.6	59.9	15.5	3.2	2.8	4.3
Cramer's V	.06	.05	.24	.05	.07	.08	.20	.21

* Voir commentaires au bas du tableau No: 4.

** C'est-à-dire 2.9% (100-97.1) de non-participants dans cette catégorie et pour cette activité parmi les québécois âgés de 14 ans et plus.

TABLEAU NO: 11

Province de Québec.
Pourcentage de participants par activité et pour différentes catégories d'une variable indépendante. (n)

GROUPE D'AGE DU REPONDANT	Promenade en voiture	Pique-nique	Marche à pied	Bicyclette	Pêche	Patinage	Motoneige	Visite de lieux historiques	Bateau Moteur	Camping tente	Visites touristiques	Canotage	Equitation	Ski	Chasse	Camping roulotte	Bateau Voile	Camping Camion Roulotte
De 10 à 17 ans	76.3	63.7	65.7	80.3	45.7	73.3	52.3	29.3	33.7	32.3	16.0	20.3	26.0	22.0	16.7	14.0	22.0	0.3
De 18 à 24 ans	71.0	50.8	57.0	29.0	36.8	36.8	41.5	32.6	36.8	35.8	17.6	23.3	23.3	15.5	16.6	5.7	5.2	0.5
De 25 à 34 ans	73.7	56.3	38.9	26.8	35.8	25.3	34.7	41.1	31.1	26.8	14.7	11.1	9.5	12.6	14.7	12.6	8.4	0.0
De 35 à 39 ans	58.0	36.8	35.6	7.1	17.5	7.1	10.4	25.2	15.3	5.0	16.0	4.9	1.2	3.1	4.9	6.1	0.6	0.3
De 40 à 49 ans	60.5	42.9	42.9	19.0	25.2	9.5	18.4	24.5	21.8	10.2	10.2	6.8	2.7	10.2	8.2	7.5	3.4	4.8
χ^2 (α=.05)S>9.49 (nn)	31.1	51.2	71.6	441.3	63.8	367.0	349.1	17.5	42.2	112.7	4.0	56.0	120.2	54.1	29.2	17.7	311.0	27.5
Coefficient de contingence	.16	.20	.24	.51	.23	.49	.34	.12	.19	.30	.06	.21	.31	.21	.16	.12	.46	.15
Cramer's V	–	–	–	.60	–	.56	.36	–	–	.31	–	–	.32	–	–	–	.47	–

(n) Québécois âgés de 10 à 49 ans. Participation au moins une fois pendant l'année 1971.
(nn) Les scores soulignés indiquent qu'il y a une différence significative entre le taux de participation pour les différents groupes d'âge.

Graphique V 1: Variations du pourcentage de pratique d'une activité physique en fonction de l'âge (activité principale)

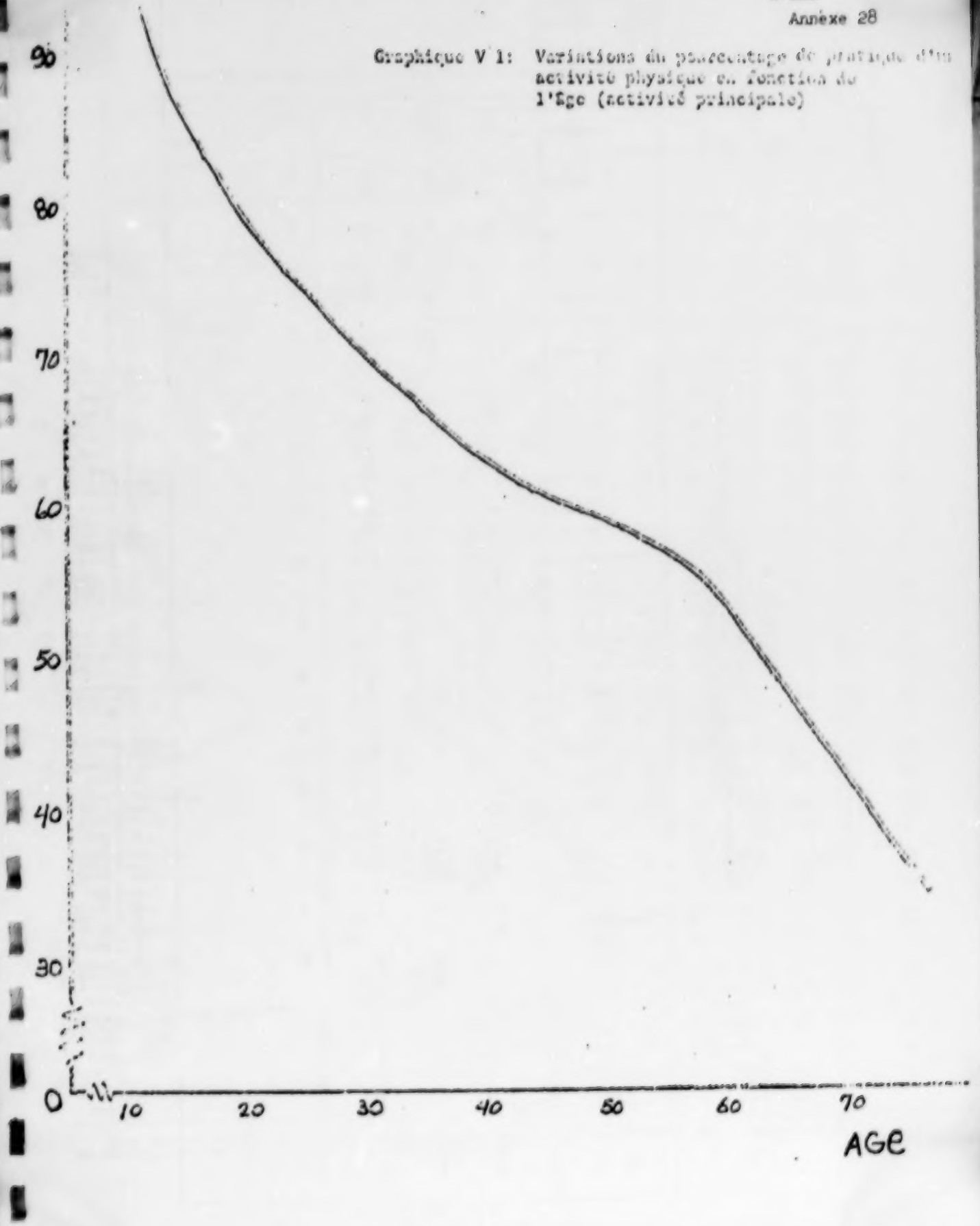

TABLEAU NO: 10

Province de Québec.
Pourcentage de participants par activité et pour différentes catégories d'une variable indépendante. (*)

SEXE DU REPONDANT	Promenade en voiture	Pique-nique	Marche à pied	Bicyclette	Pêche	Patinage	Motoneige	Visite de lieux historiques	Bateau moteur	Camping tente	Visites touristiques	Canotage	Equitation	Ski	Chasse	Camping roulotte	Bateau voile	Camping camion roulotte
Hommes	66.3	48.8	46.1	36.0	43.7	36.2	33.6	30.0	31.3	25.2	19.3	16.7	15.4	13.7	21.4	9.0	3.4	0.0
Femmes	68.8	51.3	50.4	32.8	20.9	28.7	29.4	30.0	23.1	17.5	*11.5	9.9	10.4	11.0	2.9	9.6	3.9	1.3
x^2 (1-.05)S>3.84 (**)	.76	72	2.2	1.2	68.1	7.3	2.4	.00	9.9	10.1	13.3	11.3	6.7	1.6	55.6	.16	.14	1.5
Coefficient de contingence	.02	.02	04	.03	.23	.08	.04	.00	.09	.09	.10	.09	07	.03	.28	01	.01	.04
Cramers's V	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(*) Québécois âgés de 10 à 49 ans. Participation au moins une fois pendant l'année 1971

(**) Les scores soulignés indiquent qu'il y a une différence significative entre le taux de participation des hommes et celui des femmes.

☐ activités où les femmes dominent

TABLE 10.2. Participation in Selected Sports Activities by Province and Sex, Persons 14 Years and Over, 1971-1972

TABLEAU 10.2. Participation à certaines activités sportives selon la province et le sexe, personnes de 14 ans et plus, 1971-1972

	Activity – Activité	Canada	Newfoundland – Terre-Neuve	Prince Edward Island – Île du Prince-Édouard	Nova Scotia – Nouvelle-Écosse	New Brunswick – Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	British Columbia – Colombie-Britannique
		Population in thousands – Population en milliers										
	Population 14 years and over – ans et plus:											
	Male – Hommes	7,212	171	34	252	201	2,060	2,571	328	320	543	734
	Female – Femmes	7,502	166	36	266	209	2,160	2,692	351	319	552	750
	Total	14,715	337	70	517	411	4,220	5,263	679	639	1,095	1,483
		Percentage of population participating – Pourcentage de la population participante										
11	Golf:											
	Male – Hommes	11.4	2.0	8.7	7.8	6.6	8.0	14.2	12.7	10.2	15.2	12.9
	Female – Femmes	3.7	1.1	2.8	2.4	2.1	2.9	4.2	3.7	3.3	3.7	4.7
	Total	7.5	1.6	5.7	5.0	4.3	5.4	9.1	8.1	6.7	10.5	8.8
12	Tennis:											
	Male – Hommes	5.5	2.6	3.4	3.0	2.4	5.1	6.3	4.5	2.2	6.8	7.3
	Female – Femmes	4.5	2.5	1.5	2.8	2.8	3.9	4.9	3.1	2.5	5.3	7.1
	Total	5.0	2.6	2.4	2.9	2.6	4.4	5.6	3.8	2.4	6.0	7.3
6	Bowling – Quilles:											
	Male – Hommes	12.4	5.1	9.3	13.1	10.7	12.3	14.5	10.8	7.8	10.9	11.4
	Female – Femmes	11.2	5.8	9.6	11.0	10.6	10.1	12.6	9.9	8.6	12.6	12.2
	Total	11.8	5.4	9.5	12.0	10.6	11.2	13.5	10.3	8.2	11.8	11.8
14	Curling:											
	Male – Hommes	5.4	2.5	3.9	3.6	2.7	1.5	4.3	13.8	18.9	13.1	5.0
	Female – Femmes	3.3	1.7	3.0	2.3	2.3	1.0	2.8	8.1	10.2	9.7	3.1
	Total	4.4	2.1	3.4	3.0	2.5	1.3	3.5	11.0	14.5	12.4	4.1
5	Skating – Patinage:											
	Male – Hommes	16.9	22.0	17.1	22.0	17.1	14.6	19.2	16.2	13.6	17.7	13.4
	Female – Femmes	12.5	16.6	18.7	16.1	13.5	10.6	13.9	9.9	9.0	15.3	10.6
	Total	14.6	19.4	17.9	19.0	15.3	12.6	16.5	13.0	11.3	16.5	12.0
9	Skiing – Ski:											
	Male – Hommes	7.6	2.4	3.0	3.7	4.7	10.1	7.0	2.8	2.7	10.8	8.8
	Female – Femmes	6.0	1.2	1.8	2.6	3.4	8.5	5.5	2.1	1.1	8.1	6.3
	Total	6.8	1.8	2.4	3.1	4.0	9.3	6.2	2.5	1.9	9.4	7.5
3	Snowmobiling – Motoneige:											
	Male – Hommes	14.7	9.7	16.1	11.5	19.4	17.6	15.0	15.3	18.3	12.9	5.4
	Female – Femmes	9.8	5.7	12.7	7.0	13.2	13.3	10.0	9.2	8.8	9.2	3.0
	Total	12.2	7.7	14.4	9.2	16.2	14.9	12.5	12.1	13.6	11.0	4.2
2	Swimming – Natation:											
	Male – Hommes	30.2	22.2	26.4	32.9	24.7	21.4	38.2	25.7	20.3	27.6	36.6
	Female – Femmes	26.9	20.5	29.0	30.1	23.1	18.9	33.4	22.9	18.1	25.5	34.4
	Total	28.5	22.9	27.7	31.5	23.9	20.1	35.7	24.3	19.2	26.5	35.5
13	Waterskiing – Ski nautique:											
	Male – Hommes	6.6	1.7	3.4	3.0	2.8	3.7	8.8	6.6	6.1	9.3	9.1
	Female – Femmes	3.9	1.0	1.3	2.0	1.7	2.4	4.7	2.8	3.5	5.9	6.4
	Total	5.2	1.4	2.4	2.5	2.2	3.0	6.7	4.7	4.8	7.6	7.7
10	Jogging – Course à pied:											
	Male – Hommes	8.5	5.8	4.2	5.8	6.3	10.1	8.2	8.6	6.5	10.2	9.8
	Female – Femmes	5.4	4.6	3.1	4.3	5.8	5.0	5.2	6.3	5.8	5.6	6.8
	Total	7.1	5.2	3.6	5.0	6.0	7.5	6.7	7.4	6.2	7.9	8.3
1	Walking – Marche:											
	Male – Hommes	37.9	30.2	27.4	31.3	33.0	44.3	35.7	39.0	29.7	35.4	38.6
	Female – Femmes	45.8	34.8	31.7	40.3	41.4	48.3	44.6	45.9	37.7	47.8	50.9
	Total	41.9	32.5	29.6	35.9	37.3	46.3	40.2	42.6	33.7	41.6	44.8
8	Bicycling – Bicyclette:											
	Male – Hommes	11.9	7.8	7.8	8.9	8.3	11.1	12.6	14.3	9.2	14.9	13.0
	Female – Femmes	11.8	6.2	6.6	7.9	9.0	8.7	13.5	13.6	12.9	16.0	13.8
	Total	11.8	7.0	7.1	8.4	8.7	9.8	13.1	13.9	11.1	15.5	13.4
4	Hunting and fishing – Chasse et pêche:											
	Male – Hommes	30.8	43.1	32.2	39.6	35.5	22.7	32.4	33.0	36.1	34.7	34.2
	Female – Femmes	8.8	9.7	8.5	9.5	10.0	6.3	9.1	8.0	8.6	12.1	12.5
	Total	19.6	26.7	20.2	24.2	22.4	14.3	20.5	20.1	22.4	23.3	23.2
7	Hockey:											
	Male – Hommes	13.9	15.8	13.1	14.6	14.8	16.7	14.6	10.9	9.2	10.7	8.1
	Female – Femmes	2.5	3.3	2.7	1.9	3.4	2.8	2.2	1.7	1.6	1.7	1.5
	Total	8.1	9.7	7.8	8.1	9.0	10.1	8.3	6.2	5.4	6.2	4.6

Source: Statistics Canada, Education, Science and Culture Division 1972 Survey of Leisure Time Activities – special tabulations. – Statistique Canada, Division de l'éducation, des sciences et de la culture. Enquête de 1972 sur certaines activités de loisirs.

Annexe 31

DIFFERENCES EXPRIMEES EN % ENTRE LES MOYENNES GENERALES DE 1969 ET 1972 POUR LA POPULATION CANADIENNE AGEE DE 18 ANS ET PLUS

Mode de calcul

$$\frac{(1972 - 1969) \times 100}{1969}$$

No	Activités	Hommes	Femmes
4	Visites sites historiques et parcs Participation ville	82%	-9%
6	Promenade en voiture participation ville	87%	53%
7	Sightseeing participation ville	141%	1%
9	Pique-nique participation ville	25%	16%
10	Marche à pied, excursion, participation ville	35%	2%
12	Patinage participation ville	36%	-67%
13	Bicyclette participation ville	24%	31%
16	Visites sites historiques ou parcs participation hors-ville	5%	6%
18	Promenade en voiture participation hors-ville	-15%	-60%
19	Sightseeing participation hors-ville	5%	1%
21	Pique-nique participation hors-ville	-6%	-2%
22	Marche à pied,excursion participation hors-ville	-6%	-18%
24	Patinage participation hors-ville	40%	207%
25	Bicyclette participation hors-ville	83%	9%
27	Camping tente participation	36%	101%
28	Camping trailer participation	88%	470%
29	Camping, pick-up participation	-63%	133%
30	Chasse participation	-1%	-51%
31	Bateaux hors-bord participation	14%	10%
32	Canotage participation	3%	11%
33	Voile participation	-65%	268%

Annexe 31 (suite)

37	Visites sites historiques ou parcs participation	35%	-3%
39	Promenade en voiture participation	7%	-3%
40	Sightseeing participation	44%	-5%
42	Ski d'hiver participation	-36%	-54%
43	Motoneige participation	-31%	15%
45	Pique-nique participation	-7%	1%
46	Marche à pied excursion participation	10%	2%
48	Patinage participation	-18%	-42%
49	Equitation participation	4%	58%
50	Bicyclette participation	3-%	12%

SOURCE: Rousseau (op. cit)

Annexe 32

Tableau 6.2

Pourcentage des hommes et femmes
Participation à chaque catégorie d'activités*

	Harvey		Meissner	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Loisirs passifs	94.3	95.4	50.0	40.0
Sports et passe-temps	30.3	45.1	60.0	58.0
Activités sociales	43.9	50.3	64.0	69.0
Organismes	9.3	10.3	20.0	35.0

* On ne possède pas de renseignements pour l'étude de Meis et Scheu.

Tableau 6.3

Moyenne des heures consacrées
à chaque catégorie d'activités selon le sexe

	Harvey		Meis et Scheu		Meissner	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Loisirs passifs	3.0	2.7	3.56	3.0	1.3	.95
Sports et passe-temps	.6	.7	1.08	.65	1.95	1.75
Activités sociales	1.0	1.0	1.59	1.51	1.95	2.5
Organismes	.2	.2	.19	.18	.45	.45

TABLE 1.7. Immigrants Entering Canada by Country of Last Permanent Residence, 1946-1973

TABLEAU 1.7. Immigrants entrant au Canada selon le pays de dernière résidence permanente, 1946-1973

Country of last permanent residence – Pays de dernière résidence permanente	1946-1973	1973
	'000	
United Kingdom – Royaume-Uni	984.6	27.0
Italy – Italie	464.0	5.5
United States – États-Unis	384.1	25.2
Germany (Federal Republic) – Allemagne (République fédérale)	315.2	2.6
Netherlands, the – Pays-Bas, les	177.6	1.9
Greece – Grèce	115.8	3.8
Portugal	111.6	13.3
France	110.3	3.6
Poland – Pologne	108.9	1.3
West Indies – Antilles	107.3	19.3
Hong Kong – Hong-Kong	71.8	14.7
Austria – Autriche	67.0	0.8
Scandinavia[1] – Scandinavie[1]	66.9	1.3
Hungary – Hongrie	55.3	0.4
Yugoslavia – Yougoslavie	50.1	2.9
India – Inde	49.0	9.2
Australia – Australie	48.0	2.1
Belgium – Belgique	43.0	0.6
Switzerland – Suisse	37.7	1.0
Ireland (Republic) – Irlande (République)	34.2	1.1
Philippines[2]	31.6	6.8
Other countries – Autres pays	409.2	37.7
Total	3,843.0	184.2[3]

[1] Includes Denmark, Norway and Sweden. – *Y compris le Danemark, la Norvège et la Suède*

[2] Prior to 1961 immigrants from the Philippines are included in "other countries". – *Avant 1961 les immigrants des Philippines sont inclus dans "autres pays".*

[3] The 1973 total includes 66,467 persons who had arrived in Canada during the preceding few years and had applied to remain permanently. – *Les chiffres pour 1973 comprennent 66,467 personnes qui sont arrivées au Canada au cours des dernières années et qui ont soumis une application pour demeurer en permanence.*

Source: *1971 Immigration Statistics, Canada Manpower and Immigration. Immigration 1973, Quarterly Statistics, Fourth Quarter, Canada Manpower and Immigration. – Statistiques de l'immigration, 1971, ministères de la Main-d'oeuvre et de l'immigration du Canada. Immigration 1973, Statistiques trimestrielles, quatrième trimestre, ministères de la Main-d'oeuvre et de l'immigration du Canada.*

TABLE 1.8. Percentage Distribution of Families and Unattached Individuals by Income Groups, 1965, 1967, 1969 and 1971

TABLEAU 1.8. Répartition en pourcentage des familles et des personnes seules selon la tranche de revenu, 1965, 1967, 1969 et 1971

Income group – Tranche de revenu	Families – Familles				Unattached individuals – Personnes seules			
	1965	1967	1969	1971	1965	1967	1969	1971
	per cent – pourcentage							
Under $3,000 – Moins de $3,000	16.9	13.2	10.9	9.0	59.0	54.3	48.5	43.0
$ 3,000 – $ 5,999	34.3	27.4	21.7	17.5	32.6	31.5	28.2	27.8
6,000 – 9,999	34.8	36.9	34.0	28.2	6.9	11.9	17.6	19.3
10,000 – 14,999	10.6	16.6	22.8	28.2	1.2	1.6	4.3	5.8
15,000 and over – 15,000 et plus	3.3	6.0	10.6	17.1	0.2	0.6	1.3	1.9
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Average income – Revenu moyen $	6,536	7,602	8,927	10,368	2,873	3,257	3,980	4,346
Median income – Revenu médian $	5,909	6,839	8,008	9,347	2,649	2,601	3,124	3,214

Source: Catalogue 13-207, *Income Distributions by Size in Canada, 1971. – Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1971.*

TABLE 1.9. Personal Income Per Capita, by Province, 1961 and 1966-1972

TABLEAU 1.9. Revenu personnel par personne, selon la province, 1961 et 1966-1972

Province and territory – Province et territoire	1961	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	Change – Variation	
									1961-1972	1966-1972
	dollars								per cent – pourcentage	
Newfoundland – Terre-Neuve	961	1,379	1,513	1,654	1,796	1,986	2,188	2,462	156.2	78.5
Prince Edward Island – Île-du-Prince-Édouard	971	1,385	1,541	1,718	1,847	2,100	2,152	2,442	151.5	76.3
Nova Scotia – Nouvelle-Écosse	1,284	1,722	1,903	2,060	2,279	2,427	2,655	2,991	132.9	73.7
New Brunswick – Nouveau-Brunswick	1,122	1,587	1,721	1,893	2,062	2,260	2,481	2,793	148.9	76.0
Québec	1,488	2,055	2,247	2,394	2,601	2,775	3,011	3,379	127.1	64.5
Ontario	1,954	2,680	2,884	3,146	3,470	3,711	3,972	4,394	124.9	64.0
Manitoba	1,557	2,117	2,368	2,598	2,762	2,906	3,205	3,580	129.9	69.1
Saskatchewan	1,172	2,143	2,019	2,278	2,368	2,245	2,721	2,968	153.2	38.5
Alberta	1,651	2,306	2,460	2,698	2,944	3,105	3,394	3,756	127.5	62.9
British Columbia – Colombie-Britannique	1,891	2,570	2,730	2,914	3,226	3,404	3,722	4,078	115.6	58.7
Yukon and Northwest Territories – Yukon et Territoires du Nord-Ouest	1,595	1,860	2,045	2,311	2,596	2,780	3,113	3,418	114.3	83.8
Canada	1,681	2,303	2,482	2,690	2,943	3,131	3,403	3,750	127.1	62.8

Source: *National Income and Expenditure Accounts, Historical Revision, 1926-1972*, Statistics Canada. – *Comptes nationaux de revenu et dépense, révision historique, 1926-1972*, Statistique Canada.

TABLEAU NO: 13

Province de Québec.
Pourcentage de participants par activité et pour différentes catégories d'une variable indépendante. (*)

REVENU DU CHEF DE FAMILLE	Promenade en voiture	Pique-nique	Marche à pied	Bicyclette	Pêche	Patinage	Motoneige	Visite de lieux historiques	Bateau Moteur	Camping tente	Visites touristiques	Canotage	Equitation	Ski	Chasse	Camping Roulotte	Bateau Voile	Camping Camion Roulotte
Refusé, ne sait pas	54.0	48.0	44.0	34.0	24.0	26.0	30.0	28.0	22.0	16.0	14.0	18.0	14.0	12.0	6.0	8.0	4.0	0.0
De $0. à $5,999.	62.5	39.1	46.0	26.1	26.3	25.3	29.0	25.8	20.2	17.0	10.6	11.7	12.8	9.0	8.0	5.9	1.3	0.5
De $6,000. à $10,499.	73.4	55.9	50.2	38.6	36.9	37.5	33.1	30.2	30.8	25.5	14.6	12.5	13.3	13.5	14.4	10.3	3.6	1.3
De $10,500. à $13,999.	62.8	57.0	48.8	38.0	28.1	39.7	35.5	31.9	25.6	12.4	21.5	15.7	11.6	11.5	14.9	19.0	5.8	0.8
$14,000. et plus	69.5	54.9	47.6	41.5	37.8	26.8	26.8	43.9	39.0	29.3	31.7	17.1	13.4	26.8	9.8	7.3	9.8	1.2
χ^2 (α=.05)S> 9.49 (**)	18.1	28.4	1.9	18.2	14.9	19.9	3.5	11.2	19.4	19.3	27.2	3.7	.37	23.4	11.9	46.1	16.1	2.1
Coefficient de contingence	.12	.15	.04	.12	.11	13	.05	.10	13	.13	.15	.06	.02	.14	.10	.19	.19	.04
Craner's V	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(*) Québécois âgés de 10 à 49 ans. Participation au moins une fois pendant l'année 1971.
(**) Les scores soulignés indiquent qu'il y a une différence significative entre le taux de participation des différents groupes de revenu du chef de famille.

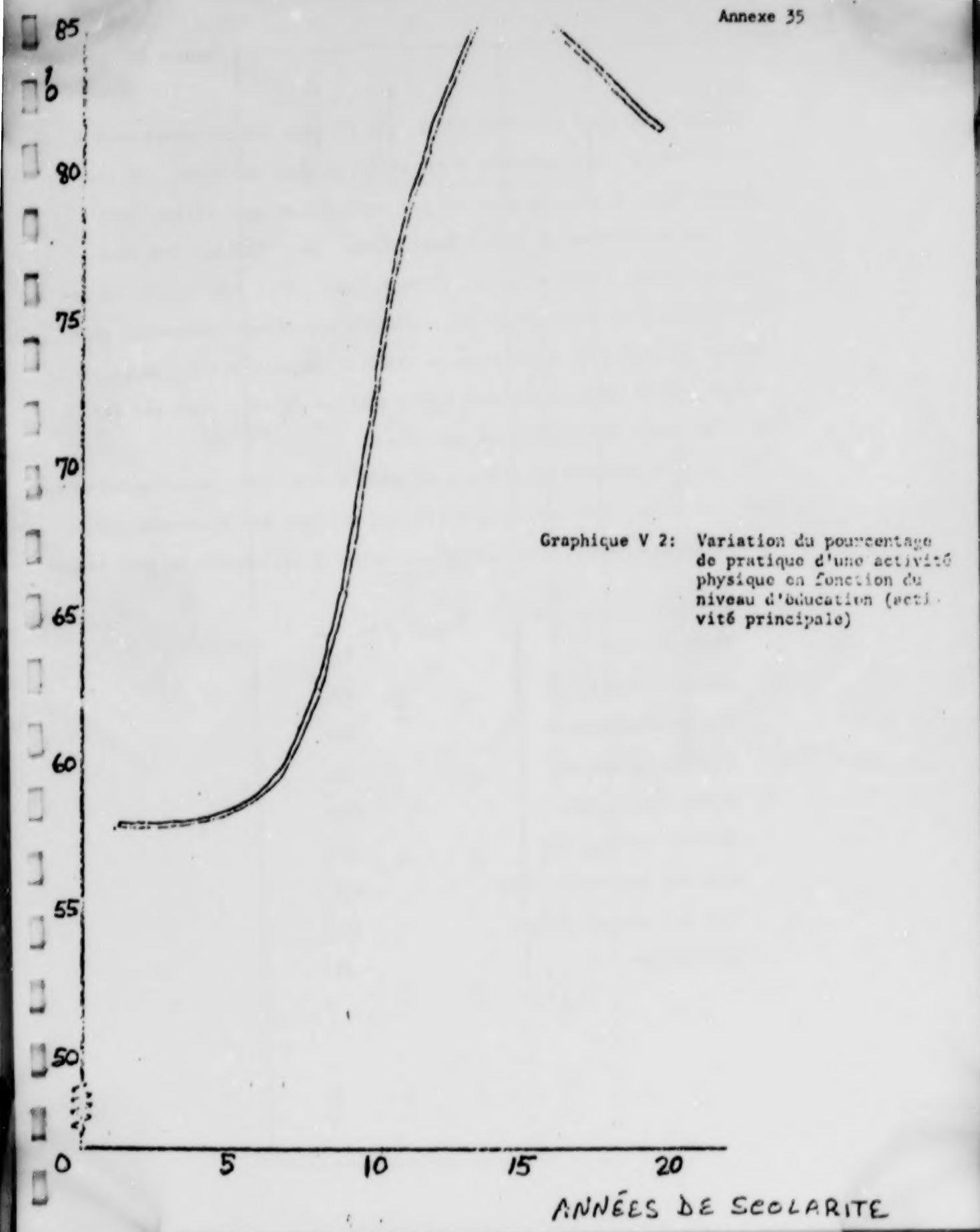

Graphique V 2: Variation du pourcentage de pratique d'une activité physique en fonction du niveau d'éducation (activité principale)

activité principale s'accroît aussi. De 50% pour les personnes dont le revenu familial est inférieur à six milles dollars par année , le pourcentage passe à 60% pour ceux qui ont entre six et neuf milles, puis à 70% pour les revenus de neuf à douze milles, pour atteindre 80% chez ceux qui gagnent plus de douze milles dollars. A la fois l'activité secondaire et à la fois chacune des activités spécifiques deviennent plus fréquentes pour ceux dont le revenu familial est plus élevé. La pratique de l'activité physique semble donc tout autant déterminée par les facteurs socio-économiques que par l'âge.

La dernière proposition apparaît d'autant plus vraie quand on voit que chacune des huit variables d'activité physique est déterminée par le statut occupationnel. Par rapport à l'activité principale, on peut ranger les groupes comme suit:

Professionnels	91%
Administrateurs	83%
Semi-professionnels	83%
Employés de bureau	72%
Petits commerçants	65%
Ouvriers spécialisés	61%
Ouvriers semi-spécialisés	65%
Ouvriers non-spécialisés	55%
Agriculteurs	47%

Annexe 37

TABLEAU NO: 7

Province de Québec.
Représentativité et régions administratives.
(en pourcentage)

	1 Bas St-Laurent - Gaspésie	2 Saguenay-Lac St-Jean	3 Québec	4 Trois-Rivières	5 Cantons de l'Est	6 Montréal	7 Outaouais	8 Nord-Ouest	9 Côte-Nord	10 Nouveau-Québec	TOTAL
Echantillon	3.0	4.1	13.0	9.7	5.0	57.5	4.0	3.0	0.7	0.0	100.0
Recensement (Total)	3.9	4.7	15.6	7.0	3.6	56.8	4.0	2.5	1.7	0.2	100.0
Recensement (10-49 ans)	3.9	4.9	15.6	6.9	3.6	56.7	4.0	2.5	1.7	0.2	100.0

Annexe 37

TABLEAU NO: 7

Province de Québec.
Représentativité et régions administratives.
(en pourcentage)

	1 Bas St-Laurent - Gaspésie	2 Saguenay-Lac St-Jean	3 Québec	4 Trois-Rivières	5 Cantons de l'Est	6 Montréal	7 Outaouais	8 Nord-Ouest	9 Côte-Nord	10 Nouveau-Québec	TOTAL
Echantillon	3.0	4.1	13.0	9.7	5.0	57.5	4.0	3.0	0.7	0.0	100.0
Recensement (Total)	3.9	4.7	15.6	7.0	3.6	56.8	4.0	2.5	1.7	0.2	100.0
Recensement (10-49 ans)	3.9	4.9	15.6	6.9	3.6	56.7	4.0	2.5	1.7	0.2	100.0

Annexe 38

TABLEAU NO 3

PARTICIPATION AUX ACTIVITES DE LOISIR ET REGIONS ADMINISTRATIVES DU QUEBEC[1]. 1972

Activités \ Régions	Bas St-Laurent	Saguenay Lac St-Jean	Québec	Trois-Rivières	Cantons de l'Est	Montréal	Outaouais	Nord-Ouest	Côte-Nord
Marche	56 ☆ 40.9 ☆☆	79 49.0	290 43.3	125 40.6	51 49.9	1264 48.3	70 40.2	24 25.4	24 47.9
Natation	10 7.6	32 19.5	97 14.5	46 15.0	24 23.9	581 22.2	43 24.6	10 10.8	13 26.5
Motoneige	26 19.1	46 28.7	105 15.6	46 14.9	11 11.1	294 11.2	45 26 1	31 33.0	21 42.0
Chasse et pêche	22 16.3	34 21.2	77 11.5	43 13.8	18 17.8	339 12.9	36 20.8	22 24.1	19 37.6
Patinage	15 11.0	19 11.5	76 11.3	36 11.6	15 14.5	322 12.3	24 13.9	10 11.3	15 30.4
Quilles	9 6.2	15 5.4	55 8.2	30 9.9	18 17.9	315 12.0	16 9.1	7 7.7	10 20.0
Hockey	14 10.1	25 15.4	65 9.6	32 10.3	11 10.5	236 9.0	20 11.6	11 12.3	12 23.2
Bicyclette	11 8.1	17 10.3	42 6.3	31 10.0	10 9.9	261 10.0	20 11.2	7 7.5	4 7.9

/...

.../

TABLEAU NO 3 (Suite) PARTICIPATIONS AUX ACTIVITES DE LOISIR ET REGIONS ADMINISTRATIVES DU QUEBEC[1]. 15/2

Activités \ Régions	Bas St-Laurent	Saguenay Lac St-Jean	Québec	Trois-Rivières	Cantons de l'Est	Montréal	Outaouais	Nord-Ouest	Côte-Nord
Ski	7 * 5.4 **	24 14.7	63 9.4	20 6.5	12 12.2	242 9.3	21 12.2	2 2.1	5 9.0
Autres sports	9 6.7	13 8.1	52 7.8	13 4.1	5 5.1	218 8.3	19 11.0	4 4.3	6 11.7
Course à pied	11 8.4	19 11.7	44 6.5	20 6.5	3 3.0	197 7.5	11 6.1	6 6.2	5 9.5
Golf	1 0.8	7 4.2	22 3.3	9 3.1	7 6.4	170 6.5	11 6.3	2 2.4	2 4.8
Tennis	3 2.0	9 5.3	22 3.3	11 3.5	8 7.9	126 4.8	6 3.3	2 2.1	2 4.6
Ski nautique	0 0.2	4 2.6	6 1.0	3 1.1	8 7.4	96 3.7	11 6.2	1 0.7	2 3.4
Curling	1 0.5	5 3.3	5 0.8	7 2.2	1 0.8	29 1.1	2 1.2	2 2.3	0 0.9

1 Participation régulière (au moins une fois par semaine en moyenne).

* Nombre de participants en milliers.

** Pourcentage de participants par rapport au total des régionaux âgés de 14 ans et plus.

Annexe 39 a)

TABLEAU NO: 16

Province de Québec.
Pourcentage de participants par activité et pour différentes catégories d'une variable indépendante. (*)

GROUPES DE REGIONS ADMINISTRATIVES OU RESIDE LE REPONDANT	Promenade en voiture	Pique-nique	Marche à pied	Bicyclette	Pêche	Patinage	Motoneige	Visite de lieux historiques	Bateau Moteur	Camping tente	Visites touristiques	Canotage	Equitation	Ski	Chasse	Camping Roulotte	Bateau Voile	Camping Caravane Roulotte
Québec	74.0	47.3	57.3	35.3	42.0	39.3	46.0	37.3	26.7	20.0	16.7	23.3	18.7	13.3	18.0	9.3	4.0	1.3
Centre	75.9	45.9	58.8	38.8	29.4	28.8	36.5	18.8	27.6	18.2	12.9	11.2	7.6	15.3	12.9	8.2	0.6	0.0
Montréal	64.5	52.2	46.0	31.6	29.3	30.7	33.0	32.8	23.7	21.4	18.1	12.4	13.3	11.5	7.6	9.8	5.0	1.4
Périphérie	65.4	48.0	39.7	40.2	35.8	35.8	47.2	23.6	40.2	18.4	5.7	10.0	11.4	12.0	21.4	9.6	1.1	0.0
x^2 (3-.05) S> 7.82 (**)	11.3	3.2	18.9	6.5	10.6	6.0	57.1	19.4	18.9	5.2	16.7	16.0	9.2	1.8	30.7	0.4	10.9	4.7
Coefficient de contingence	.10	.05	.13	.07	.10	.07	.22	.13	.13	.07	.12	.12	.09	.04	.16	.02	.10	.06
Cramer's V	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(*) Québécois âgés de 10 à 49 ans. Participation au moins une fois pendant l'année 1971.
(**) Les chiffres soulignés indiquent une différence significative entre le taux de participation de différents groupes de régions administratives.

B-125 Annexe 39 b)

TABLEAU NO: 17

Province de Québec.

Pourcentage de participants par activité et pour différentes catégories d'une variable indépendante. (*)

GROUPE DE REGIONS ADMINISTRATIVES OU RESIDE LE REPONDANT	Promenade en voiture	Pique-nique	Marche à pied	Bicyclette	Pêche	Patinage	Motoneige	Visite de lieux historiques	Bateau Moteur	Camping tente	Visites touristiques	Canotage	Equitation	Ski	Chasse	Camping Roulotte	Bateau Voile	Camping Camion Roulotte
Centre	75.3	46.6	57.8	36.9	35.1	33.7	40.5	27.6	26.8	22.3	14.3	16.6	12.5	14.1	15.2	8.3	2.2	0.5
Montréal	64.5	52.2	46.0	31.5	29.3	30.7	33.0	32.8	23.7	21.4	18.1	12.4	13.3	11.5	7.6	9.8	5.0	1.4
Périphérie	65.4	48.0	39.7	40.2	35.8	35.8	47.2	23.6	40.2	18.4	5.7	10.0	11.4	12.0	21.4	9.6	1.1	0.0
x^2 (2-.05) S> 5.99 (**)	11.8	2.9	17.3	6.0	4.8	2.1	53.1	6.5	19.8	1.2	16.1	4.8	.4	1.3	29.7	.75	8.3	2.8
Coefficient de contingence	.10	.05	.12	.07	.06	.04	.21	.07	.13	.03	.12	.06	.02	.03	.16	.03	.08	.05
Cramer's V	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(*) Québécois âgés de 10 à 49 ans. Participation au moins une fois pendant l'année 1971.
(**) Les chiffres soulignés indiquent qu'il y a une différence significative entre le taux de participation de différents groupes de régions administratives.

TABLEAU NO: 14

Province de Québec.

Pourcentage de participants par activité et pour différentes catégories d'une variable indépendante. (*)

DIMENSION DE LA COMMUNAUTE OÙ RESIDE LE REPONDANT.	Promenade en voiture	Pique-nique	Marche à pied	Bicyclette	Pêche	Patinage	Motoneige	Visite de lieux historiques	Bateau Moteur	Camping tente	Visites touristiques	Canotage	Equitation	Ski	Chasse	Camping Roulotte	Bateau Voile	Camping Camion Roulotte
Plus de 500,000 hab.	62.7	53.5	48.3	31.7	29.3	31.1	18.0	33.7	26.1	21.2	21.8	12.8	13.8	11.0	6.8	7.8	5.6	1.4
100,000 à 500,000 hab.	73.3	52.6	54.8	39.3	37.0	34.8	35.6	43.0	32.6	25.6	12.6	14.1	16.3	15.6	11.1	15.6	3.7	0.0
10,000 à 100,000 hab.	73.1	47.4	52.0	34.9	33.7	29.1	30.3	25.7	26.9	21.1	6.9	8.6	9.1	12.0	14.9	6.3	1.7	0.0
1,000 à 10,000 hab.	69.0	45.2	50.0	38.1	34.1	32.5	45.2	24.6	33.3	13.6	7.1	11.9	9.5	11.1	14.3	15.1	2.4	0.0
RURAL	70.0	45.5	40.5	34.5	31.8	35.5	50.9	20.0	22.7	23.2	13.6	18.2	13.6	14.5	19.5	8.2	1.4	1.8
X^2 (4-.05) S > 9.49 (**)	10.6	6.2	8.8	3.8	3.8	2.5	234.0	27.7	6.9	6.3	33.9	8.3	5.4	3.2	29.2	14.7	11.2	7.0
Coefficient de contingence	.09	.07	.09	.06	.06	.05	.41	.15	.08	.07	.17	.08	.07	.05	.16	.11	.10	.08
Cramer's V	-	-	-	-	-	-	.45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(*) Québécois âgés de 10 à 49 ans. Participation au moins une fois pendant l'année 1971.

(**) Les chiffres soulignés indiquent qu'il y a une différence significative entre les taux de participation pour des communautés de différentes dimensions.

[ ] nombre supérieur de participation

( ) " inférieur " "

LE VECU DU QUEBECOIS EN LOISIR

CONSTATS ET ANALYSE CRITIQUE

Document préparé pour le
compte du Conseil québécois

MARS 1976

Jean-Louis Paré, psycho-sociologue

TABLE DES MATIERES

		PAGE
1. -	LES NOTIONS DU LOISIR ET LA SPECIFICITE DE CE CHAMP	B-130
2. -	LES DIMENSIONS QUALITATIVES DU LOISIR	B-134
3. -	LES DIMENSIONS DE LA PARTICIPATION EN LOISIR	B-138
4. -	LES DIMENSIONS COMMUNAUTAIRES DU LOISIR ET L'ENVIRONNEMENT FACILITATEUR	B-140
5. -	L'EDUCATION AU LOISIR: objectif, activités	B-142
6. -	LE LOISIR ET LE DEVELOPPEMENT INDIVIDUEL ET SOCIAL	B-144
7. -	LE LOISIR DE L'INDIVIDU ET LES AUTRES UNIVERS SOCIAUX	B-145
8. -	SITUATION GLOBALE DU LOISIR DANS CETTE SOCIETE	B-146
9. -	LA SOCIETE GLOBALE	B-147
ANNEXE 1		
	DOCUMENTS PREPARES PAR LES CONSULTANTS	B-148

Ce document a pour propos d'aider à l'analyse critique des données présentées dans les documents sur le vécu du Québécois en loisir. Il prend comme référence les documents conceptuels et théoriques présentés tout au cours de la démarche: des points sont marqués au paragraphe intitulé "référentiel". La numérotation reprend celle des documents sur le vécu.

1. - LES NOTIONS DU LOISIR ET LA SPECIFICITE DE CE CHAMP

Référentiel: 1.1- Spécificité du champ du loisir
(Pinard, doc. 10, 7-8)*

Dominante individuelle
Pluralité d'intérêts, de manifestations, de formes et d'expériences
Absence de systématisation par la société
Souplesse de sa fonction intégrative

1.2- Concept de loisir
(Ouellet, doc. 2)*

1.2.1- Temps libéré:

Utilisation non productive du temps
Fonctions de divertissement et repos; correlatif du travail

1.2.2- Activité significative:

Valeurs, satisfactions et fonctions propres: satisfaction des besoins humains, réalisation des valeurs de l'individu, formation et expression de la personnalité. Valeurs propres mais analogues au travail.

1.2.3- Mode d'être:

Attitude mentale et spirituelle, qualité du vécu (liberté, bien-être et satisfaction de soi).

1.3- Le loisir "optimum"

Factuel 1.1- Pluralité

Activités collectives:

Film 36%, manifestation sportive 20%, théâtre 15%, expositions 14%.

---

* On retrouve en annexe la liste des documents et la référence bibliographique de chacun.

Activités diverses:

Télévision, radio, lecture, disques et cassettes, arts et artisanat.

Etablissements fréquentés:

Zoo, aquarium, observatoire, jardin botanique, musée d'art.

Activités de plein air:

Promenade en auto 66%, pique-nique et marche 45%, visite historique, pêche, bateau à moteur et motoneige 25%, bicyclette 19%.

Activités sportives:

Marche 46%, natation 20%, motoneige, chasse et pêche, patinage, bowling, hockey 10%.

Fêtes et festivals

Analyse: 1.1- a) La pluralité et la diversité sont-elles si grandes, si de 75% à 90% de la population se limite à une trentaine d'activités?

b) Même si les enquêtes provinciales contenaient des questions fermées (sauf Carlos Lapierre), Cord a un "checklist" de 19 activités, Statistique Canada de 25 environ; or environ le quart seulement de ces activités ont un taux de participation dépassant 75% de la population.

c) Evidemment plusieurs expériences de loisir n'apparaissent pas dans ces enquêtes: danse, rencontres. Sont absentes les catégories d'activités 4 à 9, 14 à 18: Relaxation, activités mécaniques, participation sportive indirecte, danse et expression corporelle, arts plastiques et artisanat bricolage, activités scientifiques et d'information, activités sociales, familiales et "farniente", activités communautaires, fêtes carnavals, expositions et foires et enfin tourisme. Et peut-être d'autres non-incluses dans nos 18 catégories.

Factuel: 1.1.1- **Temps libéré**

- 50% de la population dite "inactive" se situe entre 25 et 64 ans; 22% de 65 ans et plus; les autres sont étudiants à temps plein (20%) ou situés entre 14 et 24 ans (7%) 58% de la population est inactive!

- 60% des Québécois travaillent entre 35 et 45 heures par semaine.

- Le temps libre pour une journée de travail est estimé à 4 heures et pour une journée de congé à 6h30.

Analyse:

a) Même si selon les conclusions générales du CCRL, les recherches en loisir portent presqu'exclusivement sur les budgets-temps et les "check-lists" d'activités; nous n'avons même pas de données valables sur le temps réel et conscient de loisir (sauf Laplante, Jacques-Cartier et Saint-Joseph).

b) Les distinctions entre les moments de loisir sont inexistantes (sauf Levasseur, Sainte-Foy, Laplante, Saint-Jean) en général. Des enquêtes portent spécifiquement sur les vacances (projet Rive-sud, Samson); on parle un peu différemment du moment de la retraite. Mais aucune distinction n'est faite entre les loisirs de semaine et ceux de fin de semaine. Et pourtant, n'y a-t-il pas là une distinction fondamentale pour ne pas parler de la même façon de la télévision et de la chasse ou du ski alpin. Une seule recherche (Carlos Lapierre) met en relation les activités et les saisons!

c) Cette utilisation non productive (non rémunérée) du temps est peut-être surtout retenue dans les distinctions entre amateur et professionnel: sport, cinéma, théâtre, radio, etc.

d) La fonction de divertissement ne se classe pas toujours bien dans une énumération; elle s'exprime couramment: "besoin de sortir, changer d'air, voir autre chose, etc."

e) Le loisir comme temps libéré tel que défini plus haut semble être surtout l'apanage des classes moins favorisées. (cf Pinard, document 10 pour une description détaillée)

f) Certaines couches sociales ont plus que d'autres un loisir pensé et vécu en fonction du travail.

Factuel et analyse: 1.1.2- Activité significative:

Sera repris au point 2 (pour une approche plus globale).

Analyse: 1.1.3- Mode d'être:

Cette approche se rencontre chez certains "marginaux" artistes, hippies, "psychologues" (certains), mais elle ne semble pas devoir être le schéma conceptuel à promouvoir pour une éducation québécoise au loisir.

Analyse globale:

a) Est-ce que l'absence de systématisation se retrouve vraiment dans le loisir de masse, le loisir de consommation, les sports de régie, voire le loisir "organisé"? Et la publicité? Et les "modes" suscitées par la télévision?

b) N'y a-t-il pas des standards qui se dessinent et mettent en doute la souplesse de la fonction intégrative? vg personne âgée au service de la société, utilisation interorganisme, etc.

c) Quelle est la définition du loisir sous-jacente aux questionnaires des enquêtes étudiées?

2. - LES DIMENSIONS QUALITATIVES DU LOISIR

Référentiel:

2.1- Loisir activité significative
(Paré, doc. 7)
(Ouellet, doc. 2)

2.2- Besoins physiologiques, de sécurité, d'affiliation et d'appartenance, amour et estime, actualisation!

2.3- Facteurs, fonctions ou valeurs
(Ouellet, doc. 2, p. 10)

- statut, prestige et pouvoir.
- actualisation des ressources.
- milieu et ambiance.
- risque, défi, compétition.
- liberté, autonomie, individualisme.

2.4- Facteurs de qualité de vie
(Ouellet, doc. 2, p. 10)
(Ouellet-Paré, doc. 6)

- Respect de soi, réalisation, santé, affection, liberté, implication, défi, sécurité, confort, statut, nouveauté, dominance.

2.5- Intérêts et aspirations
(Paré, doc. 7)
(Ouellet, doc. 2)

2.6- Intentionalité et motivation
(Paré, doc. 7)

2.7- Attitudes
(Paré, doc. 7)

On pourrait tenter la concordance suivante:

BESOINS	FONCTIONS	FACTEURS
Physiologiques		santé - confort
de sécurité		respect de soi sécurité

BESOINS ...	FONCTIONS ...	FACTEURS ...
affiliation et appartenance	Statut, prestige et pouvoir milieu et ambiance	statut-dominance
	Risque, défi, compétition	implication défi
amour et estime	Liberté, autonomie et individualisme	affection liberté
actualisation	Actualisation des ressources	réalisation-nouveauté

Factuel (très partiel - Paré, doc. 11)

2.3- Facteurs, fonctions ou valeurs

2.3.1- Fonctions:

Laplante Ibid

- Repos et détente 90%
- Evasion plus de 80%
- Formation très faible

2.3.2- Valeurs ou fonctions:

Ouellet

		moyenne	écart-type
L4	défi	51.90	9.45
L1	pouvoir	51.88	10.03
L5	individualisme	49.44	9.74
L3	ambiance	49.30	9.66
L2	réalisation de soi	49.29	10.09

2.5- Intérêts et aspirations
(Paré, doc. 12)

Laplante (Jacques Cartier et Saint-Jean)

Ecart pour les non-participants et participants.
Plus clair pour intérêts sportifs et physiques.

2.6- Intentionalité et motivation

APTLS, centres d'accueil

Intentionalité, ordre décroissant:

Occuper la clientèle, conserver ses facultés, favoriser l'esprit communautaire, le changement d'atmosphère et l'épanouissement.

2.7- Attitudes

Ibid

Temps libre valorisé avec réserves.
Le loisir libère **surtout** du patron
L'homme normal peut organiser lui-même son loisir.

Analyse:

a) On peut difficilement analyser pour toute la population québécoise étant donné que ce factuel n'est pas représentatif; on ne peut même pas comparer entre eux les éléments du factuel.

b) Tout au moins, l'on peut réfléchir suite à ces éléments quitte à ce que des données plus valables soient recueillies dans le cadre de ce programme. Nous reprendrons les éléments selon l'ordre du référentiel.

c) Besoins physiologiques et facteur santé:

Plusieurs sports et activités physiques ou de plein air sont faits presqu'exclusivement pour assurer cette fonction (Carlos et Lapierre). Si l'on inclut santé-mentale on peut inclure tous ces loisirs, à différents degrés.

d) Besoin de sécurité

Pour les personnes dont la culture n'a pas préparé aux changements, à la nouveauté, aux essais avec risques d'erreurs, aux essais sans savoir avant le comment, les loisirs et sports nouveaux sont inaccessibles à moins qu'il n'y ait éducation et initiation; les ressources disponibles et l'information ne suffisent pas.

e) Besoin d'affiliation et d'appartenance:

Seules les enquêtes de Sainte-Foy et Saint-Jean donnent des bribes genre "avec qui pratiquez-vous" ... Celle de Saint-Jean évalue la participation aux associations volontaires. Mais on ne sait rien des besoins et pourquoi des clubs et associations, des activités en groupe, de l'importance et de l'impact du groupe de référence ou des différents groupes de loisir. Quelle est l'importance de pouvoir dire qu'on est membre de ..., qu'on fait partie de ... La formulation milieu et ambiance peut aussi se situer dans cette veine!

f) Besoin d'actualisation:

Qu'en est-il de l'expression en loisir de l'actualisation du besoin de connaître (sauf dans intérêts culturels et artistiques, les loisirs scientifiques et techniques) du besoin de créer (combien de loisirs sont répétitifs, normatifs ou impressifs?).

g) Statut, prestige et pouvoir:

Quelle est la place de ce facteur dans la motivation du bénévolat québécois?

h) Risque, défi et compétition:

Jusqu'à quel point les sports de compétitons permettent une réalisation de soi, une liverté et une détente?

i) Intérêts:

Les intérêts réels des Québécois sont-ils évalués ou "conditionnés"? Quel degré d'information doit-on avoir et aussi quelle expérimentation pour dire qu'une expérience de loisir ne vous intéresse pas?

j) Connait-on la signification du vécu de loisir d'au moins un groupe de Québécois? Quelles sont les attitudes face au loisir?

k) Plusieurs de ces éléments sont à connaître pour faire une éducation à un vécu de loisir qualitatif.

3. - LES DIMENSIONS DE LA PARTICIPATION EN LOISIR

Référentiel: Type de participation d'implication

3.1- Moment

3.2- Fréquence, régularité, durée

3.2.1- Identification des besoins

3.3- Conception, définition de l'activité, organisation et programmation

3.4- Animation

3.5- Participation à l'activité

3.6- Evaluation de l'activité et modification

Factuel:

3.1- Obligatoire, choix d'activités, libre
Sports, plein air, sports individuels, jeux de société, soirée.

3.2- Film 3 jours en 10 semaines: 15% sur 36% de participation

Sport, théâtre, spectacle, musique 1 jour pour 10 semaines.

Régulièrement: marche, natation, culture physique, bicyclette

Pour ordre décroissant de temps consacré:

Télévision	Disques	Films
Education permanente	Activités physiques	Théâtre
Radio et lecture	Arts et sports	Spectacle

3.2.1- APTLQ: 53% les connaissent moyennement

3.3- c.f. Marc Laplante à Saint-Jean pour participation
3.4- aux organisations; bénévolat?

APTLQ: Conception: Direction et personnel

Organisation: Direction et personnel

Animation: Direction et personnel

77% de la clientèle conçoit et organise

10% anime

3.5- Traité au point 7

3.6- Nil

Constat:

a) Evidemment peu de données!

b) En général les enquêtes référant à ces questions (3.2.1 à 2.3, 3.6) portent plutôt sur un service de loisir organisé (Sainte-Foye, Trois-Rivières, Saint-Jean, CLEQ). Les enquêtes dites provinciales ne traitent pas cette dimension.

c) Que la distinction entre les loisirs de consommation et de participation, ou entre impressifs et expressifs, ou "medium" "hot" et "cool" est fondamentale.

d) On pourrait faire un classement des activités sur l'axe de la participation selon les éléments auxquels on participe.

L'ordre croissant pourrait être:

- Télévision (cool)
- Radio (disques hot)
- Spectacle artistique (non verbal)
- Spectacle sportif (verbal)
- Sport collectif (discontinu)
- Sport individuel (continu)
- Plein air (expression corporelle)
- Arts création (Bricolage)
- Activités communautaires.

e) Evidemment selon la nature de l'activité, ses éléments techniques et ses normes, il y a plus ou moins d'invention: on invente rarement un nouveau règlement en sport de compétition, la poterie se cuit à peu près au même degré de chaleur, il y a des techniques pour descendre des rapides en canot.

f) Souvent la participation porte sur un domaine (comme désir) et non sur une activité, on veut faire du sport, du bricolage, faire une sortie culturelle; le reste (choix spécifiques) dépend des ressources et des contraintes.

g) Qui se posent des questions de variété, de groupe, de fréquence.

h) Souvent le bsoins ou l'intérêt se limite à l'activité elle même, si on dépasse ce champ, il n'y a plus loisir, mais travail: on peut vouloir se baigner, sans être gardien bénévole, vouloir jouer au tennis sans "s'amuser" en cherchant de nouveaux membres du club.

i) Le mode souvent privilégié est un mode très rationnalisé: identification intérêt ou besoin, mais il y a aussi les modes imaginatifs, impulsifs, exploratoires, etc. (prise en charge n'implique pas toujours prise de conscience intellectualisée)

Analyse pour les points 1, 2 et 3

a) Tout ceci étant dit je crois que c'est ici qu'il faut relier toutes les données sur une situation idéale de loisir au plan individuel.

b) Le loisir vécu (participation et qualité) favorise-t-il le développement et l'utilisation de toutes les ressources?

c) Y a-t-il expériences et activités variées?

d) Quelles sont les types d'expériences les plus fréquentes?

e) Développe-t-on des attitudes et habiletés?

f) Quels sont les moyens privilégiés idéalement?

4. - LES DIMENSIONS COMMUNAUTAIRES DU LOISIR ET L'ENVIRONNEMENT FACILITATEUR

Référentiel:

Grille environnement favorisant chez les individus le développe-

ment. (Paré-Ouellet, doc. 6)

Groupes significatifs

Développement culturel et social orienté par les citoyens. (Doc. 7)

Cinq communautés de base: interrelations déjà structurés;
interinfluence individuelle et des groupes;
évolution ensemble
perspective d'intervention
Famille

(Pinard, doc. 9)

Factuel:

Analyse:

a) Cette dimension est la plus faible dans le travail du groupe.

b) On pourrait identifier et mesurer l'impact des relations sociales primaires ou secondaires, soit comme fin de loisir, soit comme environnement le favorisant. Par delà les "chez qui" ou "avec qui", il y a le dynamisme et les valeurs privilégiées par l'unité de voisinage et la communauté de base, il y a les valeurs, attitudes et comportements du groupe de référence, les normes et les pressions sociales, locales ou régionales et tous les éléments descriptifs et dynamiques d'une communauté lorsqu'on travaille sérieusement en développement communautaire. Il faut incorporer les besoins d'identification et d'appartenance.

c) Il y a aussi les dimensions masse et foule.

d) Enfin le collectif québécois, ses valeurs, normes et priorités factuelles. (cf points 8 et 9)

e) L'éducation au loisir doit nécessairement tenir compte du groupe de référence de la communauté de base ou de l'unité de voisinage: les changements importants ne sont efficaces qu'à ce prix.

f) Il faut étudier et mesurer la dimension relations humaines, groupes, amis, etc. et son importance comme loisir de même que le rôle de ce type d'activité.

g) La famille aussi est une unité importante mais partielle; elle me paraît significative en loisir, pour la période où les enfants ont de 7 à 12 - 15 ans. Donc 1/6 de la vie d'un individu. Les visites familiales sont privilégiées à un moment particulier: en fin de semaine. Certaines vacances se prennent entre familles, parents au chalet ou au camping. Certaines activités se pratiquent avec des membres du réseau familial (la soeur, la belle-soeur, la tante), mais c'est plutôt en tant qu'amie ou personne avec qui "on s'adonne bien" au moins pour ce type d'activité.

Quoi retenir?

environnement familiale

- nuisible

- interpersonnel
- groupe amis et famille
- municipalité - quartier
- collectivité

Ressources communautaires

5. - L'EDUCATION AU LOISIR: objectifs, activités

Référentiel:

5.1- Education: développement optimal de la personne dans toutes ses dimensions. (Pinard, doc.-9)
Rendre la personne consciente. (Ouellet doc. 10, p. 5)

Objectifs individuel

Conditions d'un mieux être physique et culturel.

5.2- Connaissance des différentes formes
" " de l'environnement
" " du rôle de l'activité (sport, plein air, socio-culturel)

5.3- Sensibiliser au temps libre
" " la possibilité d'utilisation rationnelle, maximale.

5.4- Informer sur les ressources

5.5- Apprentissage d'attitudes et comportement: participation, créativité, initiative, liberté et gratuité.

5.6- Apprentissage des valeurs: contrôle de ses activités, changement.

Factuel:

5.2- Eléments dans les mass-media et les différents promoteurs ou agences

5.3- Nil

5.4- Ibid et programmes

5.5- Nil

5.6- Nil

Analyse:

a) L'acte éducatif se situant chez l'éduqué et étant d'abord un acte individualisé:

5.2 est à faire en ajoutant la dimension, rôle ou apport.

b) 5.3 exigerait une campagne d'éducation populaire bien orchestrée avec des "inputs" par les mass media, dans les réunions de petits groupes et avec une approche familiale.

c) Si on tient compte de cette structuration en 5 points (5.2 à 5.6):

5.2 pourrait être fait sous mode initiation en incluant rôle

5.3 pourrait être fait sous mode éducation de masse (cf b)

5.4 améliorer l'aspect opérationnel des media utilisés et privilégier ceux qui ont un impact. En fait, il faudrait d'abord initier à se servir de l'information existante.

5.5 stages d'initiation, formation, rencontres d'interessés, etc.

5.6 pourrait être fait sous mode éducation de masse (cf b)

d) Les points 1, 2, 3, 4 et 5 nous fournissent déjà du travail pour cinq ans de réalisation.

6. - LE LOISIR ET LE DEVELOPPEMENT INDIVIDUEL ET SOCIAL

Référentiel:

6.1- Développement social — Pinard, doc. 10

Sous-système assurant un leadership du développement culturel

Lieu de consultation et concertation maximale de groupes impliqués

Moment social où l'individu peut retotaliser ses différentes pratiques sociales en leur conférant une signification individuelle.

6.2- Directions: — Ouellet, doc.11

Dépendance - auto loué; centration sur soit - les autres; ignorance à la connaissance; passivité à activité; incompétence - compétence.

6.3- Activité destiné au développement de la personne dans le sens de ses besoins supérieurs, lequel est de plus en plus absent du travail.

6.4- Un moyen privilégié de développement social et communautaire.:

Participation.

Factuel: Enquêtes nil

6.1 et 6.2- Organismes mission vg CLQ, CLEQ et CFADOQ

Analyse:

a) Evidemment 6.2 et 6.3 sont très près du loisir tel que cerné par la deuxième définition (cf 7), ils sont près aussi des objectifs de l'éducation (cf 5.5).

b) Je crois que l'approche croissance personnelle ou développement individuel, communautaire, social et collectif serait assez intéressante en termes de "marketing".

c) La dimension développement communautaire serait plus exacte si elle se concertait avec les autres organismes ayant cet objectif.

d) La dimension développement social se ferait mieux soit au niveau de la mission des organismes déjà existants, soit au niveau des priorités de la société québécoise.

7. - LE LOISIR ET LES AUTRES UNIVERS SOCIAUX

Référentiel:

Famille	Pinard, doc. 9
Education	Ouellet, doc. 11
Travail, santé	Paré, doc. 13 Pinard, doc. 9

Factuel:

7.1- 10% du budget (cf matériel et équipement, doc. 5).

7.2- Document 13.

7.3- Influence communication, valorisation, etc. (doc. 5, A).

7.4- Certaines enquêtes locales traitent ce point.

Analyse:

a) Evidemment la relation travail-loisir est à connaître mieux (cf thèse Ouellet pour similitudes de valeurs) (cf Bosserman pour dissociation des deux univers).

b) Le loisir et la famille ont été traités supra

c) Le loisir et la santé et le bien-être sont un lien mageur à établir.

d) Le loisir et l'éducation de même que les systèmes d'éducation sont à débuter à l'école; le loisir est marginal ou occurationnel trop souvent; quelquefois il est aussi un tout vg pour dans telle équipe, il faut être à telle université.

8. - SITUATION GLOBALE DU LOISIR DANS CETTE SOCIETE

Référentiel:

8.0- Les différents éléments du loisir: institutions, etc. (Paré, doc. 4)

8.1- Rôle croissant de l'Etat en ce domaine. (Pinard, doc. 10)

8.2- Modèle participationniste à privilégier.

8.3- Le loisir consommation

8.4- Le loisir et la commercialisation

8.5- Le loisir et la stratification sociale

8.6- Classe favorisée.

Factuel:

Des données intéressantes existent sur 8.1 et 8.5

Des données éparses sur 8.3 et 8.4

/

Analyse:

a) 8.2 déjà fait en partie par le CQJLSPA.

b) 8.3 et 8.4 à faire mais faut dépasser l'approche marxiste à la Touraine pour passer la rampe.

c) Sur 8.3 et 8.4 sont au niveau des attitudes individuelles et de petit groupes que les priorités sont à mettre.

9. - LA SOCIETE GLOBALE

Référentiel:

Rôle de l'Etat: modèle libéral
(Pinard doc. 10)

Rôle du secteur privé.
Orientation de développement,
Contrôle, participation, consommation
(Pinard, doc. 9)

Factuel:

Etudes sociologiques

Analyse:

9.1- Certains caractéristiques de la société postindustrielle avancée sont à incorporer dans le référentiel.

9.2- Le Québec étant majoritairement urbain d'appartenance ou de différence, il est grand temps de situer l'analyse du vécu du loisir dans l'ensemble des conditions urbaines.

Annexe 1

DOCUMENTS PREPARES PAR DES CONSULTANTS

1. Paré

   Projet de travail sur l'étude du vécu du citoyen québécois en situation de loisir et grille de lecture et d'analyse des recherches
   Adopté le 16 décembre 1975 — 3 pages

2. Ouellet

   Concepts et critères en vue de l'analyse critique du vécu du loisir des Québécois
   Adopté le 20 janvier 1976 — 15 pages

3. Paré

   Le vécu du loisir: document de travail — 7 pages
   Le vécu du loisir: dossier documentaire

4. Paré

   Introduction: données soc. démographiques temps libéré, matériel possédé, activités pratiquées et fréquence de participation
   Adopté le 9 février 1976 (31ème réunion) — 45 pages

5. Paré

   Approches spécifiques: A à ∅ (B non complété) — 46 pages
   Centres d'accueil, différences selon l'âge, le sexe, la classe sociale, la région et la taille de la ville.
   L'information en loisir — 91 pages
   (Pour les variables 4, 6, 7, 8 et 9 cf. document 12)

6. Ouellet-Paré

   Grilles d'analyse du vécu du Québécois en loisir — 5 pages

7. Ouellet-Paré-Pinard

Education au loisir: orientation de base
Adopté au CQJLSPA — 4 pages

8- Ouellet

Les groupes à étudier
Adopté le 1er mars 1976 (41ème réunion) — 3 pages

9. Pinard

Les objectifs généraux de l'éducation
Adopté le 1er mars 1976 (41ème réunion) — 8 pages

10. Pinard

Cadre de référence pour l'éducation au loisir — 8 pages

11. Ouellet

Vers un plan d'action — 15 pages
Documents repris 7, 8
Documents utilisés 2, 10, 3, 4, 5

12. Paré

La dimension qualitative des pratiques de loisir — 3 pages
Déposé le 31 mars 1976

13. Paré

Le vécu du Québécois en loisir: constats et analyse critique
Déposé le 31 mars 1976.

Annexe C: Les documents d'analyse

1 - PARE, Jean-Louis, OUELLET, Gaétan, PINARD, Diane, Grille d'analyse du vécu du québécois en loisir, - participation -, mars 1976.

2 - PARE, Jean-Louis, OUELLET, Gaétan, PINARD, Diane, Grille d'analyse du vécu du québécois en loisir, - Environnement favorisant -, mars 1976.

3 - PARE, Jean-Louis, OUELLET, Gaétan, PINARD, Diane, Grille d'analyse du vécu du québécois en loisir, - Facteurs de qualité de vie -, mars 1976.

GRILLE D'ANALYSE DU VECU
DU QUEBECOIS EN LOISIR

No._____

1.- Participation

CATEGORIES D'ACTIVITES	Moment	Fréquence	Régularité	Durée	Type d'implication	Conception	Identification des besoins	Définition de l'activité	Organisation et programmation
1. Sports individuels									
2. Sports collectifs									
3. Activités de plein air									
4. Conditionnement et relaxation									
5. Activités mécaniques									
6. Participation sportive indirecte									
a) entraîneur, arbitre									
b) spectateur									
7. Danse et expression corporelle									
a) exécution									
b) spectacle									
8. Arts plastiques et artisanat									
9. Bricolage									
10. Musique									
a) exécution									
b) audition et spectacle									
11. Activités littéraires et intellectuelles									
12. Cinéma et théâtre									
13. Radio, T.V.									
14. Activités scientifiques et d'information									
15. Activités sociales et familiales, "farniente"									
16. Activités communautaires									
17. Fêtes, carnavals, expositions et foires									
18. Tourisme									

C-152

GRILLE D'ANALYSE DU VECU
DU QUEBECOIS EN LOISIR

No._____

3.- Participation (suite)

CATEGORIES D'ACTIVITES	Animation	Participation à l'activité	Evaluation de l'activité et modification	
1. Sports individuels				
2. Sports collectifs				
3. Activités de plein air				
4. Conditionnement et relaxation				
5. Activités mécaniques				
6. Participation sportive indirecte				
a) entraîneur, arbitre				
b) spectateur				
7. Danse et expression corporelle				
a) exécution				
b) spectacle				
8. Arts plastiques et artisanat				
9. Bricolage				
10. Musique				
a) exécution				
b) audition et spectacle				
11. Activités littéraires et intellectuelles				
12. Cinéma et théâtre				
13. Radio, T.V.				
14. Activités scientifiques et d'information				
15. Activités sociales et familiales, "farniente"				
16. Activités communautaires				
17. Fêtes, carnavals, expositions et foires				
18. Tourisme				

GRILLE D'ANALYSE DU VECU
DU QUEBECOIS EN LOISIR

No._____

2.- Environnement favorisant

CATEGORIES D'ACTIVITES	Développement des	Aptitudes intellectuelles	Psycho-motrices	Sociales	Expression	Communication	Créativité	Connaissances	Habiletés	Croissance personnelle	Utilisation en loisir des:	Aptitudes	Connaissances	Habiletés
1. Sports individuels														
2. Sports collectifs														
3. Activités de plein air														
4. Conditionnement et relaxation														
5. Activités mécaniques														
6. Participation sportive indirecte														
a) entraîneur, arbitre														
b) spectateur														
7. Danse et expression corporelle														
a) exécution														
b) spectacle														
8. Arts plastiques et artisanat														
9. Bricolage														
10. Musique														
a) exécution														
b) audition et spectacle														
11. Activités littéraires et intellectuelles														
12. Cinéma et théâtre														
13. Radio, T.V.														
14. Activités scientifiques et d'information														
15. Activités sociales et familiales, "farniente"														
16. Activités communautaires														
17. Fêtes, carnavals, expositions et foires														
18. Tourisme														

GRILLE D'ANALYSE DU VECU
DU QUEBECOIS EN LOISIR

No._____

3.- Facteurs de qualité de vie

CATEGORIES D'ACTIVITES	1- respect de soi	2- réalisation	3- santé	4- affectation	5- liberté	6- implication	7- défi	8- sécurité	9- confort	10- statut
1. Sports individuels										
2. Sports collectifs										
3. Activités de plein air										
4. Conditionnement et relaxation										
5. Activités mécaniques										
6. Participation sportive indirecte										
a) entraîneur, arbitre										
b) spectateur										
7. Danse et expression corporelle										
a) exécution										
b) spectacle										
8. Arts plastiques et artisanat										
9. Bricolage										
10. Musique										
a) exécution										
b) audition et spectacle										
11. Activités littéraires et intellectuelles										
12. Cinéma et théâtre										
13. Radio, T.V.										
14. Activités scientifiques et d'information										
15. Activités sociales et familiales, "farniente"										
16. Activités communautaires										
17. Fêtes, carnavals, expositions et foires										
18. Tourisme										

GRILLE D'ANALYSE DU VECU
DU QUEBECOIS EN LOISIR

No._____

3.- Facteurs de qualité de vie (suite)

CATEGORIES D'ACTIVITES	11- nouveauté	12- dominance	
1. Sports individuels			
2. Sports collectifs			
3. Activités de plein air			
4. Conditionnement et relaxation			
5. Activités mécaniques			
6. Participation sportive indirecte			
a) entraîneur, arbitre			
b) spectateur			
7. Danse et expression corporelle			
a) exécution			
b) spectacle			
8. Arts plastiques et artisanat			
9. Bricolage			
10. Musique			
a) exécution			
b) audition et spectacle			
11. Activités littéraires et intellectuelles			
12. Cinéma et théâtre			
13. Radio, T.V.			
14. Activités scientifiques et d'information			
15. Activités sociales et familiales, "farniente"			
16. Activités communautaires			
17. Fêtes, carnavals, expositions et foires			
18. Tourisme			

Annexe D: Les documents opérationnels:

1 - OUELLET, Gaétan, PINARD, Diane, Proposition de recherche-action, mars 1976.

PROPOSITION DE RECHERCHE-ACTION

Document préparé pour le
compte du Conseil québécois

Diane Pinard, sociologue
Gaétan Ouellet, Ph.D.

Le 31 mars 1976

1. - ORIENTATION GENERALE DU PROGRAMME DE RECHERCHE

Dans le cadre d'une éventuelle mise sur pied d'expériences d'éducation au loisir, il devient nécessaire d'effectuer certaines recherches préliminaires qui constitueraient les pré-requis à la conception et l'implantation de programmes-types d'éducation au loisir.

Dans le cadre de cet objectif de développement, l'ensemble des recherches devrait s'insérer dans la perspective générale de recherche-action i.e. dans le sens d'une contribution spécifique à l'action.

A l'intérieur de ce cadre de recherche-action, la forme principale des recherches devrait être la recherche de guidage visant à clarifier et opérationnaliser les objectifs de l'éducation au loisir et à guider le processus d'élaboration d'une action orientée vers des objectifs.

2. - LIEUX DE RECHERCHE

Tel qu'accepté antérieurement par le comité, ces recherches s'effectueraient dans 5 communautés particulières définies comme:

A) milieu urbain	:	Montréal quartier défavorisé, moyen et favorisé
B) milieu banlieue urbain	:	ex.: St-Jean, Joliette, St-Jérôme
C) milieu province urbain	:	ex.: Jonquière, Rouyn, Rimouski
D) milieu province rural	:	petites municipalités agricoles relativement homogènes en terme de développement.

D'autres critères peuvent inspirer les choix des communautés tels:

- la disponibilité des sources
- la disponibilité des ressources
- l'ouverture du milieu
- etc.

3. - BUTS DE LA RECHERCHE

3.1- Collecte de données et analyse

Le 1er but d'un programme de recherche serait d'aller chercher les données nécessaires à l'analyse des faits et facteurs indicatifs de la réalité du loisir dans chaque type de communauté.

Ceci implique trois objets de recherche principaux qui doivent être investigués:

a) la population
b) les structures et les ressources existantes
c) les intervenants du milieu

3.2- Le second but de la recherche serait de sensibiliser les membres de ces communautés aux dimensions du loisir.

On pourrait parler ici d'objectif de formation qui découlerait d'une action de recherche dans le milieu, d'effet pédagogique qu'aurait la réalisation des projets de recherche dans chacun des milieux.

Ces projets, en effet, feront automatiquement appel à la collaboration des différents agents du milieu de la communauté et des citoyens impliqués par ce type de projets.

Bref, il s'agit d'utiliser la communauté non seulement comme objet de recherche mais comme ressource à la recherche.

De cette façon, l'intervention recherche aura le plus de chances de dégager les véritables besoins du milieu et par là même de guider le plus efficacement possible l'élaboration de programmes d'éducation respectant les différentes facettes de la réalité locale.

Cet objectif de formation implique également que les résultats des recherches soient réintroduits dans le milieu par le biais de rencontres et de discussions avec les personnes impliquées dans l'opération (retroaction).

3.3- Les projets de recherches ont également un troisième objectif à savoir la possibilité d'effectuer certaines expérimentations à partir des résultats qui auront été obtenus par l'intervention de recherche dans le milieu.

Ces expérimentations auraient ainsi un caractère restreint et pourront être opérationnalisées de façon à être évaluées constamment à toutes les phases de réalisation.

4. - TYPES DE RECHERCHE

Le terme de recherche recouvre plusieurs sens: on pense à enquête de forme de sondage, enquête par questionnaire, des monographies qualitatives, des inventaires, des études d'évaluation, des études organisationnelles, des études théoriques, des synthèses de travaux déjà existants, des analyses de contenu, des enquêtes par entrevue.

Et nous croyons qu'un programme de recherche devra comporter plusieurs types de recherche tout dépendant des objectifs à atteindre.

5. - PROJETS DE RECHERCHE

Nous présentons au comité, à titre de suggestions, certains thèmes de projet à effectuer.

5.1- Clientèle

5.1.1- Profil socio-économique de la population

Par ce projet, il s'agirait de connaître les caractéristiques socio-économiques de la population de chaque communauté (données sur la répartition de la main-d'oeuvre par secteur économique, sexe, âge, scolarité, revenus, etc.).

Cette étude pourrait se faire en utilisant des travaux déjà faits et par l'utilisation des sources secondaires publiques (recensement).

5.1.2- Profil psycho-sociologique de la population

Cette étude viserait à explorer les situations vécues par la population. Il s'agirait d'obtenir des données sur ce qui apparaît aux yeux des informateurs comme important dans leur vie au plan de leur rapport au travail, à la famille, à la consommation et à la société en général et au loisir.

Cette étude impliquerait donc une mesure des intérêts, des besoins et aspirations ainsi que des "patterns" de comportements relatifs à leurs champs d'intérêts. Il s'agit en fait de connaître la vie quotidienne et les schémas de référence de la population.

Cette étude exploratoire vise à dégager la place que le loisir occupe dans la vie de nos informateurs, ainsi que les sens et la signification qu'ils y confèrent et pour cela il est nécessaire de resituer le loisir dans un champ plus global d'étude.

Il s'agirait idéalement d'une étude psychosociologique avec questionnaire structuré administré à un échantillon stratifié de la population en tenant compte de variables indépendantes telles le sexe, l'âge, l'occupation, le revenu, etc.

Cette étude aurait donc un caractère plus formel et rigoureux qui permettrait d'avoir un "portrait de base" social permettant d'autres types de recherches.

5.1.3- Etudes particulières de sous-échantillon par rapport au loisir

Suite à cette enquête exploratoire de base, il faudrait approfondir les dimensions du loisir, en effectuant des entrevues individuelles et de groupe avec un certain nombre d'informateurs. Cette étude serait essentiellement qualitative et donc moins soumise à la méthodologie formelle et systématique qu'entraînent des enquêtes quantitatives. Par exemple, elle pourra donner lieu à des confrontations, des discussions libres, des entrevues non directives avec des personnes qui ne seraient pas obligatoirement, contrairement à l'étude précédente, représentatives de la population en terme strictement scientifique. Elles permettraient de compléter le survol effectué dans l'enquête par questionnaire.

Elle pourrait se faire avec des personnes qui auraient manifesté soit une volonté de participation, soit un dynamisme quant à leurs pratiques de loisirs ou au contraire un manque d'intérêt à des activités organisées etc... Ces entrevues permettraient donc de mieux approfondir les raisons et motivations de tels comportements.

5.2- Les structures et les ressources existantes

5.2.1- Inventaire des ressources et structures existantes

Afin de connaître les services offerts par la communauté aux citoyens, il faudrait si cela n'est déjà fait, effectuer le recensement des ressources en loisir (locaux, équipements, personnel, etc...). On pourrait compléter par l'inventaire des

ressources et structures présentes dans la communauté mais qui ne sont pas affectées comme telles directement au loisir, ceci afin de connaître les ressources qui pourraient potentiellement être utilisées pour fins de loisir (ex. C.L.S.C., écoles, polyvalentes, paroisses, groupes de pression, etc...).

Cette étude pourrait se faire en collaboration avec les agents du milieu habilités de par leurs fonctions à recueillir ce genre de données (agent de développements, animateurs, services municipaux, paroisse, etc...).

5.2.2- Etude de l'utilisation des ressources et des fréquences d'utilisation par la population

Il s'agit de repérer les taux d'utilisation des différents services offerts à la population, du rythme d'utilisation, des caractéristiques individuelles ou collectives, etc...

5.2.3- Etude de la participation et de la concertation

Il s'agit d'évaluer les expériences de participation et de concertation qui se font dans la communauté par rapport au loisir, au fonctionnement de ces structures, à l'utilisation qu'elles suscitent, à la satisfaction qu'elles engendrent et enfin aux résultats qu'elles génèrent dans le développement de la communauté. (ex. est-ce que certains protocoles d'ententes, s'il y en a entre des organismes, ont donné quelque chose, est-ce que les membres d'organismes de loisir participent aux assemblée annuelles, est-ce que les organismes de concertation mis à la disposition de la population sont utilisés, est-ce que les conseils de comté dans les milieux ruraux peuvent être un lieu de concertation, etc...).

Cette étude se ferait par entrevue des différents "acteurs" de ces expériences ainsi que par l'étude du contenu de documents portant sur ces expériences.

Cette étude, dans la mesure où le comité a accepté des objectifs de participation et de concertation, nous semble être très importante dans une telle perspective de développement. Elle a de

plus l'avantage de se situer dans la dynamique du milieu et de susciter un débat intéressant sur un modèle participationniste, ses limites et ses contraintes.

5.3- Les intervenants du milieu

5.3.1- Étude sur la conception du loisir des intervenants du milieu

Il s'agirait ici d'effectuer des entrevues avec les principaux agents d'intervention de la communauté tant chez ceux qui sont impliqués quotidiennement par leur travail dans la question du loisir que chez ceux qui exercent une action indirecte sur la question telle le personnel des écoles, des groupes de pression, les services municipaux, les notables, les curés, etc...

Cette étude aurait pour but de connaître les schémas de référence de ces différentes personnes quant au loisir, le sens qu'elles leur donnent, etc.

6. - EVALUATION DE LA RECHERCHE-ACTION

Il devient nécessaire de prévoir dans le cadre de la réalisation de ce plan de recherche-action, une évaluation de l'impact de l'opération dans le milieu tant au niveau des résultats qu'au niveau plus large des effets de sensibilisation qu'elle aura entraînés dans le milieu et des modalités de fonctionnement qu'elle aura utilisées.

Cette évaluation devient importante dans la mesure où elle pourra servir de guide à certaines expérimentations-pilotes qui seront réalisées dans la communauté.

7. - MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Il faut prévoir un coordonnateur général de la recherche chapeautant les coordonnateurs locaux (un par communauté à étudier).

Les coordonnateurs locaux travailleront en étroite collaboration avec les intervenants du milieu en terme de concertation, d'insertion dans le milieu ainsi qu'en terme de personnel puisque certains agents du milieu pourraient être utilisés comme ressources à la recherche (pour les inventaires, etc...). Le coordonnateur local pourrait constituer un comité de recherche formé de certains intervenants du milieu, de citoyens intéressés par la question et aussi de personnel de recherche provenant du milieu.

Le coordonnateur général pourra être un agent de liaison et une personne ressource pour les coordonnateurs locaux et pourra voir à régler les problèmes administratifs.

Les coordonnateurs locaux et le coordonnateur général pourraient ensemble voir à l'élaboration des instruments de mesure pour assurer l'homogénéité de la cueillette et pour opérationnaliser les dimensions des différentes recherches ainsi que pour tenir compte des différentes particularités de chaque communauté.

Des rencontres régulières pourront être tenues entre les coordonnateurs locaux et le coordonnateur général afin d'assurer un échange d'information, et les modifications à supporter en cours de route.

En résumé, nous suggérons l'organigramme suivant comme schéma de fonctionnement:

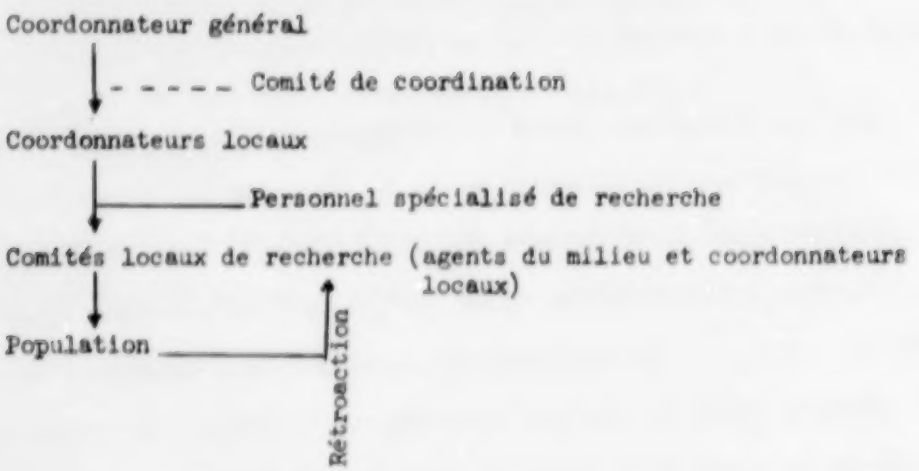

8. - ECHEANCIER ET BUDGET

Il nous est difficile pour le moment de prévoir un véritable échéancier de l'ensemble des recherches et en outre nous croyons que ce sera à l'équipe de recherche affectée à ce travail de le détailler. On peut prévoir cependant que certains projets seront faits en quelques mois (inventaires, entrevue avec les intervenants) alors que d'autres (enquête psychosociologique et entrevues) prendront plus de temps, le tout pouvant s'étendre sur un an.

Quant au budget, nous pouvons ici suggérer seulement les éléments dont il faut tenir compte:

- les salaires
- frais administratifs (secrétariat, dactylographie, photocopie, impression)

- locaux
- frais de consultation et de sous-contrats auprès de firmes (échantillonnage, interviewers, analyse, informatique) et de spécialistes
- outils audio-visuels (magnétophones, cassettes)
- frais de déplacement, etc...

On peut prévoir sûrement certaines ententes avec des organismes de loisir opérant dans le milieu au niveau local, administration et secrétariat pour le travail des coordonnateurs.